

Le voyage d'exploration du Mékong (1866-1868), Doudart de
Lagrée et Francis Garnier
Georges Taboulet

Citer ce document / Cite this document :

Taboulet Georges. Le voyage d'exploration du Mékong (1866-1868), Doudart de Lagrée et Francis Garnier. In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 57, n°206, 1er trimestre 1970. pp. 5-90;

doi : <https://doi.org/10.3406/outre.1970.1497>

https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1970_num_57_206_1497

Fichier pdf généré le 24/04/2018

Abstract

Commander Doudart de Lagrée, leader of the Mékong Mission, one of the most fruitful scientific expéditions in the sixteenth century, died a stoical death, a little more than a hundred years ago, on March 12, 1868, in deepest China. The potent river flowing from the borders of Tibet had to be reconnoitred some day, from the moment when the French established themselves in Lower Cochinchina. However, seven years elapsed from the occupation of Saigon to the starting of the Mékong Expedition. Meanwhile, amongst all those who favoured the exploration two naval officers were most influential : Vice-Admiral Bonard, from Paris, formally advised to go ahead with the contemplated journey ; young Lieutenant Francis Garnier, doomed to a short though dazzling destiny, advocated the venture for three years with tireless obstinacy.

From June 1866 to the summer 1868, the expédition proceeded still further North through the Indochinese peninsula, until they reached China, at last, on the banks of the Yang-Tse-Kiang. A slow, exacting journey, arduously carried out, on the Mékong at first, by land further up, with innumerable hardships and sufferings heroically endured, through totally unknown regions, with no link with the rest of the world, under a consuming climate. Unable to work out the problem of the sources of the Mékong, because of the dreadful Muslim mutiny in Yunnan, the explorers somehow made up for it, thanks to a prophetic intuition of their leader, as they discovered another way to South China, a much better choice than the impassable Mékong, the river Song-Koi, in Tongking. Apart from its extensive contribution to geographical knowledge, the Mékong expédition lies at the root of the French undertakings in Tongking, as well as of the French protectorate in Laos, somewhat later. It is of wide importance in South East Asian history.

Résumé

Notre revue se devait de rappeler, fût-ce avec quelque retard, le centenaire de la mort stoïque, au fond de la Chine, le 12 mars 1868, du capitaine de frégate Doudart de Lagrée, chef de la mission d'exploration du Mékong, un des voyages scientifiques les plus féconds du XIXe siècle. La reconnaissance du puissant fleuve provenant des marches du Thibet s'imposa avec évidence du jour où les Français fondèrent un établissement en Basse-Cochinchine. Sept années pourtant s'écoulèrent entre la prise de possession de Saigon et la mise en route de la mission du Mékong. Parmi tous ceux qui, entre temps, se prononcèrent en faveur de l'exploration, deux marins exercèrent une influence déterminante : le vice-amiral Bonard, qui, de Paris, en 1864, recommanda officiellement le voyage ; à ses côtés, un très jeune officier, voué -è. une destinée brève et fulgurante, le de vaisseau Francis Garnier, qui, trois années durant, prôna l'entreprise avec une opiniâtreté jamais lassée. De juin 1866 jusqu'à l'été de 1868, la mission s'avança toujours plus loin dans le Nord de la péninsule, pour parvenir enfin en Chine sur les rives du Yang-tsé-Kiang. Progression lente et très dure, péniblement réalisée, sur le Mékong d'abord, ensuite par terre, aux prix de difficultés sans nombre et de souffrances héroïquement supportées, à travers des contrées totalement inconnues, sans liaison avec le reste du monde, sous un climat dévorant. Empêchés par la terrible rébellion des musulmans du Yunnan, de résoudre l'énigme des sources du Mékong, les explorateurs eurent au moins, grâce à une intuition prophétique du chef de la mission, la consolation de découvrir une autre voie d'accès à la Chine méridionale de beaucoup préférable à l'impraticable Mékong, le fleuve du Tonkin, le Song Koï. Outre l'enrichissement considérable qu'elle apporte aux connaissances géographiques, la mission du Mékong se place à l'origine de l'installation de la France au Tonkin comme à l'origine, un peu plus tard, du protectorat français au Laos. C'est dire la place que cette mission occupe dans l'histoire de l'Asie du Sud-Est.

Le voyage d'exploration du Mékong (1866-1868)

Doudart de Lagrée et Francis Garnier

par

GEORGES TABOULET

Le hasard d'une récente communication à la Société d'Histoire moderne et contemporaine a valu un regain d'actualité à une question historique complètement perdue de vue, englobée qu'elle est dans le décri systématique qui frappe tout ce qui touche l'expansion coloniale, comme si cette expansion n'avait pas modifié profondément la face de la planète et accéléré la mise en valeur de ses ressources. Aucune autre voix ne s'est élevée pour commémorer, à l'occasion du centenaire, la disparition du chef de la mission du Mékong, le capitaine de frégate DOUDART de LAGRÉE, mort de maladie le 12 mars 1868, dans une des provinces chinoises les plus lointaines. Nous ne croyons pas inutile de retracer quelques aspects fort mal connus de ce voyage du Mékong, qui fut une des plus fécondes explorations scientifiques du siècle.

Cinq ans après la mort de DOUDART de LAGRÉE, le second de la mission, le lieutenant de vaisseau FRANCIS GARNIER succombait à son tour dans une embuscade aux portes de Hanoï. Poussés par des sentiments d'animosité et de jalousie à l'égard du « conquistador » du Tonkin, certains contemporains, fort mal inspirés, entreprirent alors d'opposer l'un à l'autre, en posture de rivalité, les deux protagonistes du grand voyage.

G. TABOULET

La venue au jour de documents d'archives d'une particulière importance, tenus longtemps dans l'ombre par la piété familiale, permet aujourd'hui de présenter en pleine lumière les véritables origines de la mission du Mékong, et aussi d'établir ce que furent en réalité les rapports personnels de DOUDART de LAGRÉE et de Francis GARNIER, arbitrairement dénaturés. Tel est le double but auquel répond le présent travail.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Archives :

- Fonds du Service historique du ministère de la Marine et de l'ancien ministère de la France d'Outre-Mer.
Archives centrales du gouvernement général de l'Indochine à Aix-en-Provence (cotes 10.308 et 10.309 ; de 11.872 à 11.876).
Archives Nationales (série BB⁴).
Pour de CARNÉ : Archives du ministère des Affaires étrangères (Mémoires et Documents, Asie, tome 29 bis).

Imprimés :

- Francis GARNIER : *Voyage d'exploration en Indochine*, publication officielle, deux volumes in-4^o et un atlas, Paris, 1873.
Francis GARNIER : « Relation abrégée du voyage », *Tour du Monde*, 26 livraisons en 1870-1871.
Francis GARNIER : *Voyage d'exploration en Indochine*, relation revue et annotée par Léon GARNIER, Hachette, gd in-8^o ; Paris, 1885.
Francis GARNIER : Ses deux brochures de 1864 et 1865 (cf. *infra*).
Francis GARNIER : « Note sur l'exploration du cours du Cambodge », *Bulletin Société de Géographie de Paris*, février 1869.
Francis GARNIER : « Épisode du voyage », *Bulletin Société de Géographie de Paris*, mai 1869.
Docteur Clovis THOREL : *Notes médicales du voyage d'exploration du Mékong*, Paris, 1870.
Louis de CARNÉ : *Revue des Deux Mondes*, 1869 et 1872.
Comte de CARNÉ : *Voyage en Indochine et dans l'empire chinois*, Paris, 1872.

De seconde main ;

- Roger VERCEL, *A l'assaut des fleuves*, Paris, 1872.
B. de VILLEMEREUIL : *Explorations et missions de Doudart de Lagrée*, 2 volumes in-4^o, Paris, 1883.
Félix JULIEN : *Lettres d'un précurseur*, Paris, 1886.
Paulin VIAL : *Ernest Doudart de Lagrée*, Voiron, 1896.

Papiers privés :

Les papiers privés provenant des explorateurs et de leur entourage sont une source particulièrement utile, voire indispensable.

Doudart de Lagrée était un savant aussi probe que modeste. Se sachant gravement atteint, dans ses derniers jours en Chine, il prescrivit à ses compagnons de détruire, après sa disparition, tous ses papiers, car « l'œuvre d'un homme ne peut être achevée que par lui-même ». La dernière volonté du chef vénéré fut strictement obéie. Après le décès, tous les papiers de Doudart de Lagrée furent livrés au feu, à Tong Tchouen. Seuls échappèrent à cette destruction les papiers personnels qui avaient été entreposés à Saïgon, à la garde du directeur de l'Intérieur, Paulin Vial. Paulin Vial n'eut pas le courage de déférer à la recommandation d'outre-tombe de son ami et compatriote dauphinois ; il fit tenir le précieux dépôt à l'aîné des frères du disparu, président du tribunal civil de Mostaganem. La famille de Lagrée transmit ensuite ces documents à un officier de marine très attaché à la mémoire de l'explorateur, le capitaine de vaisseau Bonamy de Villemereuil, qui en a tiré un ouvrage qui constitue une source fondamentale. De ce même auteur, une notice sur *Les manuscrits de Doudart de Lagrée*, 1896 (Bibliothèque nationale, Ln²⁷- 44.331). Très utiles sont aussi les *Lettres d'un précurseur* du lieutenant de vaisseau Félix JULIEN, ancien condisciple de Doudart de Lagrée à l'École polytechnique. La famille de Lagrée est aujourd'hui éteinte ; les « reliques » provenant de cette famille, recueillies par le commandant de Villemereuil, sont parvenues finalement entre les mains de M. Louis Malleret, ancien directeur de l'École française d'Extrême-Orient, auteur d'une monumentale *Archéologie du Mékong*.

La bibliothèque de Grenoble n'a recueilli qu'un petit nombre de documents originaux de Doudart de Lagrée : un manuscrit de 16 feuillets, offert par B. de Villemereuil en 1896 : *Considérations sur les temps anciens du Cambodge*, plus 32 lettres autographes, antérieures au voyage d'exploration.

Les circonstances qui ont gravement desservi la mémoire du chef de la mission du Mékong, ont beaucoup servi, au contraire, la mémoire du second de la mission. Survivant de quelques années à son ancien chef, Francis Garnier devint l'historiographe du voyage. Il lui fut donné ensuite de participer au Tonkin à des événements d'une portée historique générale, au cours desquels, après les humiliations de 1870, il prit figure de héros national. Francis Garnier a donné lieu à une abondante littérature posthume. Parmi ceux qui prirent la défense du héros du Tonkin, officiellement désavoué et vilipendé par les tenants du repli de la France sur

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

l'hexagone, figure au premier rang son frère aîné, Léon Garnier.

Étroitement unie, la famille Garnier professait le culte du souvenir. Léon Garnier et ses enfants réunirent et conservèrent pieusement tous les documents relatifs à Francis, brillamment doué, qui, dès sa jeunesse, donnait les plus belles espérances. Une masse considérable de lettres de la main de Francis Garnier et de messages reçus par lui a été ainsi sauvée de la dispersion et de la destruction. A la mort de Léon Garnier, survenue en mai 1901, les papiers de la famille furent répartis entre ses deux fils, Robert et Jacques Garnier. L'intégralité de ces documents a été mise à notre disposition avec la plus grande libéralité, en vue de l'établissement d'une « grande notice », que nous envisageons de consacrer à Francis Garnier. Le lot en provenance de Jacques Garnier, prématurément décédé, a fait l'objet, il y a peu, d'un versement aux archives de l'ancien ministère de la France d'Outre-Mer. Le lot provenant de Robert Garnier, décédé en mai 1957 dans sa quatre vingt sixième année, a fait l'objet d'une donation en notre faveur, avec la maquette du monument de l'avenue de l'Observatoire, qui a été remise par nous au musée de la Marine. On trouvera plus bas, à titre de pièces justificatives, de nombreux extraits des lettres de Francis Garnier et de ses divers correspondants.

AVANT-PROPOS

Avant d'aborder la question au fond, il nous appartient de revenir brièvement sur la communication présentée par M. Jacques Valette, le 4 février 1968¹, à la Société d'Histoire moderne et contemporaine.

Éloigné de Paris, nous n'eûmes pas le privilège d'entendre la dite communication, ni celui de participer au débat qui la suivit. Présent, nous aurions congratulé l'auteur d'avoir osé aborder un sujet quasi frappé d'interdit aujourd'hui. Après quoi, nous aurions courtoisement formulé quelques réserves et quelques regrets. Celle par exemple que l'auteur, agissant avec une discrétion louable, mais excessive, n'ait pas mis à contribution les documents de première main que nous avons mis à sa disposition. Ces documents, en effet, montrent à l'évidence que les origines de l'expédition du Mékong ne se situent pas sur le plan lointain d'une opinion métropolitaine parfaitement ignorante et indifférente, mais doivent être exclusivement recherchées sur le plan local indochinois. S'il y eut, pour user d'une expression en vogue, des groupes de pression, ce n'est pas dans les postes diplomatiques d'Extrême-Orient et encore moins en France qu'il convient de les chercher, mais à Saïgon, et plus spécialement dans le « bazar chinois » de Cholon, où, le soir, se réunissaient, aux côtés de Francis Garnier, féru du Mékong, une élite de jeunes officiers de marine, animés d'une foi ardente dans les destinées d'une vaste Indochine française, susceptible de relayer à un siècle de distance, les grandes Indes de Dupleix.

C'est à Paris que fut déposé le premier projet officiel d'exploration du Mékong, mais c'est à Saïgon et au Cambodge que s'étaient imposées à l'esprit de l'amiral Bonard, ancien gou-

1. « Origines et enseignements de l'expédition du Mékong », *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, 14^e série, n^o 6, 1968, II, p. 7 à 12.

verneur de la Cochinchine « l'urgence et la nécessité » d'une exploration du Mékong. La brochure publiée en 1865 à Périgueux, sans nom d'auteur, n'a rien de métropolitain ; elle émane, en effet, d'un lieutenant de vaisseau Taillefer, qui avait demandé et obtenu un congé pour fonder et pour exploiter en Cochinchine un établissement agricole modèle. De même les sept députés qui présentèrent au Corps législatif, le 12 février 1866 — alors que le principe du voyage était acquis depuis quelques mois — un amendement en faveur de l'exploration du Mékong, ne faisaient qu'exprimer l'opinion du premier signataire de la pétition, le député de la Dordogne Taillefer, lequel n'était autre que le père du lieutenant de vaisseau Taillefer, colon en Cochinchine et interprète de l'opinion saïgonnaise. Quant au ministre Chasseloup-Laubat, absorbé par des occupations plus impérieuses, il tergiversa longtemps et, lorsqu'il se décida, en 1865, à prescrire la constitution de la mission, ce fut à la requête de l'amiral-gouverneur La Grandière, poussé lui-même, d'ailleurs à regret, par le courant d'opinion qui s'était formé sur place, en Cochinchine.

Mais c'est surtout à propos de son parti-pris contre Francis Garnier que nous aurions cherché une amicale chicane à l'auteur de la communication du 4 février 1968. Il nous est tout à fait impossible d'accepter comme équitable la contestation systématique d'un Francis Garnier, dont « le rôle a été beaucoup exagéré après coup ». M. J. Valette assimile à des « élucubrations romantiques » le rôle joué, dans la conception et dans l'élaboration du voyage par celui dans lequel nombre de contemporains se plurent à voir « le prophète du Mékong ». Le moins qu'on puisse dire d'une telle expression, énoncée, il est vrai au cours d'une improvisation, est qu'elle est malheureuse. Qu'on parle d'un certain romantisme chez Francis Garnier, nous l'admettons volontiers, mais à condition que l'on parle aussi du réalisme du *de cujus*, de ses dons de visionnaire, de la lucidité et de la froide détermination dont il fit montre dans toutes ses entreprises. Nous ne pouvons pas davantage accepter de laisser dire qu'il se forma en France « un mythe Francis Garnier » et que ce mythe¹ se place aux

1. Pour M. Valette, le mythe Francis Garnier est symbolisé par le crocodile qui orne (!!) le monument Francis Garnier sur l'avenue de

G. TABOULET

antipodes de la réalité historique. Nous aimons à penser que les documents inédits reproduits en pièces justificatives à la suite du présent article contribueront à rétablir la vérité des faits, attestée par des textes irréfragables qui représentent Francis Garnier comme le véritable instigateur du voyage.

l'Observatoire à Paris. On peut être tenté d'ironiser sur ce crocodile, ou plutôt sur ce gros lézard ridicule, dû, non pas aux amis de Francis Garnier, mais au ciseau du sculpteur Denys Puech, lequel n'avait rien d'un animalier. Le choix d'un tel symbole ne peut être estimé déplacé par ceux qui savent que les caïmans abondaient dans le Mékong et dans les cours d'eau de la Cochinchine pré-française ; on les capturait pour les parquer dans des viviers solidement enclos, à partir desquels leur chair, très appréciée comme viande de boucherie, était débitée sur les marchés.

L'ÉNIGME DU MÉKONG

Dévalant du gigantesque château-d'eau himalayen, le Mékong parcourt plus de 4.000 kilomètres avant de se perdre, en plusieurs défluent, dans la mer de Chine, à quelque 150 kilomètres au sud-ouest de Saïgon¹. Au début de la période française de l'Indochine, le Mékong inférieur est communément appelé le Cambodge, du nom du dernier royaume arrosé par lui avant son entrée dans la Basse-Cochinchine (actuel Vietnam du Sud).

Toute grande nation conduite à s'installer sur les embouchures d'un fleuve puissant éprouve tout naturellement la tentation de connaître non seulement le cours inférieur, mais aussi le cours supérieur du dit fleuve aussi loin que possible. Seules échappèrent jadis à cette règle certaines thalassocraties, soucieuses uniquement de domination maritime ou littorale.

L'idée de l'exploration du Mékong-Cambodge semble avoir été émise dès le xviii^e siècle, à la fin de l'ancien régime. A en croire G. Contesse, auteur de divers ouvrages d'histoire maritime, l'un des officiers français enrôlés comme volontaires au service du prince de Cochinchine Nguyen-Anh, évincé du trône de ses ancêtres par les Tayson, aurait présenté en 1790 au roi Louis XVI un rapport lui demandant de faire procéder à l'exploration du Mékong par le chef d'escadre B. d'Entrecasteaux, commandant des forces françaises dans les mers de l'Inde (G. CONTESSE : *Les héros de la marine française*, 1898). Aucune référence n'est fournie à l'appui de cette assertion, dont les archives ne portent pas trace. Un tel projet, s'il a été

1. Saïgon n'est pas situé sur le Mékong, mais sur la Rivière de Saïgon, affluent d'un fleuve côtier, le Donnai, bien moins important que le Mékong, encore que ses dimensions soient sans commune mesure avec celles des cours d'eau de l'Europe.

vraiment formulé, ne peut l'avoir été que par le jeune Olivier de Puymanel, instructeur français des troupes loyalistes du futur empereur Gia-Long.

Issue d'une fatalité à la fois géographique et historique l'exploration du Mékong devait s'imposer à l'esprit des Français lorsque ceux-ci, au milieu du Second Empire, s'établirent en Basse-Cochinchine. Une seule question se posa dès lors : celle de la date à laquelle le projet prendrait corps et se transformerait en réalité.

Une mise en œuvre immédiate était une impossibilité matérielle en raison des graves difficultés de tous ordres auxquelles les premiers amiraux-gouverneurs de la Cochinchine française furent contraints de faire face. Rappelons les principales de ces difficultés : les opérations de guerre à conduire contre l'armée régulière du souverain de Hué, l'empereur Tu-Duc, rapidement mise hors de cause, puis contre des rébellions sans cesse renaissantes, même après la signature, en juin 1862, du traité de Saïgon, qui fut une simple trêve ; une organisation administrative à mettre en place pour remplacer les mandarins rappelés en masse dans la Cochinchine vietnamienne ; en outre et surtout, l'absence de garantie touchant l'avenir de la nouvelle possession française dont le sort demeura en suspens jusqu'à l'extrême fin de l'année 1864. D'entrée de jeu, en effet, le gouvernement de Napoléon III n'avait pas eu le dessein de procéder à une conquête définitive, par annexion, de la Basse-Cochinchine¹. La preuve de cette absence de résolution est attestée par le fait que, au cours des pourparlers de paix qui furent engagés à Tourane d'abord, puis à Saïgon, les commandants des forces navales françaises, les amiraux Rigault de Genouilly, Page et Charner — c'est seulement après Charner que les amiraux prirent le titre de gouverneur — se

1. Les intentions du gouvernement impérial au début de la campagne sont nettement indiquées dans cette lettre à l'Empereur de l'amiral Hamelin, ministre de la Marine, en date du 13 avril 1858 : « Cet officier général [il s'agit de l'amiral Rigault de Genouilly, alors en Chine] dont j'apprécie les qualités militaires, est peu économe des deniers de l'État et il ne les ménagerait guère s'il était jamais autorisé à se procurer lui-même, soit en hommes, soit en matériel, tous les moyens d'action dont il croirait avoir besoin pour agir contre la Cochinchine. Une telle latitude l'exposerait peut-être à *aller au-delà des intentions de l'Empereur*, en lui inspirant l'idée d'entreprendre, coûte que coûte, la conquête du royaume annamite. »

bornèrent à demander aux représentants de la cour de Hué, la liberté des transactions commerciales ainsi que la liberté de conscience et de culte pour les Vietnamiens convertis au christianisme. Devant la résistance opiniâtre opposée par les patriotes vietnamiens à l'instauration de la nouvelle domination, le gouvernement de Paris en vint à penser que la présence de la France pourrait se limiter à l'occupation symbolique de quelques points d'appui sur la côte. Cette solution en retrait se fondait à la fois sur la solide impopularité que l'aventure mexicaine assurait alors aux expéditions lointaines et sur la sinistre réputation faite au climat d'une contrée dans laquelle le corps expéditionnaire souffrait d'un taux de morbidité et de mortalité particulièrement élevé. Il ne devint possible de songer sérieusement au Mékong-Cambodge qu'à partir du moment où Paris, renonçant à toute idée de rétrocession, adopta décidément, à la fin de 1864, le principe de la permanence de l'occupation française en Basse-Cochinchine.

Concurremment à ces facteurs d'inhibition et de retardement se manifestèrent, il est vrai, des facteurs d'accélération, agissant, en sens inverse, pour attirer et pour retenir le regard des Français de Saïgon en direction du fleuve puissant qui se terminait dans les trois provinces cédées à la France par le traité Bonard de 1862. A cet égard s'exercèrent notamment : la force des choses et la logique géographique, dont il est parlé plus haut ; l'attrait de la nouveauté ; le désir de déchirer le voile d'inconnu qui cernait la jeune colonie, enserrée dans d'étroites limites ; la curiosité scientifique de connaître le vaste arrière-pays d'où provenaient les eaux limoneuses, dont les dépôts, accumulés au cours des siècles, avaient édifié le delta nourricier de la Basse-Cochinchine. A ces facteurs d'ordre psychologique, il convient d'ajouter les espérances d'ordre économique engendrées par la fascination de la Chine, mère des cultes, des lettres et des arts, dont la civilisation millénaire avait submergé la plus grande partie du Sud-Est asiatique. On pensait à Saïgon que le Mékong pourrait un jour déverser sur la Basse-Cochinchine les richesses réputées infinies de l'immense masse continentale. Faisant de Saïgon un grand emporium, qui jouerait à l'égard de la Chine du Sud le rôle que Changhaï jouait à l'égard de la Chine centrale, le Mékong deviendrait alors une sorte de Pactole pour le jeune

établissement français. Sur ces considérations d'ordre mercantile se greffait enfin, dernier facteur, politique celui-là, qui fût d'une égale importance, l'aiguillon de la concurrence britannique. En outre du Mékong, s'échappent du massif tibétain plusieurs autres grands fleuves qui aboutissent à la mer de Chine, au golfe de Siam ou au golfe du Bengale. Une guerre livrée par l'Angleterre de 1854 à 1857 venait d'assurer à cette puissance la possession des rivages de la Basse-Birmanie. Les Anglais de l'Inde commençaient à s'intéresser vivement à la Salouen et à l'Irraouaddy, autres artères fluviales susceptibles de fournir, elles aussi, un accès aisé au prestigieux marché chinois. La compétition était d'ores et déjà ouverte entre les deux nations, toujours rivales outre mer. Il était de l'intérêt de la Cochinchine française de ne pas se laisser distancer. A cette fin, il importait de reconnaître toutes les possibilités que semblait devoir offrir le territoire colonial nouvellement acquis en Extrême Asie.

Lorsque, tout au début des années 1860, les Français prennent pied en Basse-Cochinchine, quelles connaissances a-t-on du Mékong-Cambodge ? Ces connaissances se réduisent à quelques notions des plus vagues. D'aucuns évoquent timidement une obscure tradition selon laquelle le fleuve aurait servi, au temps lointain de la splendeur d'Angkor la Grande, de route commerciale entre la Chine et le pays Khmer. Mais, du fleuve lui-même, on ne sait à peu près rien, sinon qu'il descend des régions supérieures par des rapides, dont on ignore le nombre, l'emplacement et la nature. On se contente d'admirer les proportions grandioses d'un fleuve magnifique « aux largeurs et aux profondeurs phénoménales » : profond parfois de 30 mètres, le bas Cambodge s'étend sur deux et trois mille mètres de large. Il existe à l'époque une seule carte de référence, la *Tabula géographica imperii annamitici*, dressée en 1838 par Monseigneur Taberd, le vicaire apostolique de la Cochinchine. Encore cette carte fut-elle introuvable jusqu'à ce que le ministre Chasseloup-Laubat l'eut fait réimprimer en 1862 par le Dépôt des Cartes de la Marine ; la carte Taberd était, d'ailleurs, fort approximative et ne dépassait pas le 18^e parallèle. D'après une note ultérieure de Francis Garnier à l'Académie des Sciences, les seuls points du Cambodge-Mékong sur lesquels on possédait alors quelques informations étaient Xieng-

Kong, bourgade du Laos birman sur le 22^e parallèle, atteinte en 1837 par le lieutenant britannique Mac-Léod, et Luang-Pra-bang, capitale d'un royaume laotien, à laquelle le naturaliste franc-comtois Mouhot, subventionné par les sociétés savantes de Londres, était parvenu, pour y mourir d'épuisement le 21 novembre 1861¹.

Le Mékong représente donc une inconnue et une inconnue redoutable. Du dehors et du dedans, de nombreuses voix ne tardent pas à s'élever qui soulignent l'intérêt qu'il y aurait à résoudre l'énigmatique problème. Très tôt plusieurs agents consulaires français en poste dans les mers de Chine signalent au Département les virtualités que pourrait entraîner l'occupation par les Français d'une partie du delta du Mékong. Pour la seule année 1861, on peut citer : Eugène Simon, consul à Hankéou ; le consul de France à Calcutta : « Si nous avons le bonheur de nous y établir solidement », la Cochinchine est seule en mesure, par son fleuve, de « porter atteinte aux rêves dorés de nos voisins » ; le consul de France à Bangkok, le vicomte de Castelnau : « Saïgon pourrait devenir le marché d'importation de toute cette partie centrale et méridionale de la Chine qui n'a pu jusqu'à ce jour être explorée par les Européens. » Formulées dans des correspondances confidentielles, ces diverses incitations n'éveillent aucun écho dans les milieux dirigeants de Paris, et encore moins à Saïgon, où elles demeurent ignorées.

C'est dans la Cochinchine française elle-même que prendra corps spontanément la préoccupation de percer à jour le mystère du grand fleuve. Le 27 octobre 1860 déjà, quatre mois avant la bataille de Chi-Hoa qui décida du sort de la Cochinchine, le capitaine de vaisseau d'Ariès, investi dans Saïgon par les forces vietnamiennes, signale à l'amiral Charner, encore en Chine, que Saïgon paraît « appelé à devenir un grand entrepôt, un important marché d'échanges de tous les produits du Cambodge, du Laos et des pays riverains de la mer de Chine ». Dans le *Journal des Économistes* en décembre 1861 et en février 1862, un ancien officier de marine de Saïgon,

1. La relation d'Henri Mouhot, parue dans le *Tour du Monde*, 2^e semestre 1863, fut publiée quelques années plus tard, en anglais et en français : « *Voyage dans les royaumes de Siam, du Laos et du Cambodge.* »

Armand Coste expose en termes très clairs les données du problème : « Le Mékong sera-t-il la voie par laquelle on pourra pénétrer dans les provinces les plus reculées de la Chine et du Thibet, nouer avec des centaines de millions de producteurs et de consommateurs des relations économiques dont il est encore impossible de calculer l'extension ? » Dans une *Note sur les établissements français en Cochinchine* (1862), le capitaine du génie Bovet exprime l'espoir que les contrées arrosées par le Mékong « s'ouvriront bientôt aux étrangers grâce à l'influence exercée sur ces peuples par la prospérité de nos établissements ». En 1862, le capitaine de frégate Aubaret, conseiller politique de l'amiral Bonard, évoque, de son côté, le péril britannique : « L'Angleterre marche vers la Chine de plus en plus ; un récent traité avec le roi de Birmanie a été qualifié à Calcutta de premier pas vers le Yunnan. C'est à la France que doit appartenir l'influence sur la péninsule indochinoise, formée par l'ancien et vaste empire du Laos, baigné par un fleuve partant du Thibet dont nous avons les embouchures. » (*Notes sur la Cochinchine.*)

Ces quelques textes, dont le nombre pourrait être multiplié, montrent combien il est vain de chercher à savoir à qui appartient la conception première du voyage d'exploration du Mékong. La paternité de l'idée ne revient en propre ni aux amiraux-gouverneurs Bonard ou La Grandière, ni au ministre Chasseloup-Laubat, ni à Doudart de Lagrée, ni même à Francis Garnier. Selon l'expression du commandant d'Ariès, en 1863, en Cochinchine « l'idée du Mékong était dans toutes les têtes ». Commandée par un impératif d'ordre géographique, résultat « d'une conjugaison de volontés, de démarches et d'aspirations », l'idée du Mékong fut une sorte de *res nullius*, le bien commun d'un grand nombre de personnes, de toutes celles qui, sur place ou à distance, furent à même d'en mesurer l'importance et d'en discerner l'avenir.

Reste à préciser la part contributive que tels ou tels prirent dans la préparation et dans la réalisation effective du grand dessein.

LA PROPOSITION DE L'AMIRAL BONARD
(novembre 1864)

A l'amiral Bonard, premier gouverneur en titre de la Cochinchine française, revient l'honneur d'avoir avant tout autre esquissé une politique du Mékong.

Doué d'un esprit très ouvert et d'une imagination fertile, l'amiral Bonard aurait voulu implanter l'influence de la France dans le royaume contigu du Cambodge, déchu de son ancienne splendeur, menacé dans son intégrité et jusque dans son existence. Le ministre de la Marine estima prématurée une telle ambition ; Chasseloup-Laubat fit défense à l'amiral-gouverneur de s'engager dans la voie de l'expansion territoriale ; il lui assigna pour seules tâches de soustraire le royaume Khmer à la dépendance de Bangkok et de réserver pour l'avenir les droits que la France, héritière de la cour de Hué, détenait sur les territoires de la rive gauche du Mékong.

Voyant plus loin que l'heure présente, l'amiral Bonard estima qu'il était de son devoir d'acquérir au moins quelques notions sur la partie du grand fleuve située par delà les frontières de la Cochinchine française. Après avoir conclu la paix avec le souverain de Hué, l'amiral tint à procéder lui-même à la reconnaissance du cours inférieur du Mékong. Mettant à profit « un moment de répit », en septembre 1862, il se rendit dans le grand lac Tonlé-Sap. De là il alla visiter les ruines d'Angkor, aux prises avec l'exubérante sylvie tropicale. L'amiral rentra à Saïgon « émerveillé des choses qu'il venait d'entrevoir ». (Paulin Vial). Quelques mois plus tard, à la fin de 1862, l'amiral envoya deux bâtiments de flotille reconnaître le fleuve aussi loin que faire se pourrait. Le lieutenant de vaisseau Roquebert et l'ingénieur hydrographe Manen remontèrent le Mékong sur 260 kilomètres jusqu'à Sambor et Samboc, points où une barrière de rapides interrompait la navigation. L'amiral demanda en outre à un négociant franco-américain de Saïgon, Andrew Spooner, d'aller de son côté, recueillir des renseignements d'intérêt économique au fond du Tonlé-Sap, jusqu'à Battambang.

Cette première et micro-campagne d'exploration a permis à l'amiral-gouverneur de prendre une claire conscience de l'exceptionnelle valeur de la position de Saïgon adossée à de vastes contrées encore vierges, non loin d' « un des plus beaux fleuves du monde ». Le 7 janvier 1863, l'amiral Bonard rend compte à Paris des investigations auxquelles il vient de procéder : « Ce ne sont encore que des jalons permettant de juger de l'immense importance de ce fleuve pour l'avenir de la Cochinchine... Il reste beaucoup à faire, tant pour la partie explorée pour la première fois que pour celle entre les cataractes [de Sambor] et le Thibet... » Une chose est certaine, d'ores et déjà c'est que, dans cette direction, s'ouvrent de brillantes perspectives.

Pour se faire une idée de l'étendue des espoirs que l'amiral Bonard fonda sur le Mékong, il suffit de se reporter au plan de Saïgon « ville de 500.000 habitants », que l'amiral-gouverneur fit dresser par le lieutenant-colonel du génie Coffyn. Alors que Saïgon, modeste agrégat de quarante villages en chaume, atteignait à peine 25.000 habitants, le colonel Coffyn traça en 1862 le plan grandiose d'une cité se développant sur un périmètre de 24 kilomètres, autour d'un grand axe de 8 kilomètres, plus long que le plus grand diamètre du Paris d'alors¹. Il saute aux yeux qu'un tel plan, débordant aussi manifestement les besoins de l'époque, n'a pu être conçu, en 1862, qu'en fonction d'un avenir éloigné, en vue de répondre aux besoins non seulement des trois, ou même des six provinces de la Basse-Cochinchine, mais à ceux d'un immense arrière-pays englobant toutes les contrées drainées par le Mékong.

« Accablé de préoccupations et d'occupations », l'amiral Bonard faisait grief au Département de la Marine de ne mettre à sa disposition que des moyens dérisoires, avec lesquels il était hors d'état de mener à bon terme les tâches ardues de pacification et d'organisation qui lui incombaient. L'amiral redoutait le pire ; il allait jusqu'à appréhender une catastrophe militaire. Malade, aigri, rempli d'amertume l'amiral sollicita un congé. Il quitta Saïgon le 6 mars 1863, cédant la place à l'amiral La Grandière, désigné pour assurer son intérim.

1. Sur le plan Coffyn, cf. notre recueil de textes *La geste française*, tome II, pp. 526-531.

Pendant sa convalescence en France, l'amiral Bonard n'eut garde d'oublier son cher Mékong. Au début de 1864, il élaborait un projet d'exploration du Mékong, qu'il fit tenir, en novembre de la même année, aux deux ministres de la Marine et du Commerce sous l'intitulé : « Mémoire sur l'urgence de l'exploration du fleuve Mékong, pour créer dans la Cochinchine française, à Saïgon, un entrepôt de commerce avec le Thibet et les provinces occidentales de la Chine. » Nous ne nous attarderons pas sur les détails de ce projet. On en trouvera le texte, à ce jour inédit, reproduit *in extenso*, en annexe, à sa date, dans les pièces justificatives.

Très étudié et très explicite, le mémoire Bonard présente deux singularités qui appellent une mention particulière. Il comporte tout d'abord une idée neuve et très hardie pour l'époque et pour le lieu, à savoir la prévision entre Sambor et Samboc d'un « chemin à rails », autrement dit d'une voie ferrée, vraisemblablement à voie étroite, latérale au fleuve, contournant les cataractes. On fera plus tard reproche à Douard de Lagrée et à Francis Garnier de n'avoir pas retenu et signalé l'idée, dûe à l'amiral Bonard, d'un transbordement permettant d'esquiver les plus redoutables rapides. Le mémoire Bonard recommande par ailleurs un itinéraire original. L'amiral n'ignore pas que le Mékong est un fleuve en gradins. Il comporte une succession de biefs, séparés les uns des autres par de fortes dénivellations. Compte tenu de cet état de choses, c'est par l'amont qu'il faut l'attaquer plutôt que par l'aval. Les explorateurs auront donc tout intérêt à progresser du Nord au Sud, de façon à suivre la pente du courant. Après avoir, par le Yang-tsé-Kiang, atteint en Chine le Haut-Mékong, les voyageurs descendront le fleuve de manière à arriver en Basse-Cochinchine aux basses eaux, époque à laquelle le flot est beaucoup moins tumultueux. Entrepris dans ce sens, l'expédition ne demandera guère plus d'une année ¹.

On peut discuter des avantages respectifs de l'itinéraire

1. Tout comme le projet d'exploration dans le sens du Sud au Nord, qui fut retenu, le projet d'aborder le Mékong par le Thibet était dans l'air. En septembre 1866, un petit-neveu de Napoléon I^{er}, l'enseigne de vaisseau Louis-Lucien-Napoléon Wyse, envisagea, lui aussi, de descendre le Mékong à partir de Talifou, pour aller à la rencontre de Douard de Lagrée, qu'il aurait rejoint dans le Laos.

suggéré par l'amiral Bonard et de l'itinéraire qui fut suivi par la mission Doudart de Lagrée. Sur le papier et à première vue, le trajet Bonard, plus rationnel, apparaît comme plus séduisant. Il est permis cependant de se demander si l'approche du haut-Mékong par la Chine intérieure, à travers une région alors déchirée par la guerre civile, région dont l'orographie et l'hydrographie étaient totalement inconnues et dont la toponymie elle-même était des plus confuses, n'aurait pas soulevé des difficultés, équivalentes sinon supérieures, à celles que rencontrèrent dans l'escalade du fleuve Doudart de Lagrée et ses compagnons.

L'amiral avait prévu que le voyage s'achèverait à la fin de l'année 1865. Au dire du lieutenant de vaisseau Rieunier, qui devait participer à l'exploration, et probablement, la diriger, il ne fut pas donné suite au projet Bonard parce que son auteur fut empêché par la maladie de reprendre, comme il l'avait escompté, le gouvernement de la Cochinchine. On peut douter que cette raison ait été la seule en cause. Chasseloup-Laubat avait peu apprécié « le ton de mauvaise humeur » et de récrimination incessante du premier gouverneur de la Cochinchine. Il écarta *de plano* le projet Bonard, projet mort-né, dont les documents d'archives ne font aucune mention et dont il n'est même pas sûr qu'il ait été transmis à Saïgon, ni que l'amiral La Grandière en eut eu connaissance quand, en 1865, il prit la décision à Saïgon de recommander au ministre un projet qui avait été conçu en dehors de lui.

LA GENÈSE DU VOYAGE : L'ACTION PERSONNELLE DE FRANCIS GARNIER

Aux côtés de l'amiral Bonard, qui fut le premier à plaider dans les sphères officielles la cause de l'exploration du Mékong, il faut attribuer une place éminente à un très jeune officier, situé au bas de la hiérarchie. Avant et après l'ancien gouverneur de la Cochinchine, l'enseigne Francis Garnier déploya tant d'ardeur et d'insistance pour faire passer dans les faits une idée encore platonique qui soulevait beaucoup d'objec-

tions, qu'on peut voir en lui le vrai promoteur de l'expédition.

Déjà au cours du premier et très court séjour que, revenant de Chine, il fit en Cochinchine, de janvier à août 1861, Francis Garnier a entrevu et pressenti l'avenir commercial du Mékong. De Saïgon, le 8 mai 1861, il a fait tenir à sa famille en France un projet d'article sur la situation générale et sur les ressources de la Cochinchine française. Dans cette première esquisse, on lit ces lignes prophétiques : « Le fleuve du Cambodge, avec ses mille bras partout navigables, avec son cours gigantesque que l'on peut remonter jusqu'à cent lieues des côtes, amènera au siège de la nouvelle colonie tous les produits de l'intérieur. Les sympathies ainsi que les traités de commerce qui nous lient déjà ou qui vont nous lier avec le roi du Cambodge, avec les souverains du royaume de Birmanie et du royaume de Siam, ne manqueront pas de détourner à notre profit, par l'intermédiaire du fleuve, l'écoulement des richesses de ces pays inter-tropicaux... Sous tous les rapports en un mot, la Cochinchine pourrait remplacer le magnifique empire que la lâcheté de Louis XV nous fit perdre sans recours possible... »

Son congé en France écoulé, Francis Garnier revient en Cochinchine en avril 1863, pour y effectuer un second séjour, de trois ans celui-là, au cours duquel il se fera l'inlassable champion de l'exploration du Mékong. En juin 1863, moins de trois mois par conséquent après son débarquement en instance d'affectation, en rade de Saïgon, sur le vaisseau-ponton le *Duperré*, il conçoit le plan d'une exploration à entreprendre dans le haut du fleuve jusqu'au Thibet. Il envisage alors d'accomplir le voyage, « si l'autorisation et les moyens lui en sont accordés », en compagnie d'un pharmacien de la Marine naturaliste. L'amiral n'estime pas beaucoup ce pharmacien, sur lequel les documents d'archives ne nous apprennent rien. Il fait répondre au jeune enseigne qu'il prend note de ses bonnes dispositions, mais qu'il ne peut donner suite à son projet, qui manifestement manque de préparation et de maturité.

L'idée d'un voyage qui présente « un intérêt immense et grandiose », est entrée dans la tête de Francis Garnier ; elle n'en sortira plus. Pendant les années qui suivirent, cette idée sera l'incessante préoccupation du jeune officier, non rebuté par l'échec de sa première tentative. Abandonnant le service

à la mer, il se fait admettre dans l'administration civile de la Cochinchine, position qui lui procurera, outre d'appréciables avantages de solde, toutes facilités pour s'instruire du pays et pour compléter sa formation scientifique. Francis Garnier est affecté à Cholon, métropole économique de la Cochinchine, à quatre kilomètres de Saïgon. Inspecteur stagiaire des affaires indigènes, il est adjoint au préfet de l'arrondissement de Cholon-Tanlong. C'est au milieu de ce qu'on appelle alors le « bazar chinois », bruisant d'un intense mouvement commercial, que Francis Garnier va mûrir et étoffer son ambitieux projet, au sein « d'un charmant cénacle » de jeunes officiers de marine, « ardents, scrupuleux et dévoués », qui, comme lui, se bercent de l'espoir de « fonder une nouvelle France dans la péninsule indochinoise ». Nous ne reviendrons pas ici sur les célèbres « soirées de Cholon », où furent ébauchées les grandes lignes de ce qui devait devenir l'Indochine française ; nous les avons évoquées ailleurs ¹.

Dans la ville chinoise, au début de 1864 de concert avec ses camarades et amis, l'enseigne de vaisseau Henri de Bize-mont, inspecteur stagiaire lui aussi à Cholon, et l'enseigne Eliacin Luro, affecté à Mytho à son arrivée de France, Francis Garnier rédige un nouveau projet de reconnaissance complète du fleuve Cambodge : « Amiral, nous venons réclamer l'honneur de pénétrer les premiers dans l'Indochine centrale... Jamais inconnu plus séduisant, plus grandiose ne s'est offert à la curiosité des voyageurs. Jamais résultats plus importants n'ont été promis à leurs recherches. De toutes les régions de l'Asie, la plus mystérieuse, l'Indochine centrale est aussi celle qui intéresse le plus le développement de notre puissance dans les mers de Chine par les ressources immenses, les communications inattendues qu'elle peut offrir à notre activité... Il est inutile d'insister pour prouver combien serait précieuse la certitude de la navigabilité complète de ce grand fleuve, apportant jusqu'à Saïgon les produits du Laos et de la Chine centrale, qui dévient aujourd'hui sur Canton ou sur Bangkok à l'aide de pénibles transports à dos d'éléphant. Tout se réunit pour faire de cette exploration une entreprise aussi pratiquement utile que scientifiquement intéressante... » ²

1. Cf. *La geste française*, tome II, pp. 552-554.

2. Texte publié dans la *Geste française*, tome II, pp. 554-555.

L'idée du grand voyage est mise en avant ; elle ne progressera que lentement en France et même en Cochinchine, en raison d'une conjoncture politique franchement défavorable. Francis Garnier considère que son projet n'aboutira jamais s'il reste confidentiel et enfoui dans les tiroirs de l'administration locale. Bien que professionnellement tenu au silence, il décide de saisir l'opinion métropolitaine. Il développe ses idées dans deux brochures qu'à un an d'intervalle, il fait paraître en France, sous le pseudonyme transparent de G. Francis.

Dans son premier mémoire, G. Francis prend d'abord catégoriquement position contre la rétrocession de la Cochinchine, qui « livrerait le pays à un désespoir pire que la mort » Après quoi, avec un optimisme un peu aventuré, il affirme sa foi dans le Mékong « La route, si commode et si sûre que crée le Cambodge [Mékong] entraînera vers nos établissements tous les produits qui dévient aujourd'hui vers la Chine... Il faut prendre le Cambodge comme fil conducteur pour pénétrer jusqu'au Thibet... Qu'attend la France pour porter la lumière dans cette partie du monde ? » (*La Cochinchine française en 1864*, Paris, 1864).

Dans son second mémoire, G. Francis énumère les réformes qu'il convient de réaliser dans l'ordre administratif et économique pour assurer un rapide essor à la colonie naissante et balbutiante. Revenant sur le thème qui lui tient à cœur, il va jusqu'à émettre un jugement audacieux sur la légitimité de la domination française : « La conquête pacifique d'une région qui semble appelée à devenir un jour l'intermédiaire de la Chine avec l'Europe est la seule qui puisse légitimer et féconder la prise de possession de la Basse-Cochinchine... » (*De la Colonisation de la Cochinchine*, Paris, 1865).

Jugés « savants et lumineux » par le capitaine de frégate Trève, grand admirateur de son jeune camarade, les deux mémoires ne passent pas inaperçus ; ils attirent l'attention du ministre de la Marine, de plusieurs notabilités et même de l'Empereur¹. Ils contribuent efficacement à faire échouer le

1. Lettre de Henri de Bizemont à Francis Garnier, en octobre (ou novembre) 1864... « Mon père écrit que ta brochure se promène, le ministre de la Marine s'en est servi comme d'une arme pour attaquer le ministre des Affaires étrangères. La Cochinchine est « lancée et elle

projet de rétrocession de la Cochinchine à la Cour de Hué. Ne fût-ce qu'à ce titre, ils servent utilement l'idée de l'exploration du Mékong qu'il ne pouvait être question d'entreprendre tant que l'avenir politique de la Cochinchine française n'était pas assuré à long terme.

Entre temps, Francis Garnier est appelé à des responsabilités accrues. Promu sur place inspecteur de 3^e classe des affaires indigènes, il prend, au départ en congé du lieutenant de vaisseau Gaudot, la direction en titre de la préfecture de Cholon-Tanlong. Dans ce poste, le plus important de la Cochinchine après Saïgon il donne libre cours à l'intense besoin d'activité qui le dévore. Véritable Maître Jacques, comme tous ses collègues des affaires indigènes, dans cent domaines différents il abat une besogne considérable. Bâtitteur et urbaniste, il s'emploie à moderniser, à « haussmaniser » la cité chaotique qu'il a prise en charge. Président du tribunal, il rend la justice. Financier, il arrête le budget de la province, répartit et perçoit les contributions. Responsable de l'ordre, à l'occasion, il donne la chasse aux pirates et aux rebelles. C'est au dynamique préfet de Cholon que l'amiral La Grandière confie le soin d'organiser, en mars 1866, la première exposition de Saïgon, qui réussit « au delà de ce qu'on pouvait espérer ». En même temps que ces multiples tâches, Francis Garnier poursuit l'étude des caractères chinois et l'étude de la langue vietnamienne. Comme distraction, à ses moments perdus, il monte sur le petit théâtre d'amateurs de la préfecture, des soirées récréatives qui sont fort goûtées à Cholon et même à Saïgon.

Si absorbé qu'il soit par toutes ses attributions, Francis Garnier ne perd pas de vue un seul instant son souci majeur, le Mékong. Il ne se lasse pas d'agir et de faire agir en faveur de l'exploration du fleuve. Il demande au maréchal Vaillant, ministre de la Maison de l'Empereur, d'intervenir auprès de son collègue de la Marine pour emporter son adhésion au projet de voyage, qui tarde à se manifester. Pour toucher le grand public, il fait distribuer à Paris une note de propagande impri-

fait du bruit... » Le 16 mars 1865, Alexandre Garnier, à l'issue d'une visite à l'amiral Charner, écrit à son fils : « ... Selon Nogues, les ministres Baroche et Rouher se sont servis de ta brochure pour combattre le projet d'évacuation... »

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

mée à ses frais. En faveur de sa marotte, il « bat la grosse caisse », il presse les bureaux apathiques, il multiplie les lettres, les démarches, « les patriotiques instances ». Comme l'a fait l'amiral Bonard, il invoque l'urgence : si la France ne prend pas les devants, les explorateurs français trouveront les Anglais parvenus avant eux sur le Haut-Mékong, aux portes de la Chine.

Francis Garnier demeure sourd aux objurgations de ses parents qui le supplient de ne pas risquer sa santé et sa vie dans une si « aventureuse pérégrination ». Il déploie d'autant plus d'opiniâtreté qu'il se heurte à plus de réticences. Le ministère et le gouvernement local ont une autre optique que le jeune enseigne, improvisé préfet de la ville chinoise. A Saïgon même, on ne met aucun empressement à adopter le projet d'exploration, très critiqué. « C'est du gouverneur, écrit Francis Garnier, en août 1864, que je rencontre le plus de résistance. » Le téméraire préfet de Cholon est regardé comme un exalté et presque comme un fou. Heureusement, Francis Garnier ignore le découragement. Il a acquis du poids, de l'autorité. Le gouverneur compte et même compose avec lui. Francis Garnier se démène si bien, il insiste si fort qu'il vient à bout des lenteurs calculées, des attermoiements insidieux, des oppositions déclarées ou larvées¹. Il rallie à son idée le chef d'état-major de l'amiral, le capitaine de frégate de Jonquières, qui finit par se laisser persuader. Le gouverneur lui-même est gagné. Quand il part en congé en France, dans l'été de 1865, l'amiral La Grandière a pris la résolution de faire approuver à Paris le projet d'exploration du grand fleuve.

LE ROLE DU MINISTRE CHASSELOUP-LAUBAT ET DU GOUVERNEUR LA GRANDIÈRE

Le marquis de Chasseloup-Laubat détient le portefeuille de la Marine depuis novembre 1860. En tant que président de la

1. On trouvera *in fine* dans les pièces justificatives, de nombreux extraits de lettres provenant de fonds familial Garnier, riches d'enseignement sur la part d'initiative personnelle qui revient à Francis Garnier dans la conception et dans l'impulsion du voyage.

Société de Géographie de Paris, il porte une attention soutenue à tous les problèmes d'ordre géographique. C'est avec impatience que, à la fin de 1862, il a attendu les résultats du voyage d'investigation accompli par l'amiral Bonard sur la partie navigable du grand fleuve. Il conçoit fort bien les avantages qui pourraient être retirés d'une connaissance exacte du Mékong, de son cours, de son régime, des contrées qu'il arrose. Il est tout acquis au principe de l'exploration qu'il faudra certainement entreprendre un jour, mais il ne lui accorde pas un caractère de première urgence. Il voit la question en homme d'État. Il regarde comme plus pressants d'autres problèmes dont la solution lui incombe personnellement, celui d'assurer le maintien dans la Basse-Cochinchine d'une présence française, fortement contestée dans beaucoup de milieux métropolitains, celui également de mener à bien l'adaptation de la flotte française à de nouvelles et impérieuses exigences techniques (construction métallique, cuirassement, substitution de l'hélice aux roues à aubes). La question du Mékong figure à l'arrière-plan des soucis primordiaux du ministre. Le discours du trône prononcé le 5 novembre 1863 se borne à faire au Mékong, sans le nommer, une allusion aussi discrète que réservée : « L'entreprise cochinchinoise permettra de civiliser par le commerce l'arrière-pays. » Chasseloup-Laubat s'abstient donc de toute action positive. Il laisse de côté le projet d'exploration du fleuve que l'amiral Bonard lui a soumis en novembre 1864.

L'attitude du nouveau gouverneur de la Cochinchine est très proche de celle du ministre qui l'a désigné. Les instructions très détaillées que l'amiral La Grandière a reçues à son départ de France, ne contiennent pas un mot sur le Mékong. Le nouveau gouverneur ne prête aucune attention à l'exploration du grand fleuve, expressément prônée par l'amiral Bonard. A l'égard de son devancier, l'amiral La Grandière ne nourrit pas une dilection très prononcée. Il prend le contre-pied du système d'administration mis en œuvre par l'amiral Bonard ; sans hésiter, il rejette le plan de Saïgon ville de 500.000 habitants, entaché à ses yeux d'une coûteuse mégalomanie. La Cochinchine française a trop à faire dans l'immédiat pour seulement survivre ; elle ne peut pas se préoccuper d'un avenir à terme éloigné.

Il est un point pourtant sur lequel le nouveau gouverneur est disposé à prendre la suite de son prédécesseur, et même à enchérir sur lui ; c'est la politique à suivre à l'égard du royaume Khmer. S'il ne s'intéresse pas au fleuve Cambodge, La Grandière s'intéresse beaucoup en revanche au royaume du Cambodge, voisin de la Cochinchine française. Le Cambodge est tombé dans une décadence telle que son existence paraît menacée. L'extension de l'influence française sur les provinces Khmères accroîtrait beaucoup les chances de survie de la jeune colonie ; elle lui procurerait en outre le précieux avantage d'une solide couverture militaire à l'amont du grand fleuve vers l'intérieur des terres.

L'amiral La Grandière délègue auprès du jeune souverain cambodgien, dont le trône chancelle, menacé par des compétitions dynastiques, un officier de marine, dont il apprécie hautement l'intelligence et « l'esprit de convenance », le lieutenant de vaisseau Doudart de Lagrée. Chargé d'une mission particulièrement délicate qui exige autant de doigté que de fermeté, Doudart de Lagrée réussit pleinement au Cambodge. Il persuade le roi Norodom de se soustraire à la pesante tutelle siamoise. De son plein gré, le souverain Khmer accepte de placer son pays sous la protection de la France. Tenue secrète pour ne pas donner l'alarme à Bangkok, la convention de protectorat est froidement accueillie en France. Le ministre des Affaires étrangères, Drouhin de Luys appréhende des représentations de l'Angleterre, très influente au Siam ; il envisage de désavouer l'imprudent gouverneur, qui a outrepassé ses instructions. Il faut toute l'insistance de Chasseloup-Laubat pour décider son collègue à entériner le fait accompli. Après un assez long délai d'hésitation, le traité du protectorat cambodgien sera enfin approuvé à Paris, le 18 décembre 1864.

Cette fin de l'année 1864 représente un tournant important dans l'histoire de la Cochinchine française et dans celle du Mékong. A cette date l'hypothèque qui grévait l'avenir de la jeune colonie est levée. La Cochinchine française ne comprend encore que trois seulement des six provinces vietnamiennes ; il ne sera plus question désormais d'abandonner ces provinces, mais plutôt de leur ajouter les trois autres provinces. D'autre part, le protectorat du Cambodge place la France au voisinage immédiat des principautés laotiennes qui bordent le

Mékong sur plusieurs centaines de kilomètres ; la tentation grandit à Saïgon de s'avancer dans le mystérieux hinterland, dans le bassin du Mékong, dont les portes sont maintenant largement ouvertes.

Sous cette double influence, un courant d'opinion naît, se répand et se renforce à Saïgon en faveur de l'exploration du grand fleuve. « L'idée est dans toutes les têtes », a déjà constaté le commandant d'Ariès. Plusieurs officiers éprouvent le désir d'entreprendre l'exploration. La correspondance personnelle de Francis Garnier nous livre le nom de quelques-uns de ces officiers, auteurs de projet dont les détails ne sont pas parvenus jusqu'à nous ¹. Échafaudés à la hâte, simples ébauches, ces projets ont le mérite d'évoquer le problème du Mékong, mais ils sont trop dépourvus de consistance pour retenir l'attention des gouvernants. De tout autre nature, au contraire est le projet avancé par Francis Garnier et par ses amis de Cholon, projet que son principal auteur défend avec une insistance qui n'est pas sans importuner parfois le chef de la colonie.

A l'égard de Francis Garnier, l'amiral La Grandière a des sentiments complexes et mitigés. Il ne méconnaît pas la très louable activité déployée par le préfet de Cholon ; dans ses notes, il loue sans ambages : « l'intelligence, le dévouement absolu, l'énergie infatigable, les services distingués que cet officier a rendus dans tous les postes qu'il a occupés ». Mais il y a des ombres au tableau. L'amiral est quelque peu agacé par la personnalité très accusée, parfois débordante, d'un jeune et trop fougueux officier, fâcheusement enclin par surcroît à écrire dans les journaux. L'amiral n'a pu qu'applaudir à la part que Francis Garnier a prise dans le bon combat qu'il a mené lui-même contre l'éventualité d'une rétrocession de la Cochinchine. Il a été fort irrité au contraire par l'outrage de ce subalterne, assez féru de lui pour se permettre de préconiser la substitution en Cochinchine du régime civil au régime militaire, recommandation qui équivaut à demander la tête de l'amiral-gouverneur. Autant dire que Francis Garnier, opposant plutôt que courtisan, n'a pas l'oreille de l'ami-

1. Sur ces projets, cf. la lettre de Francis Garnier en date du 31 août 1864, dans les pièces justificatives.

ral. Cet état de choses explique pourquoi, jusqu'à la veille du départ de la mission, le préfet de Cholon n'aura pas la certitude d'être désigné pour faire partie du voyage.

L'amiral La Grandière n'est pas du tout convaincu que l'exploration du Mékong produira tous les heureux résultats que ses protagonistes en attendent. Il entrevoit des difficultés de toutes sortes — ce en quoi il demeure au-dessous de la réalité — et aussi des dépenses qui seront onéreuses pour le maigre budget d'une colonie à peine sortie des limbes, où il y a tant à faire. Il est cependant bien difficile au gouverneur de professer un total scepticisme à l'encontre d'un vaste dessein dont son prédécesseur a saisi les bureaux ministériels. Peu à peu la vision de l'amiral La Grandière se modifie, ses préventions s'atténuent, son horizon s'élargit. Ébranlé d'abord, converti ensuite, l'amiral consent à prendre à son compte le projet de voyage. Mais ce n'est pas de Saïgon et par la voie officielle, qu'il formulera la proposition. Il préfère attendre et traiter la question verbalement à Paris, auprès du ministre compétent, d'homme à homme.

Laissant l'intérim du gouvernement à l'amiral Roze, commandant de la division navale des mers de Chine, La Grandière quitte Saïgon le 30 mars 1865. Au cours de son congé dans la métropole, qui se prolongera jusqu'en octobre, il entretient comme il est naturel le ministre dont il relève, des affaires de son ressort. Au cours d'une audience au début de juin 1865, il sollicite de Chasseloup-Laubat l'autorisation d'organiser un grand voyage d'exploration dans le bassin du Mékong. Chasseloup-Laubat ne saurait désapprouver un tel dessein, mais il estime qu'il faut se garder de toute précipitation. Il élève diverses objections ; le voyage peut être mal interprété ; il risque de soulever des complications diplomatiques ; il est imprudent de lancer une expédition toute pacifique dans des contrées ensauvagées, loin de ses bases ; mieux vaudrait attendre encore et procéder un peu plus tard, par bonds successifs. La Grandière pense maintenant qu'il ne peut pas faire moins que son prédécesseur dont les bureaux du ministère lui ont fait connaître le projet ; il a le ferme propos d'aboutir. Il fait valoir ses arguments ; il montre les avantages qui découleront de la reconnaissance du fleuve et de tant de contrées inconnues. Chasseloup-Laubat se laisse fléchir ; le

9 juillet 1865, il annonce à la Société de Géographie qu'il va être procédé à l'exploration du grand fleuve « qui représente tout l'avenir commercial de la Cochinchine française ». Le ministre pose cependant deux conditions : l'amiral-gouverneur assumera la responsabilité de l'entreprise et les frais seront à la charge du budget local de la colonie. La Grandière l'a emporté, il accepte ces conditions. Il reçoit un blanc-seing ; c'est lui qui arrêtera les modalités de l'expédition.

Le projet est soumis au ministre des Affaires étrangères. Drouhin de Luys, cette fois, ne se fait pas prier ; il donne son quittus ; au passage, il formule le désir que son Département soit représenté dans la mission. Cela va de soi. Pour déférer au vœu du ministre, La Grandière propose et fait agréer son neveu, le vicomte de Carné, attaché à la direction des consulats au quai d'Orsay. Chasseloup-Laubat sollicite le 24 octobre 1865 la consécration de l'Empereur. Celle-ci est octroyée à la fin décembre. Le jeune de Carné prend les devants, il débarque à Saïgon le 28 décembre 1865.

Très longtemps après l'événement, quelques semaines avant de mourir, l'amiral La Grandière se targuera, dans une lettre de Quimper datée du 12 janvier 1876, d'avoir joué un rôle prépondérant dans l'envoi de la mission du Mékong. Sans être inexacte, cette assertion ne doit pas être prise au pied de la lettre. Elle appelle un correctif. Au second gouverneur de la Cochinchine revient le double mérite d'avoir, d'une part, suscité et enlevé de haute lutte à Paris la décision d'exécution, et d'avoir, ensuite tout disposé pour l'organisation du voyage. Mais cela n'implique pas pour autant que l'amiral La Grandière ait été l'initiateur, le promoteur de la mission. C'est seulement après un délai de réflexion de deux années que le gouverneur a fait sien un projet dont sa correspondance officielle ne fait aucune mention jusqu'à la fin de 1865. L'amiral La Grandière s'est borné à accueillir une idée conçue en dehors de lui. Il n'a été que l'ouvrier de la onzième heure. L'enfant qu'il a pris entre ses bras pour le présenter au ministre n'était pas le sien.

LA PART DE DOUDART DE LAGRÉE

Selon le commandant de Villemereuil, fervent admirateur de son ami, Doudart de Lagrée aurait déjà songé à un voyage d'exploration du Mékong « pendant les vacances » de l'année 1862, c'est-à-dire avant même qu'il ait été question de son affectation en Extrême-Orient. A cette date, Doudart de Lagrée aurait dit à son frère Jules, en lui montrant du doigt le Mékong sur une carte de l'Asie : « Je serais bien malheureux si je ne parvenais pas un jour ou l'autre à me faire confier une mission importante dans ces contrées. » Si elle n'a pas été forgée après coup pour les besoins de la cause, une telle vue prophétique ne peut avoir été qu'une prémonition des plus vagues. Nous connaissons, en effet, les raisons qui incitèrent Doudart de Lagrée à solliciter son envoi en Indochine, raisons uniquement d'ordre médical. Le 29 octobre 1862, le lieutenant de vaisseau Doudart de Lagrée s'adresse au ministre de la Marine en ces termes : « Une altération momentanée de ma santé ¹ m'a obligé à prendre un poste à terre [au premier conseil de guerre permanent à Toulon]. Depuis un an, ma carrière est entravée... Aujourd'hui, l'affection dont j'étais atteint a disparu. Il ne me reste que l'ardent désir de reconquérir par ma bonne volonté le temps et les titres perdus. J'ai l'honneur de vous demander d'être envoyé en Cochinchine ou dans tout autre station des pays chauds où mes services pourront être employés ². »

Débarqué à Saïgon le 13 janvier 1863, Doudart de Lagrée reçoit presque aussitôt le commandement de l'avisos le *Gia-dinh*, affecté à la station navale du Cambodge. De prime abord, il s'engoue pour le pays à la fois très ancien et très jeune, dans lequel il a pour mission d'introduire la France. Il étudie la langue Khmère, il recherche et traduit les vieilles chroniques royales ; il s'initie aux coutumes et aux arts du cru. Épris d'archéologie et d'épigraphie, il recueille les anciennes inscriptions, il scrute les monuments édifiés à l'époque de la

1. Doudart de Lagrée souffrait de laryngite chronique. En juillet 1862, il avait obtenu un congé de trois mois pour faire une cure à Allevard.

2. Sur la lettre on lit cette annotation marginale : « Envoyer cet officier à la disposition de l'amiral Bonard. Dire que c'est sur sa demande. »

splendeur d'Angkor, les temples aux proportions cyclopéennes, dont les ruines, éparses dans la grande forêt tropicale, subissent les assauts d'une végétation luxuriante qui les enserre, les étreint et les disloque. Doudart de Lagrée n'a garde d'oublier le mandat politique qui lui a été assigné. Très rapidement, il gagne l'estime et la confiance du souverain et des mandarins cambodgiens. Il déjoue les intrigues nouées autour d'eux par les émissaires de la cour de Bangkok, experts dans le maniement alterné de la ruse, de la flatterie et de l'intimidation. Doudart de Lagrée n'est pas dupe de leurs manœuvres cauteleuses. Il met en œuvre une diplomatie très souple et, au besoin, très énergique, qui ouvre la voie aux tractations qui, quelques mois plus tard permettront à l'amiral La Grandière d'enlever sans effort son traité de protectorat.

Ainsi que plusieurs de ses camarades de Saïgon, Doudart de Lagrée a perçu très vite les perspectives immenses qu'un fleuve tel que le Mékong pouvait et devait offrir aux deux jeunes établissements français de la péninsule indochinoise. Dans l'été de 1863, comme ses instructions le lui ont prescrit, il reconnaît à son tour le fleuve jusqu'aux premières cascades ; il pense que l'impressionnant barrage rocheux de Sambor-Samboc ne constituera peut-être pas un obstacle aussi absolu qu'on en peut juger à première vue. Il forme le dessein de remonter le Mékong jusqu'au Thibet, « à sept cents lieues d'ici ». Le 13 novembre 1863, il tient à un correspondant ce propos qui ressemble étrangement à ceux de Francis Garnier au même moment : « Si on m'en laisse le temps, j'irai explorer les pays supérieurs dont on dit de grandes choses, et les populations sauvages qui, de ce côté, nous séparent de la Chine. » Par une lettre du commandant d'Ariès, en rapports fréquents, de Mytho, avec Doudart de Lagrée au Cambodge, nous savons que Doudart de Lagrée, à la fin de l'année 1863, projetait, lui aussi, une exploration du Mékong. Louis-Lucien-Napoléon Wyse relate, de son côté, que l'amiral La Grandière lui aurait dit un jour : « C'est Doudart de Lagrée qui, par ses études au Cambodge, m'a permis de songer à l'exploration du Cambodge (Mékong). »¹

L'amiral La Grandière apprécie particulièrement les capa-

1. L. N. WYSE : *Doudart de Lagrée*, Grenoble, 1889.

cités et le caractère de celui qu'il a choisi pour le représenter dans le royaume Khmer. Il voit en lui le chef que son expérience et sa maturité qualifient tout naturellement pour mener à bien la difficile expédition du Mékong.

A son retour de France, l'amiral-gouverneur appelle à lui Doudart de Lagrée et il le pressent. Nous connaissons la scène, saisie sur le vif par Doudart de Lagrée lui-même. Doudart est en séjour à Saïgon chez son ami, le directeur de l'Intérieur Paulin Vial. Le 21 décembre 1865, il écrit à sa belle-sœur : « En arrivant à Saïgon, j'ai été bien accueilli et même choyé par mon amiral revenu de France. Après avoir pendant deux jours, causé longuement des choses du Cambodge, j'ai entamé la question personnelle et je lui ai dit, le plus diplomatiquement possible, que j'éprouvais le besoin d'aller faire un tour en France. Il m'a d'abord répondu qu'il n'avait aucune objection à me faire, qu'il me chercherait un remplaçant, mais tout cela était dit d'un air si drôle que j'ai cru comprendre qu'il avait une arrière-pensée. Et, en effet, après un silence assez long et fort solennel, il m'a posé à brûle-pourpoint la question suivante : « Est-ce que vous ne seriez pas homme à tenter de remonter le fleuve pendant six ou sept cents lieues ? à aller voir ce qui se passe au Thibet, dans l'intérieur de la Chine, etc... ? » Sœur, qu'auriez-vous répondu à ma place ? Moi j'ai dit : Pourquoi pas ? et je me suis mis à rire... L'amiral aussi. Alors il m'a raconté que, d'après les ordres de l'Empereur, une expédition d'exploration allait être tentée... On aurait renoncé à envoyer des savants qui, suivant leur noble habitude, auraient été ahuris et fatigués au bout de huit jours... Enfin, l'amiral m'a proposé d'être le chef de l'expédition projetée... Je n'ai accepté que sous condition. Paris va sans doute retarder l'affaire de telle façon que rien n'aboutira cette année... En tout cas, un pareil voyage (s'il est possible) ne pouvant se faire qu'en plusieurs reprises, j'aurai toujours le temps d'aller vous voir. Le plan que je suis en ce moment est celui-ci : amener l'amiral à me laisser partir aussitôt que Paris aura décidé ; faire une excursion préparatoire de deux ou trois mois et aller en France au mois de mai pour revenir et recommencer en janvier 1867, si l'affaire me semble exécutable. »¹

1. VILLEMEREUIL, *op. cit.*, p. 442-443.

Ce texte très important nous apprend que les préférences de Doudart de Lagrée allaient à un voyage coupé, se déroulant en plusieurs bords, à franchir l'un après l'autre, chacun tirant profit des expériences faites au cours du précédent. Il nous apprend aussi que Doudart de Lagrée n'envisageait pas un départ immédiat. Éprouvé par un séjour de trois ans et demi sous les tropiques, il ressentait le besoin d'aller refaire ses forces en France. En octobre 1865, il fait savoir à sa famille qu'il compte être à Toulon le 1^{er} mai 1866, au plus tard. A la même époque, il conseille à un de ses correspondants de ne pas lui répondre en Indochine, où son message ne pourrait pas le toucher parce qu'alors il se trouverait en France.

Doudart de Lagrée n'est donc pas sans connaître des hésitations et des réticences. Quelle que soit son incertitude, il n'a pas l'intention de se dédire. Il a promis son concours à l'amiral, le ministère a donné son approbation ; les dés sont jetés. Malgré son état de santé déficient, Doudart de Lagrée ne se dérobera pas. Au début de 1866, il s'attelle à la besogne. Il prépare l'itinéraire du voyage et il en dresse l'avant-programme. Il rédige des notes détaillées et des devis, dont une partie seulement nous est parvenue¹. Dans une de ses notes, il expose les résultats qu'on peut attendre de l'expédition : « Saïgon pourrait être appelé à devenir l'entrepôt des produits de la Chine méridionale. Que le courant commercial soit long à créer, je l'admets ; qu'il soit chimérique, je le nie et c'est encore chez les Anglais que j'en trouverai la preuve. » La mission pourrait comprendre quatre officiers, un agent des travaux publics et un agent des Affaires étrangères. Il y aura lieu de demander des autorisations de passage aux états dont on traversera le territoire, à la cour d'Ava [Birmanie] et à la cour de Pékin notamment ; pour le royaume de Siam, dont on trouvera l'autorité établie presque partout, *de facto* sinon *de jure*, on se bornera à « l'avertir impérativement » du voyage. « Quelle que soit la portion de la route qui sera jalonnée par

1. Le commandant de Villemerueil a recueilli et publié plusieurs brouillons et minutes établis par Doudart de Lagrée à l'intention de l'amiral La Grandière (pp. 455-468). Ces notes ont servi de canevas pour « les instructions définitives » données à la mission, instructions reproduites *in extenso* dans VILLEMEREUIL (pp. 468-476) et en extraits dans la *Geste française* (pp. 556-557).

nos pionniers, ce sera l'honneur de la Marine de l'avoir ouverte, après avoir fondé par la conquête l'influence de la France en Extrême-Orient. »¹

De Pnom-Penh, le 5 avril 1866, Doudart de Lagrée, de retour des « belles ruines d'Angkor », rend compte à l'amiral qu'il a rencontré des Anglais qui l'ont interrogé sur le projet d'exploration, connu à Bangkok depuis quelques mois déjà. Doudart fait observer que, de Bangkok jusqu'au Yunnan, il y a un mois de marche en moins que de Saïgon au Yunnan ; si l'entreprise n'est pas menée plus rondement, il est à craindre que « les Anglais ne nous préviennent aussi (comme à Angkor) dans le haut du fleuve ». C'est un fait que Paris ne manifeste pas beaucoup d'empressement. Le voyage ne serait-il pas remis en question ? Du Cambodge, Doudart de Lagrée écrit à sa belle-sœur, le 16 avril 1866 : « Toute cette affaire du grand voyage se régularise bien lentement et m'impatiente. Si je n'avais pas dit oui, je reculerais peut-être, mais il n'est plus temps maintenant. »

Le grand jour approche pourtant. Le très consciencieux Doudart de Lagrée s'effraie de la lourdeur de la tâche qu'il a assumée. Un sombre pressentiment l'envahit. Une semaine avant le départ, le 30 mai 1866, il fait part à son frère Jules de ses idées noires... « Je suis chez Vial depuis trois semaines. Quelle charge j'ai prise et comme j'en sens le poids au moment décisif... Que de difficultés pour nourrir tout ce monde, le transporter, le soigner dans un pareil climat, à travers des pays inconnus et presque sauvages... Mathilde m'écrit de ne pas partir, mais je n'ai plus le choix... Ce n'est qu'à la fin de la saison des pluies, vers le premier décembre, que je prendrai mon élan, avec ceux qui auront pu résister aux premiers essais... »

LE VOYAGE

Renonçant à son projet d'aller se soigner en France, Doudart de Lagrée a bien spécifié qu'il entendait être le chef réel

1. Note autographe datée de 1866, sans autre précision de date, Archives centrales de l'Indochine, n° 11.872.

et incontesté de la mission, « tel que l'est un capitaine à bord de son navire ». Tout au long du voyage, il se comportera comme il le faisait naguère sur la dunette. Il s'imposera à tous avec une autorité naturelle à laquelle nul ne songera un instant à se dérober ¹.

Le second sera chargé des observations astronomiques et des cartes. L'amiral a désigné pour ce poste Francis Garnier en raison de ses connaissances scientifiques étendues. Francis Garnier ne prend aucun ombrage de sa position subordonnée envers un chef qui possède sur lui une supériorité de grade et d'âge très marquée ². Loin de se heurter, les deux officiers manifesteront constamment l'un à l'égard de l'autre une estime et une sympathie qui ne feront que croître.

La mission est complétée par l'adjonction de trois officiers de marine et d'un civil : l'enseigne Louis Delaporte, chargé des dessins, de l'escorte et de l'intendance ; le chirurgien de marine Joubert, chargé des observations géologiques ; le chirurgien Thorel, chargé des observations d'histoire naturelle ; le vicomte Louis de Carné, chargé de la description des pays traversés et de l'étude des questions commerciales ³.

Le 5 juin 1866, jour du départ, de nombreux Saïgonnais viennent saluer les « valeureux pionniers de la science », que beaucoup regardent comme voués à la mort. Bien que le voyage soit considéré comme une mission de sacrifice, lourde de périls, un grand nombre d'officiers se sont déclarés volontaires ; l'amiral a donc pu faire porter son choix sur des offi-

1. Notes de La Grandière sur Doudart de Lagrée, en date du 25 août 1867 : « Santé faible, soutenue par une grande énergie. Officier de mérite, d'un grand jugement, de la fermeté et du savoir en tout. Ces qualités m'ont décidé à lui confier la direction de l'expédition pénible et périlleuse du Mékong. Jusqu'à présent les résultats sont bons et tout me prouve que j'ai bien placé ma confiance. Proposé pour officier de la Légion d'Honneur. »

2. Au départ de Saïgon, Doudart de Lagrée a 43 ans d'âge et 18 mois de grade comme capitaine de frégate. Francis Garnier a 27 ans et n'est qu'enseigne de 1^{re} classe ; il sera promu lieutenant de vaisseau au début du voyage, le 15 août 1866.

3. L'escorte comprend un interprète français, qui devra être renvoyé pour inconduite, et un interprète cambodgien ; 4 matelots ou soldats de l'infanterie de marine ; 2 matelots tagals (Philippins) et 7 miliciens annamites. La mission emporte 25.000 francs en lingots d'or, piastres mexicaines et monnaies siamoises, 150 caisses d'approvisionnements et de bagages, d'un poids moyen de 30 kilos chacune.

ciers d'un mérite éprouvé. On remarquera qu'un seul des trois signataires du premier en date des projets d'exploration a été retenu ; Bizemont devenu officier municipal de Saïgon, a retiré sa candidature pour raison de santé ; Luro, appelé à continuer à Cholon l'œuvre de Francis Garnier, a été écarté pour des raisons non élucidées.

Il n'est pas question de retracer la lente progression des voyageurs s'élevant jour après jour dans les latitudes septentrionales de la péninsule jusqu'en Chine. Nous nous bornerons à donner une chronologie succincte du voyage et à en relater les principaux épisodes, en soulignant la contribution particulière des deux chefs successifs de la mission ¹.

Doudart de Lagrée n'a pas voulu limiter la portée de l'exploration en la restreignant au cours du Mékong ; sa curiosité s'applique à l'ensemble du bassin. Il n'est pas indifférent, en effet, de savoir jusqu'où se sont étendues dans le passé et jusqu'où s'étendent encore les zones d'influence revendiquées concurremment par la cour de Bangkok et par la cour de Hué. A cette fin, les voyageurs accompliront, groupés ou sépa-

1. Chronologie du voyage. — Entre parenthèses, la situation en latitude, degrés et minutes ; les chiffres qui indiquent les minutes sont seulement approchés. Quelques dates aussi sont incertaines, à un ou deux jours près, en raison des différences de quantités entre le journal de route de la mission et les relations particulières des voyageurs, évidemment dépourvus de calendrier, à partir de 1867.

Année 1866 :

5 juin : Départ de Saïgon.

Du 8 au 14 juin : A Pnom-Penh (11° 35').

Du 23 juin au 1^{er} juillet : A Angkor (13°40').

7 juillet : Départ définitif de Pnom-Penh.

Du 9 au 13 juillet : A Kratié (12°30'). Transbordement de la canonnière n° 30 sur des pirogues.

Du 14 au 19 juillet : Rapides de Samboc (12°33') et de Sambor (12°48').

22 juillet : Rapides de Préapatang (13°10').

Du 21 juillet au 14 août : Séjour à Stung Treng (13°32'), première cité laotienne.

Du 17 août au 6 septembre : A Khong (14°05'). Cataractes de Khôn (13°55').

11 septembre : Début du séjour à Bassac (14°54').

Du 2 au 23 novembre : Première course de Francis Garnier à la recherche des passeports.

Du 2 novembre au 4 décembre : Excursion de Doudart de Lagrée à Attopeu.

26 décembre : Départ de Bassac.

rément, de nombreuses reconnaissances subsidiaires sur les deux rives du Mékong, spécialement sur la rive gauche.

Pendant tout le mois de novembre 1866, Doudart de Lagrée, s'éloignant de Bassac, reconnaît un massif montagneux circonscrit par deux affluents de gauche, le Sédong et le Sékong. Cette excursion permet de faire plusieurs constatations intéressantes. La région d'Attopeu est placée tout entière sous la domination siamoise ; elle est le centre d'un lucratif trafic d'esclaves à destination du Cambodge. Razziés sur les populations sauvages, que les Cambodgiens appellent Khas et les Annamites Moïs, les esclaves, achetés sur place 100 ou 150 francs en marchandises par unité, sont revendus 500 francs à Pnom-Penh. Les forêts laotiennes s'avèrent déjà comme fort malsaines ; de violents accès paludéens mettent en danger les jours de Doudart de Lagrée ; ses deux compagnons de route paient, eux aussi, leur tribut aux fièvres malignes.

La mission prolonge son séjour à Bassac de septembre jusqu'à la fin de décembre 1864, pour attendre la fin de la saison des pluies et aussi dans l'attente des passeports, qui, lors du départ, n'étaient pas parvenus à Saïgon. Le Céleste Empire vient à peine de s'ouvrir aux influences occidentales ; les voyageurs ne peuvent espérer y pénétrer s'ils ne sont pas munis de papiers en règle. Doudart de Lagrée espère que les précieux documents auront été entre temps transmis de Saïgon à Pnom-Penh. Il envoie à leur recherche Francis Garnier, à peine remis d'une très sérieuse atteinte de santé, mais qui ne demande qu'à payer de sa personne ¹.

Parti de Bassac le même jour que Doudart de Lagrée pour Attopeu, Francis Garnier a été arrêté à Stung-Treng par le mandarin laotien qui a refusé de le laisser continuer en raison de l'occupation de Sambor et Samboc par les bandes du prétendant cambodgien Poukombo. Contraint de rebrousser chemin, il est revenu à Bassac sans avoir pu établir la communication avec le Cambodge. Doudart de Lagrée demande à

1. De Bassac, le 27 octobre 1866, Doudart de Lagrée signale à l'amiral que l'état de M. Garnier a fortement empiré ; une fièvre rémittente a dégénéré en « fièvre typhoïde » (fièvre des bois). Le malade a perdu connaissance : « On a craint que, dans un moment de délire, il ne se jette dans le Mékong. Pendant trois jours nous avons eu à son sujet les plus graves inquiétudes. Heureusement, son énergie morale et les soins assidus dont il a été l'objet, lui ont permis de se rétablir. »

son second d'entreprendre une nouvelle tentative de liaison, non plus par le fleuve mais par la voie de terre, sur la rive droite. Francis Garnier se remet en route, à Oubon, le 10 janvier 1867. Le 29 janvier il arrive à Angkor¹. Le mandarin siamois du lieu lui déconseille fortement de poursuivre, car il est très probable que les Poukombistes occupent le débouché du grand lac Tonlé-Sap. Francis Garnier se lance tout de même. Il réussit à passer et arrive à Pnom-Penh dans la nuit du 5 au 6 février. Il trie le courrier, impatientement attendu, que lui remet le représentant de la France près du Protectorat. Les messages de France les plus récents datent de cinq mois ! Il a la satisfaction de trouver les lettres du prince Kong, régent de l'Empire chinois, « Sésame ouvre-toi », qui permettra l'achèvement du voyage. Malheureusement manquent les passeports birmanes et aussi les passeports de la cour de Hué, qui n'ont pas été envoyés parce que les populations riveraines du Mékong ne sont pas tributaires de la dite cour. Manquent aussi les instruments de précision demandés en France, que l'administration de Saïgon n'a pas encore reçus ou qu'elle a négligé de faire suivre en temps utile. Nécessité fait loi, les voyageurs se passeront de ces instruments !... Francis Garnier repart de Pnom-Penh le 8 février. Opérant son retour « avec une rapidité remarquable » écrit Doudart de Lagrée, il rejoint la mission le 9 mars, à Houten au Nord d'Ou-

1. *Année 1867 :*

- Du 6 au 20 janvier : Séjour à Oubon (15°14').
- Du 30 janvier au 13 février : Rapides de Kemmarat (16°03').
- De janvier à mars : Deuxième course de Francis Garnier à la recherche des passeports.
- Du 6 au 12 mars : Séjour à Houten (17°34').
- Du 27 mars au 1^{er} avril : Séjour à Nong-Kay (17°55').
- Du 2 au 4 avril : Séjour à Vientiane (18°).
- 18 avril : Paklaï (18°10').
- Du 29 avril au 25 mai : Séjour à Luang-Prabang (19°54').
- De juin à fin septembre : Lente progression dans les états Shans (Sip Song Panna, Laos birman).
- Du 27 septembre au 7 octobre : Séjour à Xieng-Hong (22°).
- Du 18 au 30 octobre : Séjour à Sémao, première ville chinoise (22°47').
- 20 novembre : Arrivée sur le Ho-ti-Kiang (cours supérieur du Song-Koï ou Fleuve Rouge).
- Du 27 au 29 novembre : Francis Garnier descend une partie du haut Song-Koï.
- Du 3 au 9 décembre : Séjour de la mission à Lin-ngan-Fou (23°37').
- 23 décembre : Arrivée à Yunman-Fou (25°06').

bon. Presque seul dans une région insurgée, sans interprète, d'Oubon à Houten, Francis Garnier a parcouru, en partie à pied, 1.660 kilomètres en 60 jours.

Ces deux courses exténuantes, accomplies « avec une rare intrépidité », achèvent de modifier l'opinion assez réservée que Doudart de Lagrée de prime abord s'était faite d'un Francis Garnier inconnu de lui¹. Déjà le 6 août 1866, de Stung-Treng Doudart de Lagrée a fait savoir à l'amiral-gouverneur combien il était satisfait de son second : « M. Garnier est celui dont l'intelligence et l'ardeur nous apporteront les meilleurs résultats ; il est instruit et capable, il observe bien ; il travaille sans relâche... Ma plus grande tâche vis-à-vis de lui est de maintenir son activité dans la limite de ses forces. » Avant de quitter Bassac, le 19 décembre 1866, Doudart de Lagrée, décidément bon psychologue, trace de Francis Garnier un portrait plus détaillé, dans lequel il enchérit sur le compte de son *ad latus* : « M. Garnier est fort intelligent et s'occupe avec une inaltérable ardeur. Il va au-devant de toutes les corvées pénibles. Avec des moyens restreints, il nous donnera, j'en suis convaincu, de bons et sérieux résultats. Sa grande facilité et aussi, j'en conviens, les gâteries de ses camarades de Cochinchine lui ont donné une tendance à juger trop vite et quelquefois à exagérer ce qu'il voit, mais ce sont des défauts que le temps corrigera. J'affirme en tout cas que, s'il venait à me manquer, ce serait pour l'expédition, une perte irréparable. »

Une autre occasion va bientôt s'offrir au chef de la mission de témoigner l'entière confiance que son second lui inspire. Dans le courant de 1867, la mission se heurte sur le Mékong laotien à une série de rapides infranchissables, qui doivent être contournés à pied sec. Dès avant Luang Prabang, les voyageurs ont acquis la conviction qu'il ne pourra être question de remonter le Mékong en bateaux à vapeur. En dehors même des cataractes, il existe des remous violents, des tourbillons vertigineux, des courants de foudre, qui rendent

1. Le 15 décembre 1866, de Bassac, Francis Garnier a écrit à ses parents : « Le commandant, avec qui je n'étais pas très bien au départ, je ne sais pourquoi, m'est complètement revenu heureusement, et il m'aide un peu. Il a d'ailleurs reconnu que j'avais raison sur tous les points en litige et il n'essaie plus de me convertir à La Grandière. »

la navigation extrêmement difficile, voire impossible. Il est évident que le Mékong n'est pas et ne pourra pas devenir « le fleuve commercial », sur lequel on avait fondé tant d'espoirs...

Devant une telle constatation, Doudart de Lagrée s'interroge. Sans doute, l'expédition a-t-elle pour objet la reconnaissance du fleuve, mais sa véritable raison d'être est la recherche d'une voie d'accès à la Chine. Le Mékong ne peut apporter la solution, mais peut-être existe-t-il une autre solution. Doudart de Lagrée croit savoir qu'au XVIII^e siècle, les missionnaires, lorsque la persécution leur interdisait les ports du littoral, pénétraient en Chine par un fleuve aboutissant dans le golfe du Tonkin, le Song-Koï ou Fleuve Rouge. Bien que portée sur les cartes des Jésuites, cette ancienne route est tombée dans un complet oubli¹. Il y a lieu de s'informer à son sujet.

A cette fin, une novation doit être apportée aux instructions de l'amiral. Pour la première fois Doudart de Lagrée consulte ses subordonnés. Trois d'entre eux, et notamment Francis Garnier, « hypnotisé par le Mékong », critiquent amèrement la modification proposée au programme de la mission ; ils opinent qu'il ne faut pas interrompre la reconnaissance du fleuve. Doudart de Lagrée ne se laisse pas détourner de son idée, il passe outre à l'objection. Convaincu désormais de « l'in-navigabilité » du Mékong, il décide d'entreprendre des recherches en direction de l'Est et du Sud-Est. De Sema,

1. S'il a eu le pressentiment du Song Koï, Doudart de Lagrée n'en peut pas être regardé comme l'inventeur. En équité, ce titre revient à un certain Charles Duval, sous-officier d'un bataillon de tirailleurs algériens détaché en Cochinchine au temps de l'amiral Bonard. Dans l'été de 1863, Charles Duval se fit mettre en congé et se rendit secrètement, à ses risques et périls, au Tonkin, pour soutenir l'action que les partisans de la dynastie déchuée des Lê menaient contre l'usurpateur Tu Duc. Cette diversion, dépourvue de tout caractère officiel, avait pour but d'effrayer la cour de Hué et de l'inciter à hâter la ratification du traité de juin 1862, toujours en suspens. Duval reconnut les bouches du Song Koï ; en décembre 1863, il les signala au maréchal Randon, ministre de la Guerre, comme susceptibles d'ouvrir vers la Chine une route bien préférable à celle du Mékong, impraticable au Nord du 13^e parallèle. L'antériorité de Duval n'enlève rien à Doudart de Lagrée ; la Guerre s'abstint, en effet, de communiquer à la Marine la correspondance du sergent Duval. Comme tout le monde, Doudart de Lagrée ignore tout, en 1867, du voyage clandestin effectué quatre ans plus tôt par Duval. Sur l'équipée de Charles Duval, cf. la *Geste Française*, p. 492.

où la mission est entrée en territoire chinois, il rend compte à l'amiral en ces termes : « Nous allons étudier les voies commerciales nouvelles qui, dans l'avenir, peuvent entrer en relation avec la Cochinchine française... Reconnaître le Haut-Songkoï et la frontière du Tonkin, tel est le but que nous allons poursuivre » (30 octobre 1867).

S'écartant du Mékong, la mission pénètre dans le bassin du Song Koï. Le 20 novembre, elle atteint le Ho-ti-Kiang, branche principale du haut Song-Koï. Qu'en est-il de ce cours d'eau ? Où commence sa navigabilité ? Trop affaibli déjà par la maladie pour entreprendre lui-même l'exploration du Song-Koï, Doudart de Lagrée délègue ce soin à son second. Francis Garnier se sépare de la mission avec laquelle il concerta un rendez-vous dans la ville chinoise de Lin-Ngan-Fou. Les 27, 28, 29 novembre 1867, il descend seul le Ho-ti-Kiang sur quarante milles environ. Il ne peut aller plus loin. Les bateliers, arrêtés, par un rapide, refusent de le franchir. Ce refus, le mauvais vouloir des populations, le défaut de passeports de Hué pour entrer au Tonkin, le contraignent à revenir en arrière. Comme prévu, il rallie la mission. Les renseignements qu'il rapporte coïncident avec ceux que Doudart de Lagrée a lui-même, recueillis chemin faisant. Ces renseignements sont d'un haut intérêt. Au dire des habitants, à quelques lieues plus en aval, à partir du marché renommé de Mang-Hao, le Song-Koï ne présente plus d'obstacles sérieux ; les barques du pays descendent aisément jusqu'à son embouchure dans le golfe du Tonkin. Doudart de Lagrée se félicite d'avoir un moment détourné la mission de son objectif initial. Quelques jours plus tard, le 6 janvier 1868, il signale à l'amiral les perspectives nouvelles que déjà il entrevoit : « Le Mékong nous échappe, nous le retrouvons dans le Song-Koï. L'affirmation de cette route sera sans doute un des résultats les plus utiles de notre voyage. » Par une illumination prophétique, le chef de la mission reporte son espérance du Mékong décevant sur le fleuve autrement prometteur du Tonkin, du Tonkin dans lequel, par un extraordinaire concours de circonstances, le second de Doudart de Lagrée rencontrera bientôt la mort.

Les instructions de l'amiral interdisaient de communiquer à des tiers aucun document ou récit particulier du voyage,

aussi longtemps que les résultats de l'exploration n'auraient pas été officiellement portés à la connaissance du public. « Vous savez, écrit Francis Garnier à ses parents, que nos découvertes sont des secrets d'État. » Il importait, en effet, de ne pas attirer sur le versant oriental de la péninsule, par des divulgations prématurées, l'attention des Britanniques de l'Inde, concentrée pour l'heure à l'Ouest sur l'Irraouady. La découverte du Song-Koï ne fut donc pas ébruitée ; elle demeura confidentielle. C'est pourquoi les conséquences qu'elle devait entraîner ne se manifestèrent qu'à retardement. La question du Tonkin, ne se posa effectivement qu'après la publication par Francis Garnier de la relation du voyage, publication qui ne put avoir lieu qu'à l'issue de la guerre de 1870.

*
* * *

Après ce détour vers le Song Koï — détour non prévu, mais qui devait être fructueux à terme — la mission se regroupe dans la ville fortifiée chinoise de Lin-ngan-Fou, où Francis Garnier l'a précédée. Au début de décembre 1867, elle reprend sa marche en cheminant cette fois droit au Nord. Partout sont visibles les traces désolantes d'une récente incursion des rebelles musulmans de Talifou. Yunnan-Fou, le chef-lieu de la vaste province du Yunnan est atteint l'avant-veille de Noël. La ville offre un gîte convenable ; la mission s'y accorde quinze jours d'un repos bien nécessaire. La saison, cependant, est fort inclemente. Les frimas qui sévissent à 1.950 mètres d'altitude font presque regretter les touffeurs accablantes des mois précédents. Du moins, a-t-on la satisfaction de trouver enfin des interlocuteurs français dans la personne des quelques missionnaires qui évangélisent la contrée. Très réservé de prime abord, l'accueil des mandarins devient rapidement cordial, et même très cordial. Doudart de Lagrée s'emploie à résoudre le problème financier qui, depuis quelques semaines, obsède la mission, réduite à l'indigence. Il contracte auprès du commandant militaire de la province, le maréchal Ma-ti-Taï, le futur fournisseur de Jean Dupuis, un emprunt de 700 taëls (5.000 francs environ) sur lequel la mission, complètement démunie, vivra jusqu'à Chang Haï.

Un peu réconfortée, la mission quitte Yunnan-Fou le 8 jan-

vier 1868¹. Continuant à progresser en direction du Nord, elle atteint le 19 janvier, dans le Yunnan septentrional, l'importante ville de Tong-Tchouen, à 2.180 mètres d'altitude, à deux jours de marche du Yang-tsé-Kiang, le fleuve aux sables d'or ou Fleuve Bleu. En proie à une fièvre continue et à d'inquiétantes douleurs hépatiques, Doudart de Lagrée a dû depuis quelque temps déjà se faire transporter sur un brancard, puis dans un palanquin. L'épuisement est d'ailleurs général. Il faudrait songer au retour, mais peut-on s'y déterminer sans avoir rien appris sur les sources du Mékong ? Francis Garnier, toujours hanté par le grand fleuve, abandonné depuis Xieng-Hong, dans les états Shans, éprouve l'ardent désir de le retrouver pour en relever le cours supérieur et pour résoudre peut-être le problème de ses sources. Doudart de Lagrée expose les aléas d'une course sur Tali-fou, situé au cœur de la rébellion musulmane ; ce sera la partie la plus rude et la plus périlleuse de tout le voyage. Francis Garnier ne fléchit pas, il tient absolument à ce raid sur Tali-fou, position clé qui commande la route de Birmanie. Doudart de Lagrée n'est pas en état de continuer ; il accepte de s'arrêter à Tong-Tchouen, où il est laissé à la garde du docteur Joubert.

Accompagné de Delaporte, de Thorel et de Carné, Francis Garnier part de Tong-Tchouen le 30 janvier 1867, avec une petite escorte de trois miliciens annamites et de deux Tagals. Les voyageurs prennent maintenant la direction de l'Ouest,

9. Année 1868 :

- 8 janvier : Départ de Yunnan-Fou.
- 19 janvier : Arrivée à Tong-Tchouen (26°30').
- 30 janvier : Départ de 4 membres de la mission pour Tali-Fou.
- Du 2 au 4 mars : Séjour à Tali-Fou.
- 12 mars : Décès de Doudart de Lagrée à Tong-Tchouen.
- 3 avril : Retour de Francis Garnier à Tong-Tchouen.
- 5 avril : Exhumation du corps de Doudart de Lagrée.
- 7 avril : La mission part de Tong-Tchouen avec la dépouille mortelle.
- Du 27 avril au 9 mai : Séjour à Siou-Tchéou sur le Fleuve Bleu.
- Du 9 au 13 mai : Descente du Fleuve Bleu en jonques.
- Du 13 au 18 mai : Séjour à Tchong-King.
- Du 6 au 10 juin : Séjour à Hankéou. Transbordement sur un vapeur américain.
- Du 13 au 20 juin : Séjour à Chang-Haï. Embarquement sur le *Dupleix* des Messageries impériales.
- 24 juin : A Hong-Kong, transbordement sur le *Donnaï* des Messageries impériales.
- 29 juin : Retour à Saïgon.

vers le Se-Tchouen. Ils remontent, traversent et retraversent le Yang-tsé-Kiang. Par une température polaire, ils franchissent des cols, dont certains s'élèvent à 3.000 mètres. Le pays ravagé depuis douze ans par une guerre inexpiable entre les Impériaux et les musulmans révoltés, est couvert de ruines et d'ossements. Le 19 février, les voyageurs arrivent au point central de la rébellion. Le 2 mars, ils entrent dans Tali-fon à 2.040 mètres d'altitude, cité dans laquelle aucun Européen n'est encore parvenu, malgré les efforts du gouvernement de l'Inde anglaise. Tolérés plutôt que reçus, ils sont soumis à une surveillance offensante, qu'un revirement soudain transforme bientôt en une hostilité déclaré. Le sultan Soliman refuse de donner audience à ces intrus, qui pourraient bien être ses espions et les fourriers des Impériaux de Pékin ou des Britanniques. Somme est faite aux voyageurs d'avoir à déguerpir. Ce serait folie d'affronter une horde de fanatiques déchaînés. Francis Garnier renonce à pousser jusqu'au Mékong supérieur, à quatre étapes de Tali-fon, et jusqu'au grand lac de Tali, dont l'émissaire se déverse dans le Mékong. Le 4 mars le petit groupe reprend le chemin de Long-tchouen, où il arrive le 3 avril.

Trois semaines trop tard pour retrouver en vie le commandant. L'état du chef de la mission s'est considérablement aggravé. En janvier, Doudart de Lagrée a dû s'aliter. En février le docteur Joubert, avec les moyens que l'on devine, a tenté une opération, qui n'a apporté qu'une brève rémission. La maladie du larynx s'est réveillée, mais ce n'est pas elle qui a entraîné la mort, due à une infection purulente, provoquée par plusieurs abcès au foie. Le commandant a succombé le 12 mars 1868.

Les voyageurs élèvent au défunt un cénotaphe analogue à celui que, dix mois auparavant ils ont élevé, à Luang Prabang, à Mouhot, autre victime du Mékong. D'après les dernières volontés formelles du défunt, tous ses papiers sont scrupuleusement brûlés par l'ordonnance du commandant, le fidèle matelot Nouello. Francis Garnier prend le commandement de la mission. L'extrême fatigue de tous et le manque d'argent interdisent de revenir par la voie du Mékong, comme on était venu. C'est par le Yang-tsé-Kiang et ensuite par la mer de Chine que le retour s'accomplira.

Les membres de la mission ne se résolvent pas à abandonner en terre étrangère les restes mortels de leur chef, qu'une victoire des rebelles musulmans laisserait exposés à une violation de sépulture. Quelles que soient les difficultés de l'entreprise, ils décident de les rapporter à Saïgon. Exhumé le 5 avril¹, le corps du commandant est placé dans un lourd et volumineux cercueil chinois. Le commandant militaire de Tong-tchouen, auquel Francis Garnier a fait don d'une carabine, fournit des porteurs et une escorte. Au prix de marches épuisantes dans une région montagneuse, le lugubre cortège s'achemine à Siou-Tchéou, populeuse cité à partir de laquelle le Yang-tsé-Kiang porte bateau. Le 9 mai, les voyageurs prennent passage sur des jonques du pays. Le 10 juin, ils transbordent à Hankéou sur un steamer américain, qui les conduit à Chang-Haï. Le 29 juin, les Messageries Impériales débarqueront à Saïgon la mission et son précieux fardeau.

Le successeur de La Grandière, l'amiral Ohier, sous les ordres de qui Doudart de Lagrée a naguère servi deux fois en escadre, présidera aux funérailles solennelles du chef de la mission². A son côté, six ans plus tard, la dépouille de Francis Garnier viendra prendre place.

*
* *

Il n'est pas possible d'apprécier correctement le mérite des voyageurs du Mékong si on ne tient pas compte des conditions dans lesquelles se déroula l'exploration étalée sur deux années et vingt-quatre jours.

Il importe de considérer tout d'abord l'énormité des distances à parcourir et effectivement parcourues. Les régions explorées ne sont pas à l'échelle du minuscule continent européen, mais à l'échelle de l'immense Asie. Les localités men-

1. Embaumé par les soins du docteur Joubert, le cœur de Doudart de Lagrée fut mis dans une boîte en plomb et pieusement rapporté en France. Le 15 septembre 1868, il fut déposé à Saint-Vincent de Marcuze en Grésivaudan, village natal de Doudart de Lagrée, dans une petite chapelle, aujourd'hui désaffectée, tombeau de la famille.

2. « Le corps est arrivé et, après-demain, je compte le faire inhumer avec des honneurs extraordinaires, témoignage de respect que l'on doit garder à ceux qui se dévouent pour le service du pays, comme pour le bien de l'humanité » (Amiral Ohier).

tionnées sur le journal de route à quelques jours d'intervalle sont souvent en réalité éloignées l'une de l'autre de cent, deux cents kilomètres et même davantage. Dans une note à l'Académie des Sciences de 1872, Francis Garnier a décompté le kilométrage du voyage. Depuis Kratié sur le Mékong inférieur, jusqu'à Chang-Haï sur la mer de Chine : 9.860 kilomètres ; ce chiffre équivaut à dix fois la distance entre Dunkerque et Perpignan. Sur ces 9.860 kilomètres, relate Francis Garnier, 5.870 ont été parcourus en barques et 3.990 par terre, à pied le plus souvent. Combien d'étapes interminables ces quelque 4.000 kilomètres parcourus pédestrement ne représentent-ils pas ? Et quelles étapes ?

Depuis le moment où la navigation du Mékong fut abandonnée, en juillet 1867, jusqu'au moment où elle trouva, en Chine, une viabilité à peu près digne de ce nom, la mission dut emprunter des chemins mal frayés, des pistes à peine tracées, tout juste praticables, les rivières étant traversées à gué, dans l'eau jusqu'au ventre. Et que de palabres à engager pour obtenir des autorités locales, dans des régions très peu peuplées, les porteurs, qui refusent de s'éloigner de leur village, les pirogues, les chars à bœufs, les animaux de bât nécessaires. Au Laos, écrit Doudart de Lagrée, on trouve bien quatre, six ou huit éléphants, mais ce sont douze ou quinze qu'il nous faudrait. Les difficultés de transport dépassèrent tout ce qui avait été escompté. Elles furent le plus grave des embarras que rencontra la mission.

A force de ténacité et de stoïque courage, l'obstacle de la distance fut surmonté. Il ne pouvait en être de même de l'obstacle du climat, seconde pierre d'achoppement de la mission. Les pays de mousson sont, on le sait soumis à l'alternance impitoyable de deux saisons bien tranchées, la saison des pluies et la saison sèche, aussi pénibles l'une que l'autre. Au cours de deux hivernages, la mission put vérifier combien était justifiée l'alarmante réputation d'insalubrité des forêts, des jungles et des marécages du Laos. Les rapports officiels des membres de la mission, toujours optimistes, les lettres aux parents, toujours rassurantes, ne doivent pas faire illusion. Au vrai, de bout en bout l'état sanitaire fut déplorable. La médecine tropicale, était dans l'enfance, les voyageurs ne disposaient que de la quinine, relativement active à haute

dose contre le paludisme {banal; de nul effet contre d'autres endémies non moins redoutables, la dysenterie et les affections hépatiques, trop souvent mortelles. Au retour d'Attopeu, de Carné note : « Aucun de nous n'a échappé à la fièvre. » En Chine, dans les dernières semaines, sur les quatorze membres du voyage, la mission compta toujours au moins sept malades ¹.

L'expédition comprenait un personnel assez nombreux et assez bien armé pour que sa sécurité ne fût pas inquiétée. Ses travaux n'en furent pas moins entravés à deux reprises par des troubles graves de caractère politique : au début par l'insurrection au Cambodge du prétendant cambodgien ; au Yunnan, à la fin, par la terrible révolte des musulmans, dont la mission fut à même de constater les effrayantes dévastations. La mission eut beaucoup à pâtir aussi de l'absence de passeports sur une notable partie du trajet ; dans le Laos birman, il lui fallut entamer de laborieuses palabres pour se faire accorder le droit de passage. Enfin, au terme du voyage, la mission fut fortement gênée par le défaut de ressources pécuniaires. Le gouvernement de Saïgon — qui n'entreprit rien pour demeurer en liaison avec l'expédition — avait tablé sur une durée du voyage notablement plus courte ; la parcimonieuse dotation allouée au départ s'avéra tout à fait insuffisante pour l'entretien d'une quinzaine de personnes sur plusieurs milliers de kilomètres. A la fin du voyage, les explorateurs se trouvaient dans une telle situation de pénurie qu'il leur fallut vendre l'unique effet de rechange et la couverture qu'ils avaient conservés après l'abandon sur le Mékong des gros bagages et qu'ils durent solliciter un emprunt des mandarins du Yunnan.

Il est malaisé d'évaluer la somme incroyable d'endurance physique et d'énergie morale que déployèrent les voyageurs. Coupés pendant de longs mois du monde extérieur, isolés dans un milieu complètement inconnu, quelquefois malveillant et même hostile, toujours importun, ne fût-ce que par l'indiscrète

1. La mission coûta la vie à un tiers de son état-major européen, le commandant Doudart de Lagrée mort au moment où il touchait au but, et Louis de Carné, mort d'épuisement en France en 1871. Le voyage fit une troisième victime dans la personne du sergent d'infanterie de marine Charbonnier, secrétaire du commandant. Le sergent Charbonnier, qui avait dû être évacué pour raison de santé, mourut à l'hôpital de Saïgon des suites de la dysenterie contractée pendant le voyage.

curiosité des natifs, chaque jour les éloignait un peu plus des centres d'où les nouvelles pouvaient leur parvenir. Chaque jour accroissait la fatigue, accentuait le dépérissement physiologique engendré par un régime alimentaire carencé et déprimant. On peut juger du dénuement des explorateurs par cette phrase de Francis Garnier au départ déjà de Luang Prabang : « Je n'ai pour ma part qu'une paire de souliers ; je la garde pour les terrains trop rocailleux et je vais d'ordinaire nu-pieds. » D'autres voyageurs écrivent : « Nous marchons sans repos, malgré le soleil et les pluies. » Réduits parfois à une quantité de riz insuffisante, mouillés jusqu'aux os par des averses torrentielles, nous ne trouvons souvent pour la nuit que des abris précaires, où la vermine abonde. Déchirées par les branchages, nos jambes sont couvertes de plaies et d'ulcérations, dues aux piqûres de myriades de moustiques et de sangsues, qui « se disputent les restes d'un sang appauvri. »

Nous n'ignorons pas que les misères et les souffrances de cette nature sont le lot commun de tous les explorateurs qui se lancent en enfants perdus dans les pays neufs. Il est vrai. Peu nombreux pourtant furent, croyons-nous, les voyageurs qui subirent un calvaire plus ardu que celui enduré par les pionniers du plus important des fleuves de la péninsule indochinoise. Ce n'est pas abuser des mots de dire que la mission du Mékong accomplit un véritable exploit, une épopée au petit pied.

LES RÉSULTATS SCIENTIFIQUES ET LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DU VOYAGE

La mission du Mékong a grandement pâti d'avoir été tenue sous le boisseau jusqu'à l'issue de la guerre franco-allemande, par le fait d'une conspiration du silence délibérée dont nous avons indiqué les raisons. Sur le moment, elle retint beaucoup moins l'opinion publique que telles autres explorations qui encoururent moins de risques et qui eurent moins de prolongements politiques. Elle demeure aujourd'hui bien moins

connue que les grandes explorations du continent noir¹. Elle doit pourtant être comptée au nombre des plus mémorables voyages de découverte qui permirent au XIX^e siècle de combler sur les cartes de larges espaces blancs.

Parmi les résultats géographiques les plus notables, on peut citer : le Mékong sondé jusqu'à Kratié et reconnu jusqu'à 120 milles en amont de ses embouchures ; la détermination précise du bassin du fleuve jusqu'au 22^e parallèle ; le relevé des contrées complètement inconnues comprises entre les 12^e et 25^e parallèles ; l'établissement pour ces contrées d'une carte complétant les cartes dressées par les Pères Jésuites au XVIII^e siècle ; la reconnaissance partielle du cours supérieur du Song-Koï, le fleuve du Tonkin ; la révélation au public européen du royaume musulman de Tali ; l'apport de notions encore approximatives, mais entièrement nouvelles, sur les provinces chinoises du Yunnan et du Sé-tchouen, d'où s'écoulent presque parallèles entre eux l'Irraouaddy, la Salouen, le Mékong et le Fleuve-Rouge, les doigts de « la main indochinoise » chère à Francis Garnier. Tout cela sans compter une abondante moisson de renseignements descriptifs concernant la géologie, la météorologie, la flore et la faune, l'histoire, l'ethnographie et les dialectes des régions traversées.

Dans une note à l'Académie des Sciences, Francis Garnier a procédé au dénombrement des observations scientifiques effectuées par la mission :

Itinéraires relevés géographiquement pour la première fois : 6.720 kilomètres, dont 1.180 par le commandant de la mission ; 5.060 par le second ; 458 par Delaporte ; 30 par Joubert.

Positions astronomiques relevées : 65, dont 58 entièrement nouvelles.

Si le grand public n'accorda qu'une très brève attention à l'exploration du Mékong, le monde savant ne se trompa pas sur l'intérêt du voyage. On en peut juger par les distinctions qui furent attribuées aux chefs de l'expédition par les plus hautes sommités de la science géographique :

1. Sur les voyages d'exploration en Afrique au XIX^e siècle, cf. Hubert DESCHAMPS, *L'Europe découvre l'Afrique*, Paris, 1968.

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

La grande médaille d'or de la Société de Géographie de Paris, partagée, le 30 avril 1869, à la demande de Francis Garnier, entre Doudart de Lagrée et son second ;

La grande médaille d'or de Victoria, décernée en mai 1870 par la Société de Géographie de Londres¹ à Francis Garnier pour son excursion de Tali ;

Une médaille d'honneur hors concours, attribuée en août 1871 à Francis Garnier par le premier Congrès géographique international réuni à Anvers (la même récompense fut attribuée en même temps à Livingstone).

En 1872, Francis Garnier fut promu officier de la Légion d'Honneur.

* * *

Dès l'origine, il avait été bien spécifié que les objectifs assignés à la mission étaient d'ordre exclusivement scientifique et économique ; la consigne avait été expressément donnée aux voyageurs d'observer, dans l'ordre politique, la plus grande réserve. La recommandation fut exactement respectée. Elle explique pourquoi Doudart de Lagrée rejeta *de plano* les ouvertures catégoriques encore que très secrètes, que lui fit « le roi » de Bassac aux fins d'être placé sous le protectorat de la France dans des conditions analogues à celles que, trois ans plus tôt, l'amiral La Grandière avait consenties au souverain du Cambodge.

Il eut été bien étonnant, cependant, que la masse considérable de renseignements de toute nature glanés par la mission ne fit pas naître, à plus ou moins lointaine échéance, la tentation d'une exploitation politique. C'est ce qui se produisit, en effet, pour le Tonkin tout d'abord, et un peu plus tard pour le Laos, successivement ouverts l'un et l'autre à l'influence française.

1. De Villemereuil rapporte le jugement ci-après porté sur l'expédition du Mékong et sur son chef par Sir R. Murchison, président de la Société de Géographie de Londres : « Cette expédition est la plus heureuse et la plus complète du xix^e siècle. Aucun voyage depuis bien des années ne s'est accompli en Asie sur une plus grande étendue de pays absolument nouveaux... Elle n'a pu être menée à bien que grâce à la patience, à l'énergie et à toutes les solides qualités du commandant Ernest Doudart de Lagrée. »

La conséquence politique la plus importante du voyage d'exploration fut de poser implicitement par avance le problème du Fleuve Rouge, autrement dit le problème du Tonkin. Il était normal que, à défaut de la métropole, traumatisée par le désastre de 1870, les autorités de Saïgon éprouvassent un jour ou l'autre, le désir de prendre pied dans le bassin du fleuve ou, du moins, de se faire concéder dans le dit bassin des facilités tendant à l'ouverture d'une route de commerce vers les provinces méridionales de la Chine. Examinons rapidement ce qu'il advint du Fleuve Rouge et du Tonkin de 1868 à 1873.

D'après le témoignage de Louis Delaporte, le dessinateur de la mission du Mékong, nous savons que Doudart de Lagrée, s'il avait vécu, n'aurait laissé à nul autre que lui le soin d'explorer le Fleuve Rouge, vers lequel il avait pris sur lui d'orienter la mission¹. Le décès prématuré de Doudart de Lagrée l'empêcha de parachever l'œuvre qu'il n'avait pu qu'esquisser.

Très tôt, Francis Garnier se proposa de prendre la relève de son chef. Dans un rapport daté du 2 février 1869, il signala l'urgence qu'il y avait à procéder à une exploration complète du Fleuve Rouge à l'effet de vérifier et d'étendre les renseignements succincts recueillis par la mission². Constatant qu'aucune suite n'était donnée à son vœu, Francis Garnier envisagea de prendre lui-même l'affaire en mains, au lieu et place du commandant de Lagrée. Au cours de l'été de 1869, Francis Garnier conçut le projet de se rendre au Tonkin, pour atteindre la Chine par la voie du Song-Koï ; le Song-Koï, affirmait-il, est une voie d'accès vers la Chine beaucoup plus courte et bien plus facile que le Mékong ; l'entreprise ne demanderait que des dépenses insignifiantes et un temps très court, six mois à peine. Une lettre à Francis Garnier du lieutenant de vaisseau Henri de Bizemont, commensal des soirées de Cho-

1. Louis DELAPORTE, « Doudart de Lagrée et le Tonkin », *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1877.

2. Intitulé « Renseignements commerciaux, politiques et géographiques qui peuvent intéresser la Cochinchine », ce rapport de Francis Garnier figure dans le dossier personnel de l'amiral La Grandière. Il se termine par la phrase suivante : « L'exploration de la vallée du Song-Koï doit être faite le plus tôt possible en raison surtout des efforts que tente l'Angleterre pour s'ouvrir par la Birmanie un accès à la Chine méridionale. »

lon, co-signataire de la première proposition du voyage d'exploration, ne laisse aucun doute sur la réalité du projet envisagé alors par Francis Garnier : « Je ne sais où tu en es de ton projet de retourner là-bas pour remonter le fleuve du Tonkin. Je désire vivement qu'il se réalise et je maintiens mon désir de t'y accompagner ; je l'ai dit à l'amiral d'Hornoy... » (lettre du 6 juillet 1869). D'autres amis de Francis Garnier, qui ne partageaient pas ses vues, s'interposèrent au contraire et agirent avec vigueur pour dissuader de son dessein téméraire l'ancien second de la mission du Mékong. Écoutons les objurgations passionnées à ce sujet du lieutenant de vaisseau Albert Faure, naguère familier, lui aussi, des soirées de Cholon... « Tu veux remonter le fleuve du Tonkin. Voyons, pas de mauvaise plaisanterie ! Tu as assez fait pour ce pays. Repose-toi, autant que ta publication peut te le permettre et tu reprendras ensuite des travaux plus en rapport avec ta santé... Es-tu fou ? Te crois-tu obligé d'entreprendre toutes les opérations nécessaires à l'extension de notre commerce ? Ce serait de la folie. Il faut renoncer à cette idée tonkinoise. Tu as jalonné la route ; à d'autres de poursuivre ton œuvre. »¹

Que Francis Garnier ait cédé aux instances pressantes de son ami Faure ou plus vraisemblablement, qu'il ait été retenu à Paris par l'obligation qui lui incombait de rédiger la relation officielle et d'en assurer la publication, c'est un fait qu'en 1869, Francis Garnier ne partit pas pour le Tonkin. Quelques mois plus tard, la guerre franco-allemande éclata. Le silence se fit naturellement sur le Fleuve Rouge et sur le Tonkin. Amputée de deux provinces, puis secouée par la Commune, la France eut, on le conçoit, d'autres soucis que celui de parfaire l'hydrographie de la péninsule indochinoise.

C'est seulement après la parution de la relation du voyage — et du fait de cette parution — que les résultats obtenus par la mission du Mékong suscitèrent un regain d'intérêt. Mais dans l'intervalle, des faits nouveaux s'étaient produits. Francis Garnier ne se trouvait plus dans les mêmes dispositions d'esprit qu'auparavant. Ulcéré par le très amer déboire de carrière qu'il venait de subir à la fin du siège de Paris (Cf.

1. Le texte complet de cette très curieuse lettre d'Albert Faure datée elle aussi du 6 juillet, est reproduit plus loin à sa date dans les pièces justificatives.

infra) il avait modifié ses batteries. Renonçant à son idée de l'été 1869, il était reparti, à titre privé, en Extrême-Orient, non pas vers le Tonkin, mais vers la Chine et le Thibet, où il se proposait d'entreprendre des études géographiques en même temps que des opérations commerciales susceptibles d'assurer la subsistance de la famille qu'il venait de fonder.

Le retrait de Francis Garnier étant acquis, le relais fut sur le point d'être pris au Tonkin par l'ancien explorateur du Mékong, le lieutenant de vaisseau Louis Delaporte. Doudart de Lagrée avait initié Delaporte à ses idées et à ses projets sur le Fleuve Rouge. Au début de l'année 1873, Delaporte se fit donner une mission d'exploration au Tonkin avec mandat de remonter le Fleuve Rouge jusqu'au Yunnan. Mais des circonstances imprévues intervinrent qui modifièrent le but primitivement assigné à la mission. Peu de temps après son arrivée au Tonkin, la mission Delaporte fut déroutée du Nord de l'Indochine sur le royaume du Cambodge, où il y avait un énorme travail archéologique à accomplir, à Angkor et autres lieux. C'est alors, et alors seulement, que sonna l'heure du Tonkin, du fait de l'entrée en scène soudaine d'un acteur inattendu, Jean Dupuis.

Établi en Chine depuis plusieurs années, Dupuis, négociant impavide et quelque peu aventureux, avait commencé à vendre des armes de guerre aux mandarins du Yunnan; il les acheminait par le Fleuve Rouge, voie sur laquelle il semble que les explorateurs du Mékong lui aient en 1868 fourni des renseignements¹. L'entreprise hardie de Dupuis eut tôt fait de transformer la question du Tonkin, purement géographique

1. Après la mort de Francis Garnier, la question de la découverte du Song-Koï donna lieu à une controverse assez vive entre le docteur Joubert, ancien membre de la mission du Mékong, et Jean Dupuis, le premier Européen qui ait remonté le Fleuve Rouge depuis le golfe du Tonkin jusqu'au cœur de la province du Yunnan. Le docteur Joubert s'attribua le mérite d'avoir à Hankéou, sur le chemin du retour, révélé le premier les possibilités offertes par le Fleuve Rouge à un Jean Dupuis, qui, selon lui, ignorait tout à ce moment-là du fleuve du Tonkin. Dupuis s'éleva avec vigueur contre cette allégation; il soutint qu'il ne devait rien à la mission du Mékong; que, dès son arrivée sur le Yang-tsé en 1860, il s'était préoccupé de la navigation du Song-Koï et avait recueilli à son sujet toutes les informations utiles. La disparition des auteurs de ces deux affirmations contradictoires rend impossible aujourd'hui de tirer au clair ce ténébreux litige.

jusqu'alors, en une question politique qui ne tarda pas à devenir brûlante.

Ce n'est certainement pas le hasard qui conduisit l'amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine en 1873, à faire appel à Francis Garnier, alors en Chine, pour régler le différend survenu à l'embouchure du Fleuve Rouge entre le négociant français fournisseur de matériel de guerre à la Chine impériale et les représentants de la Cour de Hué, désireux d'évincer l'intempestif trafiquant français.

Mandé à Saïgon par l'amiral-gouverneur Dupré, Francis Garnier prit terre en octobre 1873 dans le delta du fleuve du Tonkin, dont Doudart de Lagrée l'avait chargé six ans plus tôt de reconnaître l'extrême cours supérieur. Les instructions, écrites et verbales, que Francis Garnier tenait de l'amiral Dupré étaient certainement d'une tout autre nature et portée que celles que, en son temps, Doudart de Lagrée avait reçues de l'amiral La Grandière. Avec Francis Garnier, la France pour la première fois faisait politiquement son apparition au Tonkin. Les événements subséquents ont été assez souvent retracés pour que nous nous dispensions de les exposer¹. On sait comment la mort de Francis Garnier, au cours d'un engagement mineur aux portes de Hanoï, eut pour résultat l'implantation de la France dans le nord de l'Indochine, effectivement réalisée, après le premier bond éphémère de 1873-1874, entre 1882 et 1885.

*
* *

L'exploration du Mékong eut un autre résultat d'importance, l'établissement du protectorat de la France sur le Laos. Cet établissement, Francis Garnier l'avait prévu et appelé, comme il avait prévu et appelé l'intervention de la France au Tonkin : Luang Prabang écrivait-il le 2 février 1869, sera un jour, « le trait d'union qui reliera les possessions françaises du Sud de l'Indochine à l'action, également française qu'il sera si important d'exercer, par la vallée du fleuve du Tonkin, sur la Chine méridionale ».

1. Cf. *La Geste française* : « Le Tonkin entr'ouvert ; Jean Dupuis ; l'amiral Dupré ; Francis Garnier », tome II, pp. 678-754.

La mission Doudart avait exploré un Laos presque complètement inconnu, à l'exception des contrées visitées par l'infortuné Mouhot. Il avait été donné aux explorateurs de constater l'instabilité politique des petites principautés laotiennes et l'impatience avec laquelle les populations supportaient une autorité, siamoise ou birmane, sans racines dans le pays. Il apparaissait qu'il y avait là une place à prendre, place d'autant plus tentante que l'Angleterre y prétendait également par l'entremise du royaume de Siam. Après avoir montré, au lendemain de la malheureuse affaire de Langson en 1885, beaucoup d'hésitation à se maintenir au Tonkin, la république opportuniste s'engagea à nouveau, après 1890, dans la voie de l'expansion outre-mer. Un terrain d'élection s'offrit alors à elle dans les territoires de la rive gauche du Mékong qui étaient pratiquement vacants. L'opposition du Siam s'avéra peu insistante. Prenant pacifiquement la suite de la mission Doudart de Lagrée, les trois missions d'Auguste Pavie, consul de France à Luang Prabang, permirent d'instaurer, sans recours aux armes, le protectorat sur le Laos ¹.

*
* * *

Bien qu'elle n'ait pas eu, dans l'immédiat de suites politiques tangibles, la mission du Mékong se situe indiscutablement à l'origine de l'installation de la France au Tonkin et au Laos. C'est dire la place qui lui revient dans la genèse de ce qui devait, à la fin du XIX^e siècle, constituer la grande fédération de l'Indochine française.

LA CONTESTATION POSTHUME DU ROLE DE FRANCIS GARNIER

Il nous reste à évoquer un courant d'opinion qui, le voyage du Mékong une fois terminé, se fit jour en vue de réduire le

1. Sur les missions Pavie et sur les origines du Laos français, cf. *La Geste française*, tome II, pp. 884-894.

rôle de Francis Garnier et de créer *a posteriori* entre les deux chefs de la mission une atmosphère de rivalité et de discorde sans aucun rapport avec la réalité des faits.

Perceptible surtout après la mort de Francis Garnier, le courant d'opinion à son encontre se discerne déjà *ante mortem*, dès le retour en France de la mission. Francis Garnier comptait des amis nombreux et fervents, mais il n'avait pas que des amis. Il avait aussi des détracteurs. La supériorité de ses dons portait ombrage à tous ceux qu'elle éclipsait. Certains ne lui pardonnaient pas ses vivacités de langage ni la verdeur de ses critiques contre les gens en place. La mission ayant été considérée comme un véritable tour de force, Francis Garnier fut très bien accueilli par Napoléon III et par l'Impératrice : fêté, choyé, convié aux journées de Compiègne, sa faveur éveilla force jalousies. L'amiral La Grandière fut particulièrement mécontent, il se formalisa de ce que le jeune second, puis chef de l'expédition, n'eut pas rendu explicitement hommage au rôle que lui, gouverneur de la Cochinchine, avait joué dans l'initiative et dans l'organisation matérielle du voyage. L'amiral ne dissimula pas son ire ; en janvier 1869, il reprocha durement à Francis Garnier son insigne ingratitude.

La guerre franco-allemande fit plus de tort que de bien à Francis Garnier. On oublia la vaillance avec laquelle le jeune officier, chef d'état-major du 8^e secteur de l'enceinte fortifiée, avait participé à la défense de Paris. On retint seulement la protestation indignée que, à la fin du siège, il éleva dans la presse contre la convention d'armistice, équivalant à une ignominieuse reddition qui livrait à l'ennemi les forts intacts de la capitale avec tout leur matériel. Cet appel désespéré à la résistance à outrance parut mériter une sanction. Francis Garnier encourut un blâme et fut rayé du tableau pour le grade de capitaine de frégate. Estimant bloqué son avancement dans la marine, Francis Garnier demanda et obtint un congé sans solde et partit, à ses frais, en octobre 1872 pour la Chine, d'où l'amiral Dupré devait bientôt le rappeler à Saïgon pour lui donner une mission de confiance. On sait le brio avec lequel Francis Garnier s'acquitta du mandat, formulé en termes élastiques, que l'amiral-gouverneur lui avait assigné.

Après que le « conquistador » du Tonkin eut payé de sa vie sa folle témérité d'une heure, un haro s'éleva contre lui

chez tous ceux qui pensaient que la France convalescente devait concentrer ses forces et s'abstenir de toute action aventureuse dans les mers lointaines. Désavoué en haut lieu, taxé d'imprudenc, de forfaiture, voire de félonie, Francis Garnier fut voué aux gémonies par certains. Le nouveau gouverneur de la Cochinchine l'amiral baron Victor Duperré fit défense à l'arsenal de la marine de livrer du plomb pour le cercueil qui devait ramener de Hanoï à Saïgon les cendres du défunt ; il alla jusqu'à interdire aux officiers qui n'avaient pas connu Francis Garnier personnellement de suivre son convoi.

La campagne de dénigrement menée à l'occasion du Tonkin contre la mémoire de Francis Garnier conduisit quelques amis et admirateurs de Doudart de Lagrée à tenter au second du voyage du Mékong un autre procès, un procès rétrospectif, axé celui-là sur la mission de 1866-1868. De mesquines rancunes, se poursuivant par-delà la tombe, firent grief à Francis Garnier de s'être taillé la part du lion dans le compte-rendu officiel du voyage. Francis Garnier fut accusé d'avoir laissé dans l'ombre le rôle prépondérant du chef de l'expédition, d'avoir « condensé la gloire de la mission sur la tête d'un seul » qui n'avait été qu'un comparse. Soucieux de rendre au chef de la mission tout ce qui lui était dû, l'amiral Duperré fit ériger en 1876 sur un boulevard de Saïgon une colonne commémorative au commandant Doudart de Lagrée, en réaction contre les éloges hyperboliques décernés à Francis Garnier, indûment promu acteur principal du voyage, au détriment du véritable chef de la mission « aussi savant que sage », laissé à l'arrière-plan.

Peut-être, au vrai, Francis Garnier, dans sa relation, n'avait-il pas fait suffisamment abstraction de lui-même ; peut-être avait-il commis l'erreur de parler trop souvent en son nom personnel, de ne pas reproduire plus fréquemment les paroles textuelles de Doudart de Lagrée, ce qui pourrait d'ailleurs s'expliquer et se justifier par son souci de respecter l'espèce d'abdication que Doudart de Lagrée avait souscrite dans ses derniers jours de lucidité, en répétant que « l'œuvre d'un homme ne peut être achevée que par lui-même ». Il est certain que c'est pour déférer à l'ordre formel du défunt que ses papiers furent, non pas rapportés de Long-Tchouen en même temps que son corps, mais livrés au feu sur place,

non pas par la décision d'un seul, mais du consentement unanime des cinq survivants de l'expédition. A Francis Garnier on peut peut-être reprocher certaines maladresses de forme, mais il est impossible d'aller plus loin et de soutenir que le second chef de la mission chercha à rabaisser le rôle de Doudart de Lagrée et qu'il omit de rendre hommage aux qualités de cœur et d'esprit du chef en titre du voyage. Francis Garnier oublia si peu son chef que, sur sa carte, il attribua le nom de « pic de Lagrée » à une montagne de la rive gauche du Mékong à la hauteur de Bassac et d'Attopeu.

Nous avons eu plus haut l'occasion de mentionner les jugements particulièrement élogieux portés, en cours de route, par Doudart de Lagrée sur son second. Au regard de ces jugements, il importe de rappeler les propos non moins élogieux tenus par Francis Garnier sur son chef. Dans la notice nécrologique que Francis Garnier consacra à Doudart de Lagrée après le retour de la mission à Saïgon, on lit les phrases ci-après : « Nul n'aura plus apprécié que nous ce qu'il y avait d'entrain et de gaieté dans son courage, de lucidité dans son intelligence, d'énergie dans sa volonté... Il savait saisir à temps le moindre symptôme de découragement ou d'impatience, le combattre et, par de puissants stimulants d'amour-propre, faire renaître l'ardeur disparue... Le moral du commandant de Lagrée soutint le moral de tous et cette pénible période fut franchie, sinon sans souffrance, du moins sans une plainte, sans un regard en arrière... A Tong-Tchouen à deux jours de ce Fleuve Bleu que le commandant ne devait jamais voir, notre respect s'était invinciblement transformé en un sentiment plus affectueux. Commandant, cette œuvre que vous avez comprise si grande et que vous avez su réaliser si belle, restera vôtre tout entière. Votre nom restera attaché à tous ses résultats, et cette jeune colonie, dont vous avez été la première gloire scientifique, honorera votre mémoire avec fidélité. » (*Courrier de Saïgon*, 5 juillet 1868).

La préface de la relation officielle du voyage, dûe également à Francis Garnier, n'est pas moins explicite : « C'est à la sagesse et à l'énergie de son chef, Monsieur le capitaine de frégate Doudart de Lagrée, que la commission d'exploration a dû de réussir dans la tâche qu'on lui avait confiée. Il a payé de sa vie la gloire de cette entreprise ; elle lui appar-

tient tout entière... L'extrême distinction de son esprit, la délicatesse de son cœur lui conquièrent dès les premiers jours notre affection et notre respect. Il fut pour nous moins un chef qu'un père de famille. Il se réserva la plus grande part des fatigues et garda tout entiers les soucis et les responsabilités du commandant. Continueur insuffisant de son œuvre, j'ai hâte de placer sous l'égide de son souvenir un voyage auquel il aurait seul pu donner l'autorité et le développement nécessaires. »

Pour qui connaît ces deux textes, dans lesquels s'affirme une pensée pleinement maîtresse d'elle-même et de son expression, la cause est entendue. Il est malséant et presque ridicule de dire que Francis Garnier s'est employé à nuire à son chef, ne fût-ce que par omission, et qu'il s'est montré ingrat envers lui. Il est vain et parfaitement déplacé de chercher à opposer l'un à l'autre les deux chefs successifs de la mission du Mékong, qui, à partir du moment où ils entrèrent en rapports, ne cessèrent pas de s'estimer et qui, au cours des redoutables épreuves qu'ils affrontèrent de compagnie, non seulement vécurent en parfaite harmonie, mais nourrirent l'un à l'endroit de l'autre, malgré leur différence de tempérament, une très sincère affection.

Ce méchant débat de contestation n'est justiciable que de l'oubli. Une seule conclusion s'impose, c'est qu'il convient d'unir dans le même sentiment d'admiration, Doudart de Lagrée et Francis Garnier, officiers d'une valeur hors de pair, frappés tous les deux par une mort prématurée qui fut onéreuse à leur pays.

La gloire de l'expédition du Mékong, une des plus fécondes du siècle, revient par parts égales à Francis Garnier, qui en fut l'initiateur¹ et le héraut, et à Doudart de Lagrée, qui dirigea le voyage « avec une entente et un savoir de toutes choses que personne ne peut lui disputer ».

1. Ce terme d'initiateur n'est pas de nous. Il est de l'amiral La Roncière le Nourry. Parlant en tant que président de la Société de Géographie, l'amiral La Roncière a écrit, le 25 avril 1874 : « ... L'expédition se décide. Francis Garnier n'est pas assez ancien pour en être le chef, quoiqu'il en eut été l'initiateur... » (*De Paris au Thibet, Notes de voyage*, LÉON GARNIER, page XI).

CONCLUSION

La recherche d'une voie d'accès vers la Chine du Sud à travers le centre de la péninsule transgangétique est indubitablement une des idées-force qui contribuèrent à faire l'Indochine française. Si le voyage d'exploration fut un échec sur le plan technique de la navigabilité du Mékong, il fût un succès sur le plan politique, puisqu'il eut pour résultat de faire entrer dans l'obéissance de la France des territoires qui, de prime abord, ne semblaient nullement destinés à prolonger l'étroite Cochinchine française née entre 1859 et 1862. Tout comme le Tonkin français a pris naissance de la découverte du Fleuve Rouge par Doudart de Lagrée et Francis Garnier, plus visiblement encore, le Laos français est issu de la campagne d'exploration de 1866 à 1868.

Le voyage d'exploration eut-il pour effet de hâter ou, au contraire, de retarder l'établissement de la France dans la vallée du moyen Mékong ? Par la suite on se posa la question à Saïgon. Les colons ne marchandèrent pas leurs louanges aux courageux explorateurs, mais ils ne se rallièrent pas tous à leurs conclusions. Dans les années 1880, quelques-uns d'entre eux formulèrent des réserves sur les vues foncièrement pessimistes auxquelles les voyageurs s'étaient arrêtés. Parmi eux, notamment le vétéran des colons de la Cochinchine et du Cambodge, Raphaël Garcerie, et le premier représentant de la Cochinchine au Palais Bourbon, le député Jules Blancsubé. Sous la plume de Garcerie on lit, par exemple, dans le *Saïgonnais* du 21 août 1884, des phrases significatives comme celles-ci : « Nous pensons que l'exploration du Mékong a été des plus malheureuses au point de vue de la rapidité de la constitution définitive de notre grand établissement. Elle a détourné nos regards d'une des plus grandes et plus fécondes vallées du monde... »

Le raisonnement de l'honorable Garcerie et de ses amis s'appuyait sur un certain nombre de constatation *a posteriori*, relatées ci-après. Récemment, un bâtiment à vapeur de

faible tonnage, l'*Alouette*, a trouvé un chenal, grâce auquel il a pu franchir les rapides de Samboc-Sambor. Six mois par an, en saison sèche, la navigation parvient aisément aux cascades de Khône. Il est vrai que le Mékong est un fleuve discontinu, mais ses différents paliers sont praticables ; sur au moins trois de ses biefs, la navigation ne présente pas de difficultés sérieuses¹. Au surplus, le thalweg et la large vallée du Mékong n'ouvrent-ils pas une grande route naturelle jusqu'au Yunnan ? Les cours d'eau, enfin ne sont plus les seuls moyens de transport ; il en existe d'autres aujourd'hui. Les chemins de fer viennent de faire leur entrée à Saïgon. Dans la Cochinchine semi-aquatique des arroyos, le minuscule chemin de fer qui depuis peu réunit Saïgon à Mytho, est une superfétation. Cette voie ferrée ne se comprend que comme le premier élément, comme l'amorce du grand chemin de fer d'intérêt mondial qui, un jour ou l'autre, devra être construit tout le long du Mékong jusqu'au Laos et bien au-delà, jusqu'en Chine².

Blancsubé et Garcerie réinventent, en somme, à vingt ans d'intervalle, « le chemin à rails » prôné naguère par l'amiral Bonard. Dans un premier stade, la voie ferrée permettra de tourner les rapides les plus dangereux. Plus tard, perfectionnée, elle fournira un moyen de transport capable d'entretenir un courant d'échanges cent fois plus important que celui qu'on était en droit d'attendre, au mieux, de la voie fluviale. A distance, on s'aperçoit que Doudart de Lagrée et ses compagnons se sont prononcés avec trop de hâte ; la condamnation abrupte et sans appel qu'ils ont portée contre le Mékong est trop absolue pour n'être excessive. Les problèmes que pose le fleuve du Laos ne doivent pas être tenus pour insolubles. Le Mékong n'a pas dit son dernier mot. Aménagé, il est susceptible d'offrir à Saïgon et à la jeune colonie un avenir plein de promesses.

Les conceptions d'un Blancsubé et d'un Garcerie manquaient

1. Sur les efforts faits après 1866-68 pour améliorer la navigation du Mékong, cf. Louis DELAPORTE : « La grande voie commerciale de l'Indochine ; le Mékong et la navigation à vapeur », *Revue de Géographie*, septembre 1891.

2. Sur les origines du chemin de fer de Saïgon à Mytho et sur l'opinion du député Blancsubé à l'égard du Mékong et du Laos, cf. notre article dans le *Bulletin de la Société des Études Indochinoises*, 1941, III.

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

certainement de réalisme ; en leur temps, elles étaient d'un prophétisme fort aventureux. A plus forte raison, ne pouvaient-elles prendre place dans le champ visuel forcément restreint des pionniers de la première heure.

Il se pourrait cependant que de telles vues, loin d'être de pures chimères, n'aient été au vrai qu'une obscure prémonition, qu'une anticipation à échéance éloignée. Au cours de ces dernières années, en effet, une puissante organisation internationale a conçu un projet grandiose de mise en valeur rationnelle de toutes les ressources hydroélectriques, minières, industrielles et agricoles recélées par les contrées riveraines du Mékong.

Un vaste programme de travaux à réaliser sur le fleuve a été élaboré et déjà mis à l'étude. La paix une fois revenue dans cette partie du monde, sans doute ces études seront-elles reprises, complétées et menées à bonne fin. Sans doute seront alors exécutés les gigantesques travaux envisagés, qui feront du fleuve sauvage un fleuve dompté et du bassin, longtemps stérile du Mékong, une « vallée heureuse », une sorte de Tennessee Valley du Sud-Est asiatique...

Ce jour venu, il est permis d'espérer qu'on se souciera mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici de rendre à la mémoire de Doudart de Lagrée et de ses compagnons l'hommage dû à leur vaillance de précurseurs héroïques.

Georges TABOULET.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

A l'exception du mémoire de l'amiral Bonard, les documents reproduits ci-après proviennent du fonds Léon Garnier. Ils sont tous inédits, sauf les deux lettres datées du 28 mai et du 27 août 1864.

ANNÉE 1863.

20 juin 1863 : Paulin Vial, lieutenant de vaisseau chargé des affaires indigènes du gouvernement de la Cochinchine, à « Mon cher Garnier, « ... Permettez-moi de vous complimenter au sujet de vos occupations. Vous êtes peut-être le seul à vous occuper un peu de Berghaus et de Richardson entre les rives du Donnaï et celles du Meicon. Espérons qu'on vous enverra voir un jour ces énigmes géographiques et les déchiffrer, si faire se peut... »

29 juin 1863 : Francis Garnier à ses parents à La Varenne Saint-Hilaire, en rade de Saïgon : « ... Je suis toujours à bord du *Duperré*, où j'étudie en ce moment une question d'exploration dans le haut Cambodge et dans le haut Thibet, voyage que je ferais, si l'autorisation et les moyens m'étaient ultérieurement accordés, en compagnie d'un naturaliste envoyé en mission dans ces contrées par le ministre des Affaires étrangères. Mais tout cela n'est encore qu'à l'état de projet en l'air... »

16 août 1863 : Alexandre Garnier à son fils Francis, de La Varenne... « Je te souhaite bien, mon cher fils, que la question d'exploration que tu étudies, se réalise suivant que tu le désires »...

7 octobre 1863 : L'enseigne de vaisseau Nicolle à Francis Garnier, de Brest : « ... Je ne sais si je dois vous conseiller de renoncer à des projets qui ne paraissent pas devoir aboutir aisément. Les populations du haut Cambodge nous sont complètement inconnues. Quelque soit le résultat que vous entrevoyez..., ne devez-vous pas renoncer, devant des chances presque certaines d'insuccès ? Je ne saurais trop vous encourager à rester dans la

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

marine, au lieu de vous lancer dans une aventure, qui, sans doute, n'a pas d'issue probable... »

21 octobre 1863 : Francis Garnier, inspecteur stagiaire des affaires indigènes à Cholon, à l'enseigne de vaisseau Eliacin Luro¹
« ... Je me pousse dans les affaires indigènes, surtout en vue de mon voyage d'exploration au Thibet qui, pour le moment est indéfiniment remis... »

30 octobre 1863 : Francis Garnier à Eliacin Luro, de Cholon : « Je suis entré aux Affaires indigènes avec l'idée de mon voyage d'exploration aux sources du Cambodge et au Thibet. Non seulement ma demande d'exploration a été repoussée, mais j'ai été traité de fou et d'exalté par l'amiral, qui ne m'a admis aux Affaires indigènes qu'en ayant la main forcée par Gaudot², qui ne voulait que moi auprès de lui, par le chef d'État-major et par Vial. Or, une fois dans la boutique, sachant le chinois et l'écrivain, ayant le droit de demander un congé au bout d'un certain temps, je pourrais le consacrer à faire un voyage, au nez de tout ce monde vieillard, qui a du jus de navet dans les veines et a laissé son intelligence dans sa boîte à aiguillettes. On m'a traité de fou et je veux leur en donner le démenti.. Je crois que j'ai vieilli de dix ans depuis que le malheur a frappé les miens et moi sans relâche... Hélène est entrée au couvent et il n'y aura plus que Dieu — mais toujours Dieu — entre elle et moi... Et moi qui croyais avoir beaucoup gagné en raison, en solidité de jugement, qui croyais qu'un travail acharné sur d'abstraites questions et d'épineuses difficultés, avait dû mûrir le sens et l'esprit, qui présentais avec confiance le résultat de ce travail, je me vois traité de fou... Mais, au-dessus des chefs, se trouvent le jugement de soi-même et la satisfaction du travail mené à bien... »

Du 13 au 19 novembre 1863 : Francis Garnier fait la géodésie de l'arrondissement de Tan-Long. Il reprendra ce travail du 9 au 12 décembre.

Début de décembre 1863 : M. Férogio à son « cher neveu Francis Garnier », de Gênes, « ... Te voilà donc inspecteur des Affaires indigènes. Le titre est ronflant... Tu nous parles pour la première fois d'un projet de voyage au Thibet, mais en admettant même que le gouvernement français te fit faire ce voyage, car

1. Ancien camarade de Francis Garnier sur *le Borda*, à ce moment en France.

2. Lieutenant de vaisseau, inspecteur de 2^e classe des Affaires indigènes, chef de la préfecture de Tan-Long.

tu ne peux avoir l'intention de le faire tout seul, avec tes propres ressources... A ta place, il me semble que j'y regarderais à deux fois, surtout quand il est probable, sinon certain, qu'on va abandonner la Cochinchine »...

20 décembre 1863 : Francis Garnier à Eliacin Luro, de Cholon
« ... Apporte-moi tout autre ouvrage récent de géologie ou botanique qui pourrait m'être utile pour un projet d'exploration du Cambodge... J'ai enfin fait plus complète connaissance avec Nogues¹, arrivé récemment ; garçon plein de cœur et d'intelligence, qui veut se jeter comme moi dans l'inconnu. Nous allons travailler de concert à la réalisation de mon projet dans un avenir plus ou moins éloigné. L'étude des caractères et des langues, une préparation sérieuse aux questions scientifiques qu'il faudra aborder, forceront peut-être la main à ceux qui s'opposent à ce voyage, en leur prouvant que nous sommes capables d'en faire sortir tous les résultats nécessaires... La politique et les nouvelles d'Europe — pauvre Pologne ! — me mettent dans une exaspération telle que je me réfugie dans mon orientalisme pour me calmer un peu... »

ANNÉE 1864.

21 janvier 1864 : Francis Garnier à ses parents : « Je m'attends à être nommé sous peu inspecteur [titulaire], mais je ne serai pas préfet pour cela... On parle d'évacuer la Cochinchine, ce qui me mettrait à pied. J'ai d'ailleurs un projet de voyage aux sources du Cambodge toujours dans la tête... Cette entreprise me ferait beaucoup plus grand que jamais préfecture ne pourrait le faire, mais je rencontre un grand mauvais vouloir du gouvernement de la colonie à l'occasion de cette aventureuse pérégrination... Gaudot s'est maintenant déchargé sur moi de toute la besogne, comme de juste... »

27 janvier 1864 : Francis Garnier à Eliacin Luro, de Cholon : « Tu sais si j'ai rêvé d'émotions fébriles, de luttés dangereuses, de hasardeuses combinaisons. Aujourd'hui encore, j'essaie de lutter contre l'indifférence encroûtée de mes chefs sur tout ce qui concerne le pays que nous avons à coloniser, et d'obtenir une simple autorisation de départ pour le Thibet. Eh bien ! si je réussissais, ce que j'espère encore, et si j'en revenais, ce qui est plus douteux, il me semble que je m'en tiendrais là... Où es-tu en ce moment ?... »

1. Enseigne de vaisseau Albert Nogues, arrivé à Saïgon le 7 octobre 1863.

31 janvier 1864 : H. de Bizemont ¹ à Francis Garnier, de Vinh Loï :
 « J'ai entendu dire à Nogues (il me l'avait confié sous le sceau du secret) que vous deviez faire ensemble une campagne d'exploration que tu te chargeais d'organiser. Si tu persistes dans ton intention et qu'il te faille un homme décidé à ne reculer devant aucun obstacle, pense à moi... Je ne me dissimule ni les dangers, ni les fatigues, ni les privations, c'est donc de sang froid que je me déclare prêt à te suivre jusqu'aux sources du Cambodge ou à la frontière de Chine. Je suis venu en Cochinchine avec l'espoir de faire campagne ; à défaut d'une campagne de guerre, j'accepterais avec enthousiasme une campagne scientifique. Donc, je me mets sous tes ordres... Nogues m'annonce son départ sur le *Cosmao*. J'ai été fort étonné, en arrivant, d'apprendre que tu étais passé aux Affaires indigènes, non pas que ton caractère soit incompatible avec ces fonctions... Je crois, au contraire, que le temps des... (mot illisible) est passé et qu'il faut aujourd'hui des Lamarque ² et des Garnier, la civilisation par la persuasion après la civilisation par la force. Mais à quoi bon être allé à Vincennes ³ si on finit par s'installer dans la magistrature assise ?... »

28 mai 1864 : Francis Garnier à Joseph Perre ⁴, de Cholon. « Je ne t'ai pas écrit plus tôt parce que je suis surchargé de besogne... J'ai été nommé inspecteur des Affaires indigènes, aux appointements de 10.000 francs, tout en ne quittant pas ma position d'enseigne... La colonie est dans une position critique... On songe à évacuer... Hélas ! nous portons la peine des péchés du Mexique et on va sacrifier probablement une colonie magnifique aux criaileries de la Chambre et au besoin d'argent. Ma position, assez importante, au point de vue surtout de l'arrondissement que j'administre, n'est pas pécuniairement ce qu'elle serait en France, avec les mêmes appointements, mais cela vaut toujours mieux que mes 1.800 francs d'enseigne. Et puis, ce m'est un acheminement au voyage que je projette... » [Texte reproduit dans l'ouvrage de Édouard PETIT sur Francis Garnier].

19 mai 1864 (date incertaine) : Eliacin Luro à Paulin Vial, directeur de l'Intérieur, de Mytho... « Si je désire ardemment aller à Cholon,

1. Henry de Bizemont, enseigne de vaisseau, inspecteur des Affaires indigènes, à Vinh Loï, province de Gocong, en Cochinchine.

2. Lamarque, enseigne de vaisseau, assidu des soirées de Cholon.

3. Pendant son court séjour en France, entre son retour de Chine et son départ pour la Cochinchine, Francis Garnier a effectué un stage à l'école de tir à Vincennes.

4. Joseph Perre, ami d'enfance de Francis Garnier, industriel à Avignon.

c'est d'abord parce que je suis lié d'amitié avec Garnier... C'est, en second lieu, parce que mon frère, ancien élève de l'école de Grignon, va venir bientôt s'installer en Cochinchine... Enfin, le voyage de M. Garnier dans la vallée du haut Cambodge n'est pas pour vous un secret, et je compte faire partie de l'expédition comme dessinateur... »¹

18 juin 1864 : Francis Garnier au maréchal Vaillant, ministre de la Maison de l'Empereur. [Cette lettre a disparu. Francis Garnier demande au maréchal Vaillant d'appuyer en haut lieu sa démarche en faveur de l'exploration du Mékong. On trouvera plus bas la réponse du maréchal Vaillant à Francis Garnier en date du 8 août 1864].

1^{er} juillet 1864 : Francis Garnier à ses parents, de Chang-Hai².
« ... Le commandant Trèves (commandant un bâtiment de guerre dans la mer de Chine) s'est fort épris de mon projet de voyage au Thibet, en remontant le Cambodge, et il est presque sur le point de se joindre à moi. Il a recommandé chaleureusement l'entreprise à Paris... »

18 juillet 1864 : Albert Nogues, en congé en France pour maladie, à Francis Garnier : « J'ai lu pendant la traversée la brochure de Saïgon signée des Tournays, sous lequel j'ai reconnu Ansart, en réponse à la brochure de Rieunier... Il m'a paru qu'il valait mieux qu'elle fit son effet avant l'apparition de la vôtre³... J'ai porté (celle-ci) chez M. de Bizemont [père de Henry de Bizemont] ; il s'est mis chaudement à l'affaire. J'irai chez lui corriger les épreuves. Vous ne m'avez pas indiqué le titre. M. de Bizemont propose : *La Cochinchine française en 1864*. J'ai accepté, n'ayant pas le temps de recevoir votre réponse. Elle sera signée G. Francis et sera tirée à mille exemplaires. C'est le Crédit foncier et industriel qui fera les frais. Tout est donc pour le mieux... (sauf ma dysenterie)... Maintenant que la Cochinchine est sauvée, il s'agit de pousser le voyage. Pauvre voyage que je ne ferai pas... »

8 août 1864 : Le colonel d'État-major, aide de camp du maréchal Vaillant, à Francis Garnier, enseigne à Cholon, du palais des

1. Lurs, qui vient d'arriver en Cochinchine, a été affecté aux fusiliers marins de la province de Mytho ; il sollicite un changement d'affectation.

2. Francis Garnier a entrepris un bref voyage aux Philippines, en vue de retrouver les enfants d'un frère de son père entré au service de l'Espagne et mort à Manille.

3. Francis Garnier a chargé son ami Nogues d'apporter en France, pour la faire imprimer, sa première brochure, dont il a terminé la rédaction en avril 1864.

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

Tuileries : « M. le Maréchal Vaillant a reçu votre lettre de Cholon du 8 juin, sollicitant son intervention au sujet de l'exploration du Mékong. Son Excellence me charge de vous faire connaître, en vous remerciant de vos efforts et de votre goût pour l'étude, qu'Elle n'a aucun titre pour vous faciliter le succès de vos projets et leur accomplissement, qui dépendent exclusivement du ministre de la Marine. »

10 août 1864 : Alexandre Garnier à son fils Francis, de La Varenne Saint-Hilaire... « ... Nous causâmes ¹ beaucoup de vous deux, de votre première rencontre, de ta santé, de tes travaux, de tes projets de grand voyage, voyage qu'il voudrait voir échouer depuis qu'il a renoncé à en faire partie... Nogues m'a manifesté quelques craintes, qui doivent faire réfléchir avant cette grande entreprise. Là-dessus, mon cher et digne enfant, je n'ai rien à te prescrire ; je dois me résigner et prier Dieu pour qu'il te garde. Je ne dirai rien à ta mère... Ta brochure doit être imprimée à l'heure qu'il est... »

23 août 1864 : Alexandre Garnier à son fils Francis, de La Varenne Saint-Hilaire : « J'ai vu Léon [frère aîné de Francis] qui m'a dit avoir fait imprimer ta note relative au projet du Thibet ² ; il devait recevoir aujourd'hui les exemplaires de l'imprimeur, au nombre de cent... Ta mère s'inquiète beaucoup de ton voyage au Thibet, et moi aussi, moins pour les dangers que tu auras à courir, quoiqu'ils soient bien grands, mais Dieu te garde, que pour la privation où nous serons de tes nouvelles... Que deviendrons-nous sans nouvelles de toi pendant un an ou dix-huit mois ?... Réfléchis bien et aie pitié de nous... »

25 août 1864 : Félicité Garnier, née Féragio, à son fils Francis, de La Varenne, « ... Quant à ton projet du Thibet, je m'y oppose de toutes les forces maternelles... Ce vilain Thibet, tu sais que point ne le veux... »

27 août 1864 : Francis Garnier à Joseph Perre, de Cholon : « La colonie marche bien, financièrement parlant ; malheureusement, cette année on veut faire des économies pour éblouir le gouvernement, en lui versant un excédent de recettes. Ce sera toujours la plaie de nos colonies que d'avoir des gouverneurs militaires qui ne visent qu'à un grade de plus et qui s'en vont quand ils l'ont conquis... J'ai toujours demandé, dans toutes mes notes,

1. Le père de Francis Garnier vient de recevoir la visite d'Albert Nogues.

2. Cette note est reproduite comme pièce annexe dans la première brochure de Francis Garnier.

un gouvernement civil ; aussi suis-je assez mal avec le gouverneur actuel. Tu attribues mon projet de voyage à l'ambition. Tu as tort. Si j'avais été ambitieux je serais aujourd'hui lieutenant de vaisseau et décoré. Les entreprises personnelles, qui ne demandent que des dévouements, sont peu appréciées. On se fait oublier de ses chefs ; on n'intéresse ni leur amour-propre ni leur ambition ; on n'est plus pour eux qu'un ambitieux ou un fou. C'est du gouverneur ici que je rencontre la plus grande résistance et, à Paris, on se fait également tirer l'oreille. Je ne sais si je réussirai. « Pourquoi t'obstiner, diras-tu ? » Peut-être par cela même qu'on me refuse, surtout par l'intérêt même du voyage, intérêt immense et grandiose, dont tu ne peux juger d'aussi loin... Il faudrait pour cela te faire connaître mieux que tu ne la connais ma nature inquiète et personnelle, trop amie de l'indépendance pour ne pas chercher tous les moyens de revendiquer son individualité, trop ombrageuse pour ne pas essayer de fuir toute route tracée, tout devoir de convention, toute hiérarchie où on s'immobilise. D'ailleurs, l'attrait de ces contrées, de cet inconnu, est irrésistible. Si j'y étais venu, si je les avais étudiées cinq ans plus tard, j'aurais reculé devant pareille tâche, mais je n'ai encore que vingt-cinq ans et je n'ai pas le courage d'étouffer cette dernière étincelle de jeunesse et d'enthousiasme, qui s'éteint si vite dans notre métier. J'irai donc et, si je reviens, j'espère beaucoup d'une combinaison qui me permettra de donner ma démission et de vivre tranquille au milieu de quelques travaux de science, aux yeux de laquelle j'aurai acquis un titre... » [Texte reproduit dans l'ouvrage d'Édouard PETIT].

29 août 1864 : Francis Garnier à Luro, de Cholon « ... Le voyage est toujours une grande affaire. Je travaille au rapport définitif et je vais essayer de mettre le chef d'état-major de notre côté ¹. Je lui demande une audience particulière en le prévenant des antécédents de la chose auprès de l'amiral ; je ne veux pas le prendre en traître... »

31 août 1864 : Francis Garnier à Luro, de Cholon : « ... A propos du voyage on me répond de belles absurdités. Il y a deux autres officiers, Olry et Larclauze, qui font des demandes analogues. La tactique de la Majorité est de les opposer les uns aux autres en disant à chacun : « Il y a deux autres officiers, aussi et plus méritants que vous ; nous ne pouvons vous accorder à vous

1. En mai 1864, le capitaine de frégate Fauque de Jonquières a remplacé comme chef d'état-major de l'amiral le capitaine de frégate Desmoulins, rentré en France.

quand nous refusons aux autres. » Or, la demande d'Olry¹ n'a jamais consisté qu'en quelques paroles en l'air dites à M. Desmoulins, et il n'a jamais eu en tête un plan arrêté. J'ai répondu que je me mettrais volontiers sous ses ordres, mais qu'il fallait qu'il se décidât, sans quoi on resterait le bec dans l'eau indéfiniment. Quant à M. Larclauze², son projet n'est qu'une chasse à l'éléphant de un ou deux mois, déguisée sous le nom de voyage d'exploration ; il n'a aucun rapport avec notre voyage, qui est le seul arrêté, le seul qui ait été présenté ! Mais on affecte à plaisir de confondre ces demandes tendant au même but, en vue d'évincer les concurrents les uns par les autres. Cependant, j'ai cru comprendre que, comme Larclauze était cousin du ministre et que sa promenade coûterait moins que la nôtre, c'est lui qui avait le plus de chance de réussir. Tu vois que l'on s'inquiète peu de résultats sérieux et réels à obtenir et que l'on pousse le crétinisme aussi loin que possible. Ils me dégoûtent tous. Cependant, tiens-toi pour dit que nous aurons le dernier mot et que nous serons aussi têtus qu'ils sont inintelligents. Ceci entre nous... »³

4 septembre 1864 : Extraits du journal personnel de Francis Garnier, de Cholon : « ... Le 2 septembre, je pars avec 17 marsouins et des détachements de lorchas [petits bâtiments de flotille] à la recherche des Tagals déserteurs. L'expédition manque, par la faute d'un guide, qui égare le principal détachement. Les Tagals se retirent, après avoir fait feu sur le lorcha n° 1. Arrivé trop

1. Futur amiral, le lieutenant de vaisseau Olry commande alors la canonnière *la Mitraille*, sur laquelle il a comme second l'enseigne Delaporte, qui sera désigné en 1866 pour faire partie de la mission d'exploration du Mékong.

2. De Tayninh, au nord de la Cochinchine française, le capitaine d'infanterie de marine Savin de Larclauze avait effectué, en février 1864, dans les très giboyeuses forêts à la lisière du Cambodge, un voyage cynégétique ; le compte rendu de ce voyage a paru le 27 novembre 1864, dans la *Revue de Paris* sous le titre : « Une excursion dans le pays des Stiengs ». La correspondance de Larclauze pendant ses campagnes de Chine et de Cochinchine a été publiée à Saïgon en 1959 par les soins de M. André Baudrit. Aucun passage de cette correspondance ni de « l'excursion chez les Stiengs » ne fait mention d'un projet de voyage au Thibet, ni d'ailleurs, d'une parenté de l'officier avec le ministre de la Marine. Le capitaine Savin de Larclauze fut tué à Tayninh, le 7 juin 1868, par des insurgés cambodgiens partisans du prétendant au trône Poukombo, au devant desquels il s'avancait pour les haranguer.

3. Cette lettre est d'un grand intérêt par les détails qu'elle fournit sur des projets d'exploration du Mékong, qui ne virent jamais le jour. Elle corrobore le propos du commandant d'Ariès : « L'idée du voyage était dans toutes les têtes. »

tard, je brûle leurs cases, prends les bateaux, quelques armes et vingt buffles. De retour à Cholon, le 4 au soir!!¹

11 septembre 1864 : Francis Garnier à Luro, de Cholon : « La venue de ma brochure à Saïgon m'inquiéterait fort peu s'il ne s'agissait pas de conserver — ou plutôt de ne pas m'aliéner — les bonnes grâces de l'amiral. Or, comme je serai habillé d'importance auprès de lui pour cet opuscule, les gens qui l'entourent se croyant seuls le droit d'avoir ou d'émettre une opinion sur la Cochinchine, je considère cette infraction de Nogues aux conventions² comme très désagréable. Ce que je lui ai remis n'était d'ailleurs pas exactement ce que tu as lu. J'avais fait quelques additions, dont certaines peuvent être fâcheuses. En toute autre circonstance cela me serait parfaitement égal ; il n'y a rien dans tout cela que de très avouable ; mais en l'état, cette production est inutile, intempestive, pleine d'inconvénients. Enfin, soyons philosophes ! Larclauze, cousin du ministre, part à la recherche de mines d'antracite signalées par Lefaucheur³, qui va s'installer lui-même au Cambodge, et moi, je passe toujours pour un fou et pour le rêveur que tu connais... J'attends une réponse du maréchal Vaillant... Je suis buté à ce projet et c'est la première fois de ma vie que j'userai de protections dont je peux me réclamer... »

16 septembre 1864 : Félicité Garnier à son fils Francis, de La Varenne : « ... Ton oncle César ne veut pas que tu fasses le voyage du Thibet et moi, je m'y oppose formellement. Tu vois bien que ceux qui vont à la découverte des lointaines contrées y meurent presque tous... Ote cette pensée de ta tire-lire, sinon je vais pleurer toutes les larmes qui me restent... »

Septembre 1864 (?) : Henry de Bizemont à Francis Garnier : « ... Ce que tu me dis des résultats de tes démarches auprès de notre cuistre d'amiral ne m'a nullement surpris. Je pense que, pour arriver à une solution heureuse, il faudra demander à Paris même... Il est désolant que tu sois obligé de remettre à plus tard ta demande pour le voyage. Bientôt, nous n'aurons plus le temps pour nous préparer à partir en octobre 1865. Mais,

1. Francis Garnier conduira du 9 au 13 octobre une autre expédition contre les Tagals déserteurs.

2. Francis Garnier avait recommandé à son ami Nogues de différer l'impression de sa brochure, qu'il regardait comme sans objet alors que le maintien de la France en Cochinchine était à peu près décidé. Francis Garnier reprochait aussi à son ami d'avoir dévoilé le nom de l'auteur de la brochure, publiée sous le couvert de l'anonymat.

3. Sur Lefaucheur, colon au Cambodge, cf. *Geste française*, texte n° 186.

bon gré, malgré, il faut attendre. J'approuve absolument la forme de ta demande et ne suis nullement de l'avis de Nogues, lorsqu'il parle de procéder par voyages successifs, n'embrassant que deux cent lieues de pays nouveaux. Sans doute nous ne pourrons faire un examen bien sérieux des contrées que nous traverserons, mais nous laisserons ces travaux aux savants qui s'engageront sur nos pas. Nous ne serons que l'avant-garde militaire, dont ils ont besoin pour faire la trouée. Allons droit devant nous et employons toute notre énergie à aller jusqu'au bout. »

1^{er} octobre 1864 : Francis Garnier à Luro, de Cholon : « Ma brochure, loin de faire ici le mauvais effet que j'en attendais, me fait au contraire le plus grand bien et nous lui devons peut-être la réussite du voyage... L'amiral ne s'est nullement choqué des passages délicats, ce qui me réconcilie avec la portée de son esprit. Bien plus, il m'a fait féliciter... Le chef d'état-major qui s'était montré plus que froid pour notre voyage, m'a fait dire par Vial qu'il était disposé à appuyer chaudement mon projet... La question épineuse à entamer maintenant est l'adjonction d'autres officiers. Bizemont, malgré ses offres, ne me paraît pas de nature à faire réussir l'affaire ; son état de santé en fait un voyageur encombrant... Tout cela est à mener doucement et en diplomatie. Mais, enfin, nous pouvons je crois, considérer l'idée acceptée en principe ; ce n'est pas peu de chose... Je compte qu'en octobre 1865 nous remonterons les grandes eaux dans la direction du Thibet. Cette dernière idée me remplit de joie et j'en saute sur ma chaise. J'attends, pour agir définitivement, une réponse de Bizemont, que j'ai mis en demeure de se prononcer. C'est le Crédit Foncier qui a imprimé ma brochure et l'a tirée à mille. Cela prouve que ces questions commencent à éveiller l'attention en France... »

16 octobre 1864 : Félicité Garnier à son fils Francis, de La Varenne : « ... Mr. Rochoux ¹ m'a parlé de ton voyage au Thibet, voilà encore une grande épine à ma croix... Que feras-tu puisqu'il te faut de l'argent pour ce maudit voyage ?... Ne reste pas en Cochinchine. Ce climat, je le sais, est mortel. Ne vas pas, nouveau Christophe Colomb, découvrir de lointaines et périlleuses contrées... Je ne le veux pas... » ²

1. Enseigne de vaisseau, camarade de Francis Garnier sur le *Borda*, en congé de convalescence en France.

2. Cette dernière phrase revient comme une litanie dans toutes les lettres de la mère de Francis Garnier jusqu'au départ de la mission : « Ne pars pas, c'est le songe noir de mes nuits... » (lettre du 17 juillet 1865.)

16 novembre 1864 : Albert Nogues à Francis Garnier, de Paris :
« ... J'apprends que votre demande est lancée ; je suis sûr que l'amiral l'écouterait favorablement. La question est d'une importance si évidente que bien des gens y avaient pensé. L'amiral Bonard¹, surtout, voit ce voyage sous des couleurs si belles que son imagination m'effraie. J'ai été hier matin lire chez lui un rapport sur le Cambodge, qu'il doit remettre à l'Empereur et qui est déjà dans les mains du ministre du Commerce et du ministre de la Marine. L'amiral donne de nombreux détails sur le Setchouen, le Yunnan, le Kouei-tcheou, le Xieng-maï, etc... Il a eu la bonne idée d'y ajouter des traductions des mémoires anglais sur la Birmanie ; il montre combien nos voisins se préoccupent d'amener vers leurs possessions du Pégou et de Tenassérim le commerce de la Chine centrale et méridionale. Le rapport est mal écrit, mais fait sur un bon plan et de nature à faire impression... J'ai rencontré hier l'amiral Jurien [de la Gravière] ; j'ai voulu, le soir, aller lui parler de votre voyage, mais il avait quarante solliciteurs pour le tableau et il part aujourd'hui pour Compiègne. Il m'a demandé si la brochure était de vous seul et il paraissait ne pouvoir y croire... »

Novembre 1864 : Vice-amiral Bonard : « Mémoire sur l'urgence de l'exploration du fleuve le Mékong, pour créer dans la Cochinchine française à Saïgon un entrepôt du commerce avec le Thibet et les provinces occidentales de la Chine. »¹

« Saïgon, entrepôt du commerce occidental de la Chine. » *Description sommaire de l'importance du fleuve de Saïgon ou Aperçu des pays qu'il parcourt, et de ceux avec lesquels il peut mettre la Cochinchine française en rapports commerciaux.*

« Ce fleuve qui porte suivant les divers points de son parcours les noms de Song-Lon, Song-Kong, Mé-Kong ou fleuve du Cambodge, et de Lan-tsan-Kiang, remonte jusque dans le Thibet ; il se jette dans la mer de la Cochinchine française, où il sert en ce moment de frontière entre nos possessions et les provinces Sud du royaume d'Annam. Ce

1. En congé de maladie en France.

2. La minute du mémoire Bonard reproduite ci-après a été retrouvée dans les papiers de la famille Bonamy de Villemereuil par M. L. Malleret, qui a pu s'en rendre acquéreur. Nous exprimons à M. Malleret notre vive gratitude pour la parfaite obligeance qu'il a mise à nous communiquer et à nous autoriser à livrer au public pour la première fois ce document d'une très grande importance. La carte qui devait être annexée au mémoire n'a malheureusement pas été retrouvée. Le document est daté et signé de la main de l'auteur : « Novembre 1864, V. amiral A. Bonard. » L'original comporte d'abondantes notes marginales ; la reproduction de ces notes, qui se bornent à résumer le texte sans lui rien ajouter, nous a paru superflue.

Saigon

entrepôt du commerce occidental de la Chine.

Description sommaire de l'importance du fleuve de Saigon,

ou

Aperçu des pays qu'il parcourt, et de ceux avec lesquels il peut mettre
la Cochinchine française en rapports commerciaux.

Parcours du fleuve de
Saigon derrière le royaume
annamite.

Ses sources sont dans le
Tibet.

Ce fleuve qui porte suivant les divers points de son parcours les noms de Song-hou, Song-Kong, Mé-kong ou fleuve du Cambodge, et de Lan-tsan-kiang, remonte jusque dans le Tibet; il se jette dans le sud de la Cochinchine française, où il sert en ce moment de frontière entre nos possessions et les provinces sud du royaume d'Annam. Ce fleuve est ouvert à la navigation des navires de moyen tonnage, dans toute la Basse-Cochinchine, et mis en communication directe avec les nombreux marchés de ces provinces, par des affluents, canaux naturels ou artificiels, qui permettent le facile transport des productions. Il coule en allant vers le nord, derrière le royaume d'Annam, dont il est séparé par une chaîne de montagnes. Avant ce parcours, il communique par un de ses bras avec le lac d'Angkor, si riche en pêcheries et qui, pendant une partie de l'année, peut être fréquenté par des bâtimens d'un tonnage moyen; enfin il est en contact ou communication directe avec les royaumes de Siam, de Cambodge et de Laos.

La communication avec
le lac d'Angkor le met en
relations avec les royaumes de
Cambodge et de Siam.

Dans le royaume de Cambodge, jusqu'à ce moment, la communication

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

fleuve est ouvert à la navigation des navires de moyen tonnage, dans toute la Basse-Cochinchine, et mis en communication directe avec les nombreux marchés de ces provinces, par des affluents, canaux naturels ou artificiels, qui permettent le facile transport des productions. Il coule en allant vers le Nord¹, derrière le royaume d'Annam, dont il est séparé par une chaîne de montagnes. Avant ce parcours, il communique par un de ses bras avec le lac d'Angkor, si riche en pêcheries et qui, pendant une partie de l'année, peut être fréquenté par des bâtimens d'un tonnage moyen ; enfin il est en contact ou communication directe avec les royaumes de Siam, de Camboge et de Laos.

Dans le royaume de Camboge, jusqu'à ce moment, la communication pour remonter le fleuve, est interdite pendant une bonne partie de l'année par des sauts ou rapides à Sambor, aux bâtimens d'un tirant d'eau moyen ; mais des radeaux ou grandes pirogues les franchissent, et si une étude de ces difficultés pouvait être faite, il n'y a pas à douter que cet obstacle à la célérité des communications au moyen de ce fleuve entre la Chine, le Thibet et la Cochinchine française, serait facilement tourné : déjà même il suffirait de mettre le mouillage près des cataractes en communication avec la partie supérieure par un chemin à rails servant à transborder les produits des jonques venant de Chine et du Thibet sur les navires ancrés au-dessous des rapides. Les Chinois sont au reste habitués à vaincre ces difficultés, même quand elles sont grandes.

Avant d'avoir traversé les latitudes des royaumes de Laos et d'Annam, le Song-Kong parcourt la province chinoise du Yun-nam voisine du Tonquin, et il y prend le nom de Lan-tsan-Kiang, qu'il conserve dans tout son cours supérieur. Ces changements de noms ont fait croire aux premiers explorateurs que ces cours d'eau ainsi nommés, étaient des rivières différentes ; mais les renseignements les plus récents tendent à prouver que ce n'est qu'un même cours d'eau dont l'embouchure nous appartient dans la Basse-Cochinchine.

Les provinces de Yun-nan, de Sse-Tchuen et de Kouï-Tcheou dont la population s'élève à 60 ou 80 millions d'âmes, pourraient envoyer une bonne partie de leurs produits à Saïgon, en même temps que le Thibet y ferait descendre ses laines. Les quantités de *soie de chène et de mûrier*, de thé et autres produits de toute nature sont considérables pour ces trois provinces. En outre, la province de Yun-nan a de nombreuses *mines d'or, d'argent, d'étain, de cuivre, de fer*, etc..., dont les filons s'étendent jusqu'au Tonquin. Une preuve évidente de l'abondance de ces mines et de leur facile exploitation, s'est que les femmes du pays compris entre ce fleuve et celui de *Lao-Kiang*, qui va se jeter dans le golfe de Martaban en prolongeant toute la Birmanie, sont couvertes de bijoux d'or et d'argent pour des valeurs représentant rien qu'en poids des sommes considérables.

1. Rédaction trop hâtive. Au lieu de : « Le fleuve coule en allant vers le Nord », il faut lire : Le fleuve s'écoule en venant du Nord, derrière le royaume d'Annam...

Il est urgent de faire une exploration qui fixe sur la richesse de ces mines, sur leurs gisements, sur les facilités ou les difficultés de la navigation dans cette partie du Lan-tsan-Kiang.

Cette province fournit, en outre de ses métaux, une grande quantité de *pierreries*, dont le marché, un des plus vastes du monde en ce genre, est à *Ta-li-fou* ; elle aurait des *mines de houille* dans les environs de *Shunning* ; enfin elle a les *thés* réputés les *meilleurs* et le principal marché se tient à *Poheul*, voisin du fleuve de Saïgon. Ces thés n'auraient qu'à descendre le fleuve, et ils prendraient à coup sûr la route de la Cochinchine, si naturelle, au lieu de celle qu'elle est obligée de prendre en ce moment pour les écouler à Canton ou Nankin (points voisins des comptoirs anglais de Shang-haï et de Hong-Kong), aussitôt que les relations entre Saïgon et cette province auraient été établies.

Avant de parcourir cette province chinoise, le fleuve passe dans une contrée située au N.-O. dans laquelle les Chinois n'ont aucune autorité. Les populations sont *musulmanes*, ainsi que beaucoup de celles qui bordent le fleuve dans la partie chinoise de la province Yun-nan. Guerrières, elles se livrent à l'agriculture et au commerce, elles n'ont montré *aucune antipathie* contre les rares explorateurs qui ont pu parcourir ces contrées, et elles ne sont même pas défavorables aux quelques villages chrétiens que nos missionnaires y ont fondés.

Il y a dans ce pays de grandes ressources commerciales à étudier. Avant d'entrer dans le Yun-nan (tant dans la partie musulmane que dans la partie chinoise) le fleuve arrose le Thibet, et dans ce parcours il passe à peu de distance de deux artères fluviales de première importance.

Ce sont le *Yang-tsé-Kiang* et le *Loo-Kiang* :

Le premier, qui prend vers ses sources le nom de Kim-cha-Kiang, descend vers Shang-haï en passant par Han-Kéou. Ce port, nouvellement ouvert au commerce européen, a fourni la première année de son ouverture un mouvement d'importation et d'exportation s'élevant à *200 millions* de francs ; *trente bâtiments à vapeur* allant et venant ne suffisent pas à son commerce. Le Yang-tsé-Kiang passe aussi devant le marché de *Tchung-King* fermé aux Européens, et le marché de *Kieu-Kean*, ouvert au commerce étranger et situé entre *Han-Kéou* et *Nankin*.

Le second artère, le *Loo-Kiang*, qui s'appelle *Saluen* vers son embouchure dans le golfe Martaban où se trouve le port anglais de Moulmein, voisin de Rangoon (dans le royaume d'Ava), parcourt une petite partie de la province chinoise de Yun-nan ; il sert de frontière à la Birmanie, au Ténasserim (possession anglaise) et au royaume de Siam.

Les distances les plus courtes connues jusqu'à ce jour qui séparent le fleuve de Saïgon du premier artère, sont entre le 27^e et le 29^e degré de latitude.

Vers Ta-Tching, point où la chaîne de montagnes offre une interruption qui permettrait aux Chinois d'y faire une route ou un canal, la distance qui sépare les deux fleuves est d'environ dix lieues. Ta-

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

Tching est un passage fréquenté ; peut-être y aurait-il nécessité d'examiner si, entre ce point et Bounga, situé plus au Nord sur le Lan-tsan-Kiang, un passage ne serait pas plus facile à établir. *Bounga* est un village chrétien. Plus haut à *Gounna*, la route de Péking à Lassa (capitale du Thibet), traverse le Kin-cha-Kiang, et parcourt la riche province du Sse-Tchuen. Les communications entre les deux fleuves seraient faites par les Chinois eux-mêmes, dès qu'on leur aurait fait connaître la *route de Saïgon, qui abrège la distance à la mer* et facilite le transport des innombrables produits de la Chine occidentale.

Il est à remarquer que les Anglais ont fait et feront encore des efforts pour tâcher de relier l'Inde avec la Chine par une voie intérieure, entièrement à leur disposition dans le cas où ils réussiraient. Jusqu'à présent leurs recherches n'ont abouti à aucun résultat pratique, quoiqu'ils aient remonté le Yang-tsé-Kiang jusqu'à *Ping-Shan*, situé au 103^e degré de longitude, point où, d'après les explorations, serait la limite extrême de la navigation à vapeur. Ils reconnaissent que la *voie terrestre la plus courte* devrait relier *Ta-Tching* à la ville indienne de *Soodiya* sur le Bramapoutra, mais la distance serait au moins de 80 à 100 lieues, sans pouvoir profiter d'aucun cours d'eau.

Il est probable que cette impossibilité matérielle, qui leur fait regarder ce projet comme une chimère, les portera à tenter de relier le fleuve chinois avec celui de Loo-Kiang, à l'embouchure duquel ils possèdent le port de Moulmein. Mais ce travail offre bien plus de difficultés que celui de la *jonction du Yang-tsé-Kiang avec le fleuve de Saïgon*, qui est beaucoup plus près que le Loo-Kiang de cet artère de la Chine.

L'examen des pays que je viens de signaler est donc urgent, afin d'arriver à primer l'opération des Anglais, qui sera *bien plus longue à mettre à exécution* et qui d'ailleurs, dans le trajet français, offrirait au commerce beaucoup moins de difficultés.

Comme l'exploration du fleuve de Saïgon se ferait bien plus facilement *en descendant le cours du fleuve* à partir du Thibet qu'en le remontant depuis son embouchure, on devrait opérer de la manière suivante :

Une mission serait formée en vue d'exécuter ces travaux aussi difficiles qu'importants ; elle se composerait d'un *ingénieur* et d'un *officier de marine*. Le premier s'occuperait de la partie *scientifique, de minéralogie, de géologie* et de tout ce qui tient à *l'industrie, et aux voies de communication commerciales et agricoles*. Le second serait l'homme d'action indispensable à la réussite du plan ; il serait chargé de la partie *pratique et technique* relative au *commerce et à la navigation* de la partie supérieure du Yang-tsé-Kiang, et à celle du cours entier du fleuve de Saïgon, et au levé de ces fleuves. Cet officier devrait connaître les *habitudes des Orientaux*, et il serait bon qu'il possédât la connaissance de la langue annamite, car à partir du 22^e et 23^e degré de latitude, elle sera de la plus grande utilité jusqu'à l'embouchure du fleuve dans la Cochinchine française. *Un médecin connaissant la botanique* pourrait compléter le personnel à prendre en France.

La mission se rendrait à Shang-haï, d'où elle demanderait à Péking les ordres indispensables pour voyager officiellement à travers l'empire. Sur les lieux, elle pourrait se rendre compte mieux qu'ailleurs, si, pour ne pas éveiller les soupçons des autorités, il lui est nécessaire de cacher la nature des travaux qu'elle doit exécuter. Car il est possible, puisque le gouvernement chinois cherche à s'étendre vers le Thibet en s'annexant constamment quelque nouvelle portion de ce territoire, qu'il reconnaisse dans la création de cette voie commerciale vers Saïgon un *motif réel d'affermir son influence politique* sur ses frontières occidentales. S'il existait le moindre doute à cet égard, le prétexte d'étudier les cultures serait mis en avant comme objet de la mission. Quelques catéchistes chinois et un missionnaire français, parlant la langue des provinces occidentales seraient adjoints, en Chine même, au personnel de la mission pour faciliter ce qui concerne le voyage dans cet empire.

Pour que cette exploration, dont le but est surtout pratique, puisse rendre en même temps quelques services à la science et au commerce, il est nécessaire que des instructions soient préparées à l'avance par l'Institut, et par les Départements du Commerce et de la Marine. Les résultats qu'on peut en retirer sont des plus importants pour l'avenir de la grandeur de la France dans l'Extrême-Orient, et les avantages que notre commerce y trouverait sont inappréciables.

Il est inutile de faire remarquer l'immense accroissement que prendrait le port de Saïgon, si cette entreprise réussissait, car les résultats de ce voyage, en faisant de *Saïgon l'entrepôt des produits de la Chine occidentale*, abrègeraient le parcours d'Europe en Chine, au moins de la distance qui sépare *Shang-haï de Saïgon*. On éviterait ainsi à notre commerce les périls de plus de 1 200 milles marins de navigation, tout en n'exposant pas nos bâtiments aux grandes difficultés que présentent les mers de Chine à cause de ses moussons. D'ailleurs, en supposant encore que ce courant commercial fût long à créer, ou même reconnu impossible à atteindre, un tel voyage n'en conserverait pas moins un très grand intérêt au point de vue des sciences et surtout à celui de la géographie. »

Le V. Amiral A. Bonard.

4 décembre 1864 : Francis Garnier à ses parents, de Cholon : « Pas d'inquiétude démesurée au sujet de mon voyage ; il n'est encore nullement décidé... »

Décembre 1864 (?) : Aubry-Lecomte, commissaire-adjoint de la Marine, Exposition permanente des colonies, Palais de l'Industrie, à Francis Garnier : « Je vous ai écrit, il y a trois mois, sur la marche à suivre pour arriver à vos fins. Depuis, j'ai souvent parlé de vous aux personnes chargées de la direction des affaires annamites. Les trouvant fort bien disposées par la lecture de votre brochure, j'ai poussé fort et ferme à la roue dans le sens

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

du voyage. Cette idée d'une exploration du Cambodge est aujourd'hui ancrée dans l'esprit du ministre de la Marine, qui, il y a peu, annonçait à la Société de Géographie, ses intentions de la faire commencer prochainement ¹... Ce qui a fait naître en France tant de détracteurs de la Cochinchine, c'est l'ignorance absolue où on est de ses ressources... »

ANNÉE 1865.

2 mars 1865 : Francis Garnier à Joseph Perre, de Cholon « ... Je vais faire paraître ma deuxième brochure, où j'essaie de prôner une organisation civile et définitive de la colonie. J'ai grande foi dans les destinées du pays ; bien géré, il donnerait des résultats merveilleux. Si mon ballon d'essai aboutissait dans un délai assez court, je m'y fixerais peut-être... »

16 mars 1865 : X (illisible) à Francis Garnier, de Lorient : « Votre deuxième projet me plaît beaucoup plus que le premier ; il est d'une rédaction plus coulante et plus nette. Je vais écrire à Paris pour savoir à qui vous adresser pour vous mettre en rapports avec la Société de Géographie... »

27 mai 1865 : Francis Garnier à ses parents, de Cholon : « ... Grâce à la diligence de Léon, ma brochure aura paru en temps opportun. L'idée de papa de la porter à M. La Grandière m'a fait bien rire ; c'est d'un bout à l'autre une critique de son gouvernement. Si je désirais qu'elle parût à son arrivée, c'était pour éclairer la commission, à l'encontre de son dire. Mais, comme il n'est pas fort, il ne comprendra peut-être pas, car j'ai enveloppé tout cela sous des formes gracieuses... »

10 juin 1865 : Alexandre Garnier à son fils Francis, de La Varenne : « Je ne connais pas du tout le tour que t'a joué M. La Grandière... ² M. de Bizemont est heureux que son fils soit avec toi... »

1. Le 16 décembre 1865, Chasseloup-Laubat a déclaré à la Société de Géographie : « Bientôt, j'en ai la conviction, d'audacieux voyageurs remonteront le grand fleuve du Mékong, qui, prenant sa source au Thibet, s'écoule à travers le Laos, pour venir former et fortifier de ses crues périodiques, le magnifique delta de la Basse-Cochinchine, plus grand et plus beau que celui du Nil. »

2. Francis Garnier s'attendait à être décoré pour l'acte de courage qu'il avait accompli dans la mer de Chine, le 30 mai 1860, en se jetant, en pleine nuit, du vaisseau à voiles le *Duperré* pour sauver un homme tombé à la mer. Francis Garnier fait grief à l'amiral La Grandière de n'avoir pas repris la proposition qui, cinq ans plus tôt, avait été à cette occasion faite en sa faveur par l'amiral Charner. C'est seulement en 1866

Il m'a dit au sujet de ta première brochure que l'Empereur en avait été enchanté... Nous avons parlé des soirées de Cholon... M. de Bizemont t'aura sans doute appris, en écrivant à son fils, que le ministre de la Marine avait décidé le voyage du Thibet. Je ne te parlerai jamais de cette mission scientifique, quelque gloire qui puisse t'en revenir. Pendant, j'en aurai le cœur serré... »

13 juin 1865 : Albert Nogues à Francis Garnier, de Brest : « Je souhaite que M. de La Grandière sache arrêter à Paris les conditions de votre exploration de manière à vous satisfaire, convaincu que la direction que vous aurez choisie sera la bonne en toute chose... X. soupire après le mariage ; votre femme à vous c'est l'Asie ; vous ne comprenez les autres aspirations qu'à vos moments perdus... »

16 juin 1865 : Aubry-Lecomte à Francis Garnier : « J'ai eu l'honneur de voir plusieurs fois l'amiral La Grandière et je lui ai parlé de vous. J'ai tout lieu de croire que vous ferez partie de la commission d'exploration du Cambodge... »

17 juillet 1865 : Gaudot à « mon cher Garnier », de Paris : « ... Je trouve que le voyage que vous entreprendriez serait bien pénible et que les avantages que vous en retireriez ne compenseraient pas tous les ennuis et fatigues que vous auriez à endurer... L'amiral m'a parlé de votre brochure et m'a paru assez furieux contre vous. Il me disait qu'une troisième brochure de vous devait paraître prochainement, ce que j'ignorais. Dans tous les cas, m'a-t-il dit, si M. Garnier veut écrire, il ferait bien de soumettre ses brochures à l'approbation de l'autorité comme le veut le règlement. Ce qui l'a surtout froissé, m'a-t-il dit, c'est que vous aviez recommandé de presser l'impression, de manière à ce qu'elle paraisse avant son arrivée à Paris. L'amiral retourne là-bas... »

17 juillet 1865 : Alexandre Garnier à son fils Francis, de La Varenne, « ... Challamel [l'éditeur] demanda à l'amiral son opinion sur ta brochure. Il dit qu'elle était très bien, mais qu'en définitive, il aurait mieux aimé qu'elle ne parût pas, parce que la première avait tout dit ce qu'il fallait dire sur la colonie. Puis, il fit beaucoup l'éloge de l'auteur, qu'il tenait beaucoup à lui malgré son jeune âge... En parlant du voyage du Thibet, il lui avait dit, comme à moi qu'il préférait te garder que te voir s'éloigner de lui pour une excursion dangereuse dont les résultats seraient

que La Grandière reprendra la proposition et fera attribuer la croix à Francis Garnier, non pour son exploit de 1860, mais pour les services rendus par lui à la préfecture de Cholon.

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

plutôt insignifiants... M. Cordier ¹ m'a dit que ta brochure était sur la table du ministre... »

28 juillet 1865 : Francis Garnier à ses parents, de Cholon : « ... Tout le monde agit à Paris pour que l'amiral ne revienne pas [en Cochinchine]. On lui accorde l'honnêteté, mais on lui refuse toute initiative, tout savoir, toute élévation d'idées. S'il revient, il me trouvera toujours aussi indépendant et acharné contre sa manière d'administrer... »

16 août 1865 : Gaudot à « mon cher Garnier », de Paris : « ... Je suis sûr que vous vous occupez toujours de votre fameux voyage du Cambodge, quoique vos amis aient pu vous dire pour vous en détourner... »

28 août 1865 : Francis Garnier à ses parents, de Cholon : « L'amiral ne m'aime pas et je le lui rends bien. En petit comité, il ne me ménage pas les injures. Gaudot m'écrit combien il est furieux [de ma seconde brochure]. C'était là mon but... »

6 octobre 1865 : Francis Garnier à ses parents, de Cholon : « J'ai envoyé hier ma démission. On me l'a refusée. Je ne sais trop ce qui adviendra de cette lutte engagée pour des causes assez bizarres... » ²

6 octobre 1865 : Francis Garnier à Joseph Perre, de Cholon « ... Je suis très carré dans ma manière d'être et, comme on a besoin de moi, je ne me soutiens depuis quelque temps qu'en marchant ma démission à la main. Ça ne peut pas durer... »

2 novembre 1865 : Francis Garnier à ses parents, de Cholon : « ... La crise est passée. On a un peu composé avec moi. Je reste préfet de Cholon et Bizemont est nommé maire de Saïgon, place que j'ai refusée. Luro vient avec moi comme coadjuteur... »

1. M. Cordier chef de bureau au ministère de la Marine, en relations avec la famille Garnier.

2. Francis Garnier cache à ses parents les motifs qui l'ont conduit à présenter sa démission. Cette offre de démission pourrait avoir eu pour cause une démarche insolite par sa hardiesse, des riches négociants chinois de Cholon. En septembre 1865, les Chinois avaient lancé une pétition, dans laquelle ils demandaient « avec instance » le maintien en Cochinchine comme gouverneur titulaire du contre-amiral Roze, chargé de l'intérim de l'amiral La Grandière. Il est fait une brève allusion à la pétition des Chinois de Cholon dans le numéro du *Messager du Midi* qui porte la date du 30 octobre 1865. Francis Garnier, préfet de la ville chinoise, redouta vraisemblablement que l'amiral La Grandière, revenant en Cochinchine, lui fit reproche d'avoir, pendant son absence, monté une cabale contre lui, en suscitant la malsonnante pétition des gros Chinois de Cholon.

G. TABOULET

27 novembre 1865 : Alexandre Garnier à son fils Francis, de La Varenne : « Ta lettre du 6 octobre nous casse bras et jambes. C'est ton avenir qui fait naufrage. Tu es proposé pour la croix ; l'amiral Roze approuve. Ta démission indisposera l'amiral Roze et donnera raison à l'amiral La Grandière. Je ne sais ce qui est advenu et ce qui adviendra de cette lutte engagée « pour des causes assez bizarres ». Nous ne pouvons ni ne voulons en juger. Tu es ton maître, mais tu renverses toutes nos dispositions... »

10 décembre 1865 : Francis Garnier à ses parents, de Cholon « ... Enfin tout est pour le mieux. J'espère qu'on donnera une compensation à Gaudot... » [lorsqu'il reviendra de congé].

27 décembre 1865 : Alexandre Garnier à son fils Francis, de La Varenne : « L'appréciation de ton mérite par la nouvelle Majorité doit te consoler des injustices et de l'ingratitude de La Grandière... Ton dégoût, et ton projet de retour en France, si, à son retour, l'amiral ne faisait pas ce que tu souhaitais... »

ANNÉE 1866.

2 janvier 1866 : Francis Garnier à ses parents, de Cholon : « L'amiral n'est pas si à craindre pour moi que vous semblez le croire. Il me laisse à peu près libre de faire ce qui me plaira : rester à Cholon, faire le voyage du Thibet ou rentrer en France... Quant au voyage, il n'y a rien de décidé. Il est à peu près certain que, si je le fais, Bizemont, qui est aujourd'hui maire de Saïgon, ne le fera pas... »

Francis Garnier à sa mère, le même jour : « Je n'ai pas aussi mauvaise tête que j'en ai l'air et quand je résiste à M. de La Grandière, ce n'est pas pour le plaisir de faire l'opposition, mais pour aboutir à un résultat meilleur. En ce moment je fais à peu près ce que je veux. On est à mes pieds ; rassure-toi... »

12 janvier 1866 : Bayle à Francis Garnier, de Lonjumeau, « ... Depuis plus d'un an je m'étais flatté d'obtenir du ministre l'honneur de faire avec vous le voyage projeté aux sources du Cambodge... M. Vanechout¹ a bien voulu transmettre ma demande à l'amiral La Grandière. La réponse a été catégorique : « Dites à M. Bayle qu'une seule place d'officier de marine est prévue dans la commission ; je la réserve naturellement à M. Garnier... » L'amiral Paris n'a pu obtenir que je fusse votre compagnon... »

1. Vaneechout, lieutenant de vaisseau, chargé des affaires de la Cochinchine au cabinet du ministre Chasseloup-Laubat.

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

16 janvier 1866 : Le chirurgien de Marine Delpeuch à Francis Garnier, de Rochefort : « ... Je comprends que la nouvelle tournure que prend le voyage ne vous convienne pas ¹ et vous inspire le désir de vous retirer. Je conçois qu'il vous répugne de tirer les marrons du feu pour ces gens-là... de jeunes messieurs en faux-col et d'une ignorance inimaginable... »

14 mai 1866 : Nogues à Francis Garnier, de Yokohama : « ... Le ministère autorise l'envoi d'une expédition scientifique dans le Cambodge. Vous avez enfin obtenu ce que vous désiriez depuis si longtemps... »

28 avril 1866 : Francis Garnier à X (?), de Cholon : « ... Le voyage du Thibet est de nouveau fortement sur le tapis. Il se ferait dans d'excellentes conditions à quatre ou cinq, dont il est très probable que je ferai partie ; sans cela, j'aurais été nommé délégué à l'Exposition de 1867... »

29 mai 1866 : Francis Garnier à Albert Nogues, de Cholon : « Je suis emporté depuis plus de dix-huit mois dans une sorte de tourbillon, qui ne m'a jamais laissé le loisir de regarder en arrière, de m'arrêter et de me resouvenir... Nous partons dans quatre ou cinq jours pour le grand voyage du Cambodge... Nous sommes bien nombreux pour réussir, mais M. de Lagrée espère que quelques-uns de ces messieurs quitteront la partie avant la fin. La durée présumée du voyage est de vingt mois, beaucoup plus courte si nous ne réussissons pas. Je ne pars pas avec un fol enthousiasme, le voyage tel qu'il se réalise étant loin de celui que j'avais rêvé !... A dieu, mon cher ami, et peut-être au revoir. Luro me remplace à Cholon... »

12 juillet 1866 : Francis Garnier à ses parents, de Kratieh : « Après l'avoir pour ainsi dire provoquée, je ne pouvais pas laisser faire sans moi l'exploration du Cambodge ; il y eut eu une inconséquence à refuser la place que l'on m'offrait, quoique l'organisation ne fut pas telle que je l'avais demandée... »

15 octobre 1866 : Francis Garnier à ses parents, de Bassac : « ... Ce voyage me souriait infiniment et il m'eut semblé dur de voir d'autres sans moi exploiter une idée que j'ai été le premier à mettre en lumière... »

1. Francis Garnier envisageait une mission moins étoffée, un personnel d'escorte moins nombreux, les bagages réduits au strict minimum. De fait, les voyageurs durent s'alléger peu à peu en cours de route de tout le matériel encombrant qu'ils avaient emporté de Saïgon.

ANNÉE 1867.

28 mai 1867 : Francis Garnier à Luro, de Luang-Prabang : « ... La partie aventureuse de notre voyage commence, mais nous ne sommes pas organisés en coureurs d'aventures et il est probable que nous en porterons la peine. Je ne puis m'empêcher de penser bien souvent que, si l'expédition avait été faite comme je la rêvais, toi et moi par exemple, nous serions déjà allés et revenus. Nous nous serions probablement peu préoccupés de n'avoir que du riz à manger, tandis que, quand le troisième plat manque, ces Messieurs font une mine fort longue. Luang-Prabang est un grand centre ; il y a un marché très bien approvisionné. C'est le premier que nous rencontrons, d'ailleurs, depuis notre départ... En ce moment, la chaleur est étouffante ; nous avons quelquefois 37 degrés... Faire des chiffres par ce temps-là est horripilant ; je suis attelé à mon travail du soir au matin et du matin jusqu'au soir et je lie difficilement les deux bouts. Connais-tu rien de plus fastidieux que de déterminer un point par les distances lunaires ? Et tout cela, faute d'instruments convenables... Le commandant est l'homme excellent et charmant que tu connais. Il me surcharge un peu de besogne en ce moment-ci, nous venons d'avoir une discussion ensemble parce qu'il veut — crainte que je ne meure — que je fasse des doubles de toutes les cartes de l'expédition. C'est bien assez de les faire une fois. Tu sais que je ne suis pas un calligraphe de première force. J'ai beau promettre de ne pas mourir... il a tenu bon. J'en ai la migraine d'avance et je t'écris pour la faire passer. Nous partons le 25 pour Song-Kong, sur le fleuve, à 150 milles d'ici. A partir de là nous tombons dans les pays tributaires d'Ava [Birmanie] dont nous n'avons pas de lettres, de Chine, et enfin dans la zone révoltée du Yunnan. Pourrons-nous passer ? Cela reste toujours fort douteux... »

ANNÉE 1868.

5 mai 1868 : Henry de Bizemont à Alexandre Garnier, de Cherbourg : « ... Plus le moindre doute que votre fils ne vous soit rendu bientôt... N'oublions pas qu'après le bonheur de le revoir, nous devons compter aussi l'orgueil de savoir que l'expédition, organisée par son initiative, revient triomphante, sans avoir subi le moindre échec, et que la France lui devra des conquêtes toutes pacifiques, d'un prix inestimable. Je ne puis m'empêcher de

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

mêler un petit regret à mon immense joie, celui d'avoir manqué une pareille occasion de partager avec mon cher Francis une tâche aussi glorieuse. Enfin, c'est beau de le voir revenir et, plus encore, de le revoir illustre.

9 juillet 1868 : Albert Nogues à Francis Garnier, de Yokohama : « ... Je vous ai suivi depuis votre départ. Malheureusement on me dit que vos espérances ne se sont pas réalisées, que le Cambodge ne pourra pas devenir le débouché commercial de la Chine méridionale. Vous souvenez-vous de toutes les perspectives pleines de grandeur pour la Cochinchine que cet espoir ouvrait jadis à nos imaginations enthousiastes ?... Je me plais à causer avec vous, à me figurer que nous sommes encore à Cholon... A cette époque, vous ne songiez qu'à votre voyage ; grade, décoration, tout vous était indifférent !... »

26 septembre 1868 : Blancard (?) à Francis Garnier, de Brest : « ... Veuillez me permettre de vous féliciter sur l'heureux succès qui a couronné une entreprise à laquelle vous aviez voué votre vie... J'en suis d'autant plus heureux et fier que vous avez eu à lutter contre des bragues et contre le sarcasme et le dédain de gens qui ne voulaient pas comprendre le but et la raison d'être de cette expédition. J'ose espérer que, maintenant que le succès a couronné vos efforts, ils seront bien obligés de s'incliner devant le résultat... »

12 octobre 1868 : Maunoir, Société de Géographie, à Francis Garnier, de Paris : « ... M. le marquis de Chasseloup-Laubat serait heureux de causer avec vous demain dimanche dans la matinée. Il demeure 7, rue de la Bienfaisance, derrière la caserne de la Pépinière et près la nouvelle église du boulevard Malesherbes. Il compte parler dans son allocution [à la Société de Géographie] du voyage du Cambodge... »

21 octobre 1868 : Blancard (?) à « mon cher Garnier » ; de Brest : « ... Je suis on ne peut plus heureux que les difficultés que vous aviez à surmonter pour tout mener à souhait, jusques et y compris la tranquille publication des documents que vous avez rapportés, se soient aplanies... »

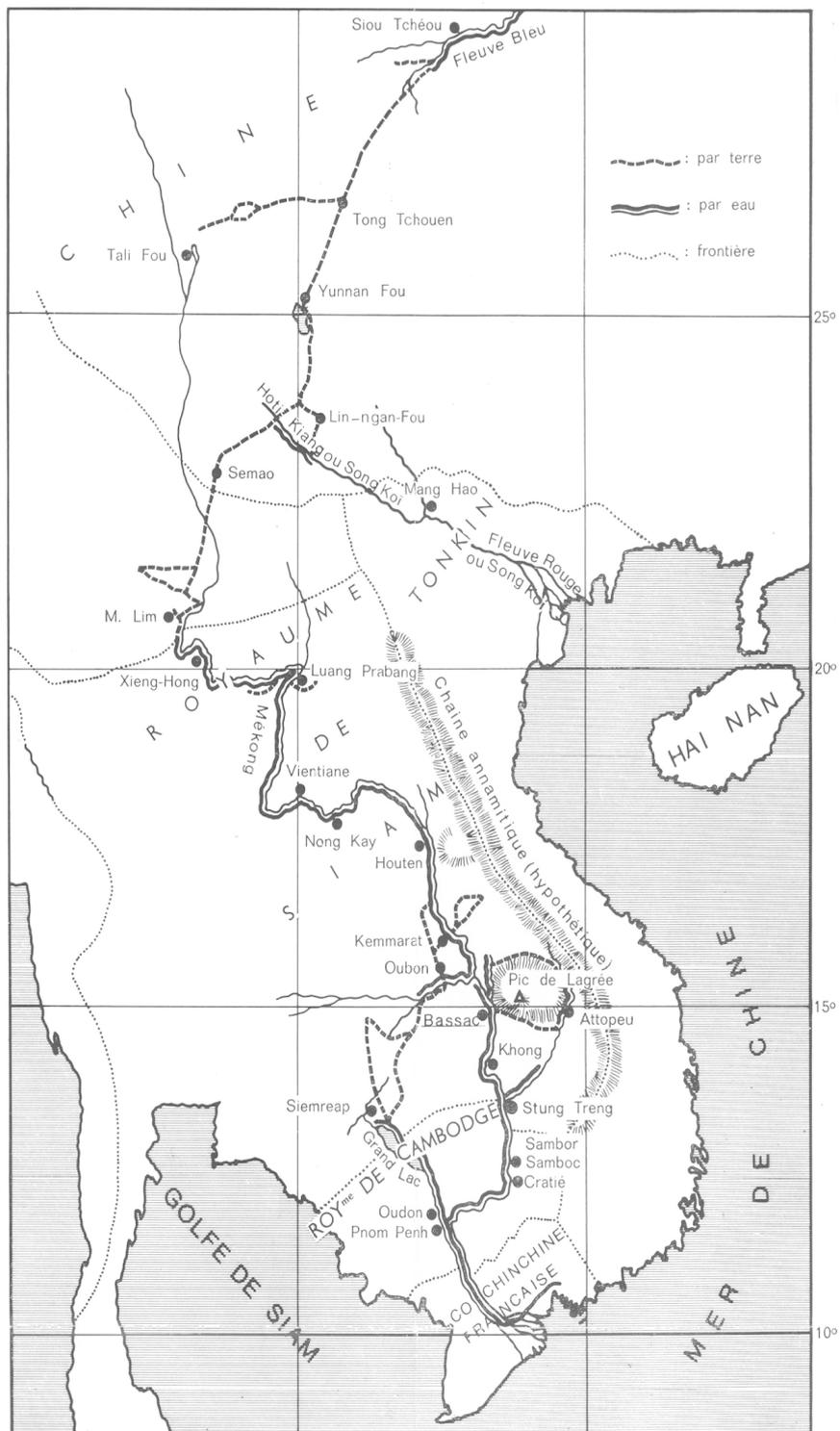
ANNÉE 1869.

22 avril 1869 : Le bibliothécaire de la Marine à Francis Garnier : « La commission chargée d'étudier et de préparer la publication du voyage d'exploration du Mékong, sous la présidence du contre-amiral Roze, se réunira le 23 courant, à l'heure précise, dans la salle de lecture de la bibliothèque. »

29 juin 1869 : Lamarque à Francis Garnier, d'Oran : « L'issue de ta querelle avec le La Grandière est terminée tout à ton avantage. Je t'en félicite, car il me semble que le ministre lui-même n'était pas très complaisant... »

6 juillet 1869 : Le lieutenant de vaisseau Albert Faure à Francis Garnier, en congé en France : « ... Tu veux remonter le fleuve du Tongking. Voyons, pas de mauvaise plaisanterie. Tu as assez fait pour ce pays. Repose-toi, autant que la publication peut te le permettre et tu reprendras ensuite des travaux plus en rapport avec ta santé. Es-tu fou ? Revenir en Cochinchine ? Mais, serais-tu en acier prussien, tu n'y résisterais pas. Considère la longue liste des malheureux qui n'en sont pas revenus, pour avoir voulu y revenir une deuxième fois. J'irai me rouler aux pieds du ministre ; je ferai dérailler le train qui te portera à Toulon ; je ferai intervenir ta famille. Mais le diable est que tu ne m'écouteras pas, ni elle, ni moi. Tu es entêté ; le La Grandière en sait quelque chose. Je te vois d'ici, tu vas me faire la figure raide que tu faisais aux Feytaud, Lombard et compagnie quand ils venaient en paletot blanc aux soirées de Cholon... Tu possèdes une énergie incroyable et une force de volonté qu'on rencontre rarement à notre âge. Grâce à ces qualités, tu as pu mener à bonne fin un voyage entrepris dans des conditions déplorable sous tous les rapports... Ce voyage au Tongking est-il bien utile ?... On te traitera de fou. On croira que tu veux te créer une spécialité et on ne te tiendra aucun compte de ton dévouement. Ne trouves-tu pas que tu as assez fait pour ce pays, tant comme administrateur que comme voyageur ? Te crois-tu obligé d'entreprendre toutes les explorations nécessaires à l'extension de notre commerce ?... Il faut renoncer bien vite à cette idée tonkinoise. Tu as jalonné la route. A d'autres de continuer ton œuvre. J'ai fait pour toi des rêves magnifiques. Tes plus mortels ennemis t'accordent une intelligence hors ligne, assaisonnée d'une facilité de travail remarquable. Tu as une légère idée de ton mérite personnel, mais tu te garderais bien de la faire valoir. Tu feras toujours ce beau raisonnement que tu faisais pour le prix de géographie : « Je ne veux faire aucune démarche ; ils savent ce que j'ai fait, c'est à eux de m'offrir le prix s'ils jugent que je l'ai mérité... » La croix d'officier n'est qu'un cheveu auprès des montagnes que j'ai rêvées pour toi... Tu ressembles à Bonaparte... Va donc de l'avant, mon Bonaparte, et plus d'idée tonkinoise... Si, par malheur, tu avais ton Saint-Hélène, je serais heureux d'être ton général Bertrand... »

Georges TABOULET



Croquis itinéraire de l'exploration de l'Indochine entre Saïgon et Sui-tcheou Ou-Fou par la commission française, 1866-1868.

LE VOYAGE D'EXPLORATION DU MÉKONG

RÉSUMÉ

Notre revue se devait de rappeler, fût-ce avec quelque retard, le centenaire de la mort stoïque, au fond de la Chine, le 12 mars 1868, du capitaine de frégate Doudart de Lagrée, chef de la mission d'exploration du Mékong, un des voyages scientifiques les plus féconds du XIX^e siècle.

La reconnaissance du puissant fleuve provenant des marches du Thibet s'imposa avec évidence du jour où les Français fondèrent un établissement en Basse-Cochinchine. Sept années pourtant s'écoulèrent entre la prise de possession de Saïgon et la mise en route de la mission du Mékong. Parmi tous ceux qui, entre temps, se prononcèrent en faveur de l'exploration, deux marins exercèrent une influence déterminante : le vice-amiral Bonard, qui, de Paris, en 1864, recommanda officiellement le voyage ; à ses côtés, un très jeune officier, voué à une destinée brève et fulgurante, le lieutenant de vaisseau Francis Garnier, qui, trois années durant, prôna l'entreprise avec une opiniâtreté jamais lassée.

De juin 1866 jusqu'à l'été de 1868, la mission s'avança toujours plus loin dans le Nord de la péninsule, pour parvenir enfin en Chine sur les rives du Yang-tsé-Kiang. Progression lente et très dure, péniblement réalisée, sur le Mékong d'abord, ensuite par terre, aux prix de difficultés sans nombre et de souffrances héroïquement supportées, à travers des contrées totalement inconnues, sans liaison avec le reste du monde, sous un climat dévorant.

Empêchés par la terrible rébellion des musulmans du Yunnan, de résoudre l'énigme des sources du Mékong, les explorateurs eurent au moins, grâce à une intuition prophétique du chef de la mission, la consolation de découvrir une autre voie d'accès à la Chine méridionale de beaucoup préférable à l'impraticable Mékong, le fleuve du Tonkin, le Song Koï.

Outre l'enrichissement considérable qu'elle apporte aux connaissances géographiques, la mission du Mékong se place à l'origine de l'installation de la France au Tonkin comme à l'origine, un peu plus tard, du protectorat français au Laos.

C'est dire la place que cette mission occupe dans l'histoire de l'Asie du Sud-Est.

SUMMARY

Commander Doudart de Lagrée, leader of the Mekong Exploration Mission, one of the most fruitful scientific expeditions in

the xixth century, died a stoical death, a little more than a hundred years ago, on March 12, 1868, in deepest China.

The potent river flowing from the borders of Tibet had to be reconnoitred some day, from the moment when the French established themselves in Lower Cochinchina. However, seven years elapsed from the occupation of Saigon to the starting of the Mekong Expedition. Meanwhile, amongst all those who favoured the exploration, two naval officers were most influential : Vice-Admiral Bonard, from Paris, formally advised to go ahead with the contemplated journey ; young Lieutenant Francis Garnier, doomed to a short though dazzling destiny, advocated the venture for three years with tireless obstinacy.

From June 1866 to the summer 1868, the expedition proceeded still further North through the Indochinese peninsula, until they reached China, at last, on the banks of the Yang-Tse-Kiang. A slow, exacting journey, arduously carried out, on the Mekong at first, by land further up, with innumerable hardships and sufferings heroically endured, through totally unknown regions, with no link with the rest of the world, under a consuming climate.

Unable to work out the problem of the sources of the Mekong, because of the dreadful Muslim mutiny in Yunnan, the explorers somehow made up for it, thanks to a prophetic intuition of their leader, as they discovered another way to South China, a much better choice than the impassable Mekong, the river Song-Koi, in Tongking.

Apart from its extensive contribution to geographical knowledge, the Mekong expedition lies at the root of the French undertakings in Tongking, as well as of the French protectorate in Laos, somewhat later. It is of wide importance in South East Asian history.